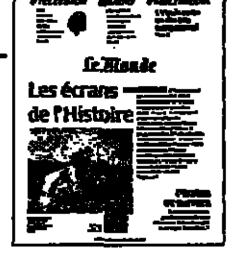
TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ L'engouement pour l'Histoire
■ Le site Internet de l'Elysée



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16322 – 7,50 F – DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JUILLET 1997 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement de M. Jospin choisit d'engager les privatisations au cas par cas

Le GAN-CIC sera mis en vente mais Thomson Multimédia restera public

LE GOUVERNEMENT a annoncé, vendredi 18 juillet, sa décision de privatiser l'assureur public GAN et sa filiale bancaire le CIC. En revanche, il conservera le fabricant de téléviseurs Thomson Multimédia (TMM), pour le moment dans le giron public, sans exclure l'ouverture de son capital à la faveur de partenariats industriels.

Pour le ministère des finances, le maintien du statut public du fabricant de téléviseurs *« est de nature à conforter un groupe industriel qui dispose d'un savoir-faire et d'atouts remarquables »* mais dont la situation financière est préoccupante et *« exige un soutien rapide de l'actionnaire »*. Une recapitalisation de 10,8 milliards de francs a été promise par le précédent gouvernement et fait encore l'objet de discussions avec la Commission de Bruxelles.

En ce qui concerne le GAN, le gouvernement justifie sa décision par les engagements pris auprès de cette même Commission par ses prédécesseurs et qu'il a lui-même confirmés. Le gouvernement d'Alain Juppé avait indiqué que le renflouement du GAN, à hauteur de 20 milliards, s'accompagnerait de la cession du groupe à des intérêts privés. *« Le gouvernement a décidé de ne pas remettre en cause ces engagements dont il déterminera les modalités de manière à limiter le coût de l'intervention de l'Etat »*.

L'annonce de ces décisions intervient juste avant la présentation, lundi, de l'audit des finances publiques et des mesures de réduction des déficits qui devraient l'accompagner. Elle permet au gouvernement d'insister sur la logique industrielle qui préside à ces opérations.

Mercredi, M. Strauss-Kahn avait reconnu devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale que Thomson-CSF, l'autre filiale de Thomson qui fabrique des armes, serait privatisée. Les socialistes engagent donc des privatisations pragmatiques et au cas par cas, en essayant de s'extraire de toute idéologie sur la question.

Lire page 9



Relance du processus de paix en Irlande du Nord

L'IRA a accepté, samedi 19 juillet, un cessez-le-feu, dix-huit mois après la suspension de la précédente trêve. Ce nouveau cessez-le-feu devait prendre effet dimanche 20 juillet à midi.

Les dirigeants de la branche politique du mouvement républicain irlandais, le Sinn Fein, avaient demandé à l'organisation terroriste de déposer les armes.

C'est à cette condition qu'ils peuvent participer aux discussions de fond sur l'avenir de l'Ulster, que Londres et Dublin ont convoquées pour septembre.

La perspective d'une relance du processus de paix se dessine ainsi, alors que l'Irlande du Nord a connu ces dernières semaines une recrudescence de violence.

Lire page 4

Le milliardaire franco-britannique Jimmy Goldsmith est mort

LE MILLIARDAIRE franco-britannique Jimmy Goldsmith est mort, dans la nuit de vendredi 18 à samedi 19 juillet, d'une crise cardiaque alors qu'il se trouvait dans sa résidence espagnole.

Né à Paris le 26 février 1933, de père britannique et de mère française, Sir James, qui possédait la double nationalité, avait mis un terme en 1990 à une brillante carrière d'homme d'affaires entamée trente ans plus tôt. Alors adepte d'un libéralisme sans frontière, il l'avait mis en pratique avec la Générale occidentale, fondée en 1969. Quelques mois avant le krach boursier de 1987, il revendait à la CGE cet empire financier qui avait pris le contrôle du groupe Express en 1978. Devenu écologiste et protectionniste, Jimmy Goldsmith se lança alors dans la politique, s'opposant de part et d'autre de la Manche aux accords de Maastricht.

La croisade chocolatière des sénateurs de Côte-d'Or

LA BIEN NOMMÉE Côte-d'Or vient de dépêcher ses trois sénateurs sur le front d'une croisade fiscale engagée depuis la création de la TVA. L'affaire remonte aux années 50, lorsqu'il fut décidé que le chocolat serait taxé au taux normal (aujourd'hui 20,6 %), contrairement à la quasi-totalité des produits destinés à l'alimentation humaine, auxquels est appliqué le taux réduit (5,5 %). Rapporteur de sa propre proposition de loi, cosignée par Maurice Lombard (RPR) et Henri Revol (RI), *« tendant à appliquer progressivement sur cinq ans le taux réduit de TVA à l'ensemble des produits de chocolaterie »*, Bernard Barbier (RI) consent à porter un regard indulgent sur les responsables de l'époque. *« Le régime de TVA applicable au chocolat est vraisemblablement un héritage des années de pénurie »*, concède-t-il.

Mais M. Barbier s'emporte aujourd'hui contre le maintien d'un régime d'exception à l'encontre d'un *« produit de consommation de masse »*. Quoi de commun, il est vrai, entre le chocolat – ainsi que son succédané fiscal, la confiserie – et ses malheureux congénères alimentaires du taux normal, qu'il s'agisse du luxueux caviar, de l'alcool maléfique, ou encore des margarines et graisses végétales, ces dangereuses concurrentes de notre beurre national ?

En matière de chocolat, *« l'argument de santé publique n'est pas pertinent*, tranche M. Barbier. *Une consommation excessive est certes susceptible d'avoir des effets dommageables. Mais cela est aussi vrai de la plupart des aliments bénéficiant du taux réduit de 5,5 %. »* CQFD. Négociant en vins de son état, le sénateur maîtrise l'art de la transaction et sa règle d'or, qui veut que l'on porte haut la barre afin d'obtenir un compromis acceptable : *« Par sa teneur en magnésium et en vitamines diverses, le chocolat possède des vertus stimulantes et antidépressives reconnues, qui pourraient tout aussi bien (...) le rendre justiciable du taux super-réduit de 2,1 % réservé aux médicaments. »*

Le chocolat sur ordonnance étant une perspective encore lointaine, M. Barbier ne s'appesantit guère sur ce point. En revanche, le sénateur prend un malin plaisir à dénoncer l'*« illogisme »* d'un régime fiscal *« aggravé par des distinctions byzantines »*. De fait, les vertus stimulantes du chocolat sont perceptibles à la lecture du code général des impôts, dont l'article 278 *bis* prévoit que, par exception à l'exception, certaines catégories de chocolat *« sont admises au taux réduit »*. La liste de ces heureux bénéficiaires, définis en fonction de leurs composants, figure dans la directive européenne sur le chocolat de 1973, transcrite en droit français par un décret du 13 juillet 1976.

L'affaire se corse si l'on considère que les types de chocolat éligibles au taux réduit ne peuvent y prétendre que s'ils sont présentés sous forme de tablettes, à l'exclusion des *« palets, croquettes, objets divers et granulés »*. Quant au régime applicable aux *« biscuits additionnés de chocolat »*, il fait l'objet d'une instruction fiscale d'où il résulte, comme le note M. Barbier, que *« l'administration se livre à une pesée minutieuse des différents ingrédients de la recette »*. Et le sénateur de regretter que *« la composition de beaucoup de biscuits ou barres chocolatées* [obéisse] *plus à des considérations fiscales qu'à des considérations strictement gustatives »*. Argument d'un bon poids qui a emporté l'adhésion unanime de la commission des finances du Sénat.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le PCF célèbre Aragon

A L'INVITATION de Robert Hue, secrétaire général du PCF, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch devait donner un récital gratuit, samedi 19 juillet, en Avignon, en hommage à son ami Louis Aragon, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain. Jacques Chirac avait prévu de se rendre, à la rentrée, au moulin de Saint-Arnoult-en-Yvelines, qui héberge la Fondation Louis Aragon-Elsa Triolet.

Le PCF, qui attendait une reconnaissance nationale, conduit ses propres célébrations. Prudemment, il préfère saluer les années de soufre – la période surréaliste – à celles du réalisme stalinien, mais tous les communistes n'apprécient pas que l'on distingue l'artiste du compagnon de route.

Lire page 5

■ La France en Afrique

Le gouvernement de M. Jospin confirme la réduction de quelque 40 % du dispositif militaire français dans six pays africains. p. 2

■ Un ambassadeur américain à Paris

Bill Clinton a nommé le banquier new-yorkais Félix Rohatyn ambassadeur des Etats-Unis en France. p. 4

■ France-Belgique : l'affaire Dassault

Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a fait remettre à des magistrats belges, vendredi 18 juillet, les documents concernant l'affaire Dassault. p. 6

■ Charles Pasqua convoqué

Convoqué à titre de témoin par le juge Halphen, Charles Pasqua ne s'est pas présenté, jeudi 17 juillet, au palais de justice de Créteil. p. 20

■ Le bonheur de vivre dans le Gers

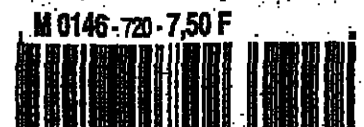
Gastronomie, traditions et qualité de vie ne font pas oublier la nécessaire adaptation économique du département, basée sur le tertiaire. p. 7

■ Blueberry

Le héros de Giraud peut parler, mais ne veut se confier qu'au romancier Campbell. 6e épisode de notre BD p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 720 - 7,50 F



Tabou fiscal pour les entreprises

LES ENTREPRISES paieront... Dans les débats de politique économique, cette formule est, de longue date, tombée en désuétude. Elle est même devenue taboue. Avec les politiques d'allègements fiscaux amorcées dans le milieu des années 80, puis les politiques d'allègements de charges sociales poursuivies avec une égale ardeur par la droite comme par la gauche, quiconque ose avancer pareille hypothèse passe pour irresponsable. En dehors des communistes, qui ne se soucient guère des grands équilibres économiques, personne ne prône pareille solution, à forte connotation marxisante. Le CNPF le répète à l'envi, et avec lui beaucoup de chefs d'entreprise : jouer cette carte-là, c'est jouer contre l'investissement et contre l'emploi.

On peut donc en prendre le pari : quand le gouvernement confirmera, lundi 21 juillet, après la publication de l'audit des finances publiques, que son plan de réduction des déficits demandera un effort particulier aux entreprises, notamment sous la forme d'une majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, l'annonce déclenchera un joli tumulte dans les milieux patronaux. Pourtant, la solution est-elle économiquement dangereuse ? Voilà une idée reçue pour le moins discutable, si l'on veut bien, sans passion, observer ce qu'indiquent les chiffres les plus récents.

Si la reprise économique tarde à se faire sentir, les entreprises ont, de fait, bénéficié dans la période récente, sans que quiconque le souligne vraiment, d'un véritable « choc » qui a modifié de fond en comble leur environnement. D'abord, les mouvements de change récents (et en particulier l'appréciation du dollar, de la livre et de la lire) ont induit depuis un an une dépréciation moyenne du franc de l'ordre de 6 % contre les autres devises.

Pour les seules industries manufacturières, dont les charges salariales avoisinent 1 000 milliards de francs, le gain peut donc être évalué, en termes de compétitivité, à près de 60 milliards de francs. La baisse continue des taux d'intérêt a aussi contribué à ce véritable retournement de conjoncture pour les entreprises. Dans ce cas, on dispose même, avec les comptes nationaux publiés le 25 juin par l'Insee, de statistiques indiscutables. Les charges financières payées par les entreprises ont de ce fait été considérablement allégées, passant de 358 milliards de francs en 1995 à 316 milliards en 1996, soit une bouffée d'oxygène, d'une année sur l'autre, de 42 milliards de francs. Depuis 1992, l'allègement atteint même 111 milliards de francs. Et, pour 1997, la tendance devrait se poursuivre : selon les simulations confidentielles de la direction de la prévision, les intérêts payés par les entreprises pourraient tomber à 295 milliards de francs, soit un nouvel apport de 21 milliards de francs.

Dans le même temps, les entreprises n'ont cessé depuis plus de dix ans d'être choyées par les gouvernements successifs. Malgré la majoration de 10 % de l'impôt sur les sociétés, décidée en 1995, le rendement de ce prélèvement n'a cessé, sur longue période, de reculer, tombant de 113 milliards de francs en 1990 à 97 milliards en 1996.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 8

Au Tour des Alpes

LE CONTRE-LA-MONTRE individuel de 55 km, couru vendredi 18 juillet sur les routes de Saint-Etienne et du Forez, a permis, comme prévu, au porteur du maillot jaune *(notre photo)*, Jan Ullrich (Telekom), le jeune Allemand grand spécialiste de cet d'exercice, d'asseoir un peu plus sa domination sur le Tour de France 1997.

Toutefois, en ne concédant qu'à peine plus de 3 minutes, le porteur du maillot à pois, Richard Virenque (Festina), n'a pas perdu tout espoir de pouvoir reprendre l'initiative dans les étapes alpestres. Celles-ci doivent conduire les 172 rescapés du peloton, samedi 19 juillet, à l'Alpe-d'Huez (1 860 m) et, dimanche, à Courchevel (2 004 m)


TEMPSPORT

Lire pages 11 et 12

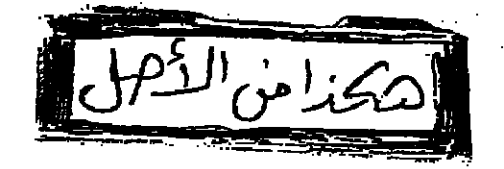
Pour un théâtre civique



VALERI FOKINE

COMME Meyerhold en son temps, le Russe Valeri Fokine, qui présente à Avignon son adaptation des *Ames mortes* de Gogol, veut *« surprendre et prendre des risques »*. C'est pour cela que ce partisan d'un théâtre civique a quitté la direction du Théâtre Ermolova pour fonder le Centre d'art Meyerhold de Moscou, qui se veut *« à part, pionnier »*.

Lire page 15



ARMÉES Le gouvernement de Lionel Jospin a repris, en l'amplifiant un peu, le plan de réduction du dispositif militaire français en Afrique préparé par l'ancien ministre de la défense, Charles Millon. Il s'agit d'une diminution progressive de 40 % des effectifs – qui passeront *ainsi de 8350 à 5000 hommes* – et de la fermeture d'une des six bases où ses forces sont installées. ● ELLES SONT PRÉSENTES aujourd'hui dans six pays : Côte d'Ivoire, Gabon, Centrafrique, Sénégal, Tchad et Djibouti. La base de Djibouti devrait être sauvegardée et le sort de celle qui doit être éliminée se joue principalement entre Bangui, N'Djamena et Libreville. ● LA DÉCISION de la France pourrait être arrêtée prochainement par M. Chirac et M. Jospin et présentée aux pays concernés lors d'une visite que le ministre de la défense, Alain Richard, doit faire en Afrique fin juillet.

La France remanie son dispositif militaire en Afrique

Il est prévu de fermer l'une des six bases permanentes et de ramener progressivement les effectifs de plus de 8 000 à quelque 5 000 hommes sans nuire aux capacités opérationnelles. Le choix semble se resserrer autour de Bangui, N'Djamena ou Libreville

LA FRANCE a prévu de réduire progressivement de quelque 40 % ses effectifs militaires en Afrique et de fermer l'une des six bases où ses forces sont implantées en vertu d'une série d'accords de défense qui remontent aux années 60 et dont elle envisage de renégocier les termes. Les modalités pratiques seront soumises à Jacques Chirac et à Lionel Jospin. Pour l'expliquer aux responsables des pays concernés, le ministre de la défense, Alain Richard, se rendra en Afrique à la fin du mois, après un déplacement en Egypte et en Arabie saoudite.

Avant de perdre les dernières élections législatives, le gouvernement d'Alain Juppé avait conçu un plan d'allègement du dispositif militaire français en Afrique. Ce plan, baptisé « plan Millon », du nom de l'ancien ministre de la défense, entendait tenir compte du fait que la professionnalisation des armées entraîne en France une diminution sensible des effectifs sous l'uniforme, variable selon les catégories de forces, d'ici à 2002. Aux élus locaux, qui voient des garnisons fermer dans leurs circonscriptions avec des effets économiques induits, il est apparu anormal que cette baisse ne soit pas répercutée en dehors des frontières nationales et qu'elle épargne les bases françaises en Afrique.

Certes, la réorganisation du dispositif militaire en Afrique est liée à des considérations plus globalement géostratégiques, qui peuvent relever d'une certaine volonté de la France de se désengager d'un continent où elle a beaucoup donné. Mais il a bien fallu, aussi, tenir compte des implications régionales et locales en France, et de la nécessité plus générale de réaliser des économies sur les crédits de la défense.

Le « plan Millon » a donc, de nouveau, été examiné par le gouvernement de Lionel Jospin. Ses grandes lignes, à quelques nuances près, ont servi de références à la révision présentée au chef de l'Etat. Ce qui signifie indirectement que, en France, tant à droite qu'à gauche, on est d'accord pour réétudier les relations militaires avec l'Afrique.

Encore secret, le projet retenu consiste à ramener de 8 350 à environ 5 000 les effectifs des unités françaises en Afrique. Soit une diminution de l'ordre de 40 %, un peu plus forte que la réduction prescrite par le « plan Millon » à l'origine et que celle qui doit se pratiquer en France durant les six prochaines années. Cette baisse sera obtenue par la réduction des soutiens et de l'environnement des forces, de façon à laisser sur place un maximum de détachements opérationnels.

Des conventions spéciales sur le maintien de l'ordre

Dans les années 60 à 80, la France a conclu des accords de défense avec huit pays africains et des accords de coopération ou d'assistance militaire technique avec vingt-trois autres. La plupart de ces textes ont été publiés au *Journal officiel*, d'autres sont secrets. Depuis, certains de ces Etats – c'est le cas, par exemple, du Zaïre ou du Rwanda – ont dénoncé leurs accords.

Mais la France a aussi signé des « conventions spéciales » sur l'aide qu'elle peut apporter pour le maintien de l'ordre public intérieur, un domaine que les accords de défense et de coopération ou d'assistance militaire technique excluent. Ces conventions spéciales – secrètes – ont été conclues avec la Côte d'Ivoire (février 1962), le Gabon et le Tchad (mars 1961). Elles règlent la participation de forces françaises, relevant du seul ministère de la défense et non de la coopération, à des actions de maintien de l'ordre.

DJIBOUTI SAUVEGARDÉ

Sur chacune des cinq bases – au lieu de six actuellement – qui seront maintenues, une force d'un millier de combattants des trois armées et de la gendarmerie sera déployée. Pour l'armée de terre, qui fournira le gros des troupes aptes à intervenir, cela représente l'équivalent, en quelque sorte, d'un bataillon de 700 hommes implanté par base, le reste émanant de l'armée de l'air et de la marine, selon la position géographique de chaque pays.

Ce bataillon sera structuré autour de trois unités de combat de l'armée de terre, dont deux sont des unités dites *« tournantes »*. C'est-à-dire que les hommes qui les composent ne sont affectés que pour une durée de quatre mois, au lieu d'accomplir, comme précédemment, des séjours plus longs. Ces unités *« tournantes »* sont déployées à partir de la France et elles se relaient, en bénéficiant des matériels stockés sur place. Cette rotation est moins coûteuse que le système en vigueur : les familles restent en France ; les primes ou indemnités versées aux militaires en déplacement sont moins élevées.

Jusqu'à présent, les forces françaises stationnent en permanence dans six Etats africains, en Côte-d'Ivoire (520 hommes à Abidjan), au Gabon (600 à Libreville), au Tchad (835 à N'Djamena), en Centrafrique (1 850 à Bangui et à Bouar), au Sénégal (1 300 à Dakar) et à Djibouti (3 250). Il existe aussi des détachements, beaucoup plus réduits, en Angola et au Sahara occidental, au titre de forces placées sous mandat international.

L'une de ces six bases permanentes sera donc fermée. Des priorités ont été établies. C'est ainsi que le point d'appui de Djibouti sera sauvegardé : il a été démontré qu'il pouvait servir de base-arrière pour la corne de l'Afrique en règle générale, mais aussi, et surtout, pour des opérations dans le Golfe, comme en 1990-1991 lors de la coalition internationale contre Saddam Hussein. De même, le site de Bouar, la deuxième implantation française en Centrafrique, sera abandonné. Le sort de la base qui sera définitivement fermée se joue entre Bangui, N'Djamena ou Libreville.

La décision doit être arrêtée prochainement, sur des options présentées par les états-majors, entre M. Chirac et M. Jospin. Elle n'est pas facile à prendre, dès lors qu'elle aboutirait à mécontenter un Etat en droit de se poser des questions sur sa sécurité. Il reviendra ensuite à M. Richard, lors de son périple, la charge de l'annoncer au pays visé. Par ailleurs, Paris devrait préconiser, aux Etats africains qui en ressentent le besoin, de constituer des armées au format plus ramassé, d'un coût compatible avec leurs capacités financières.

L'assistance que la France est susceptible d'apporter, seule ou en coopération avec certains de ses alliés comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, se ferait plus sélective dans ces circonstances. Elle consisterait à créer sur place des écoles nationales de formation, mais avec le souci de dispenser un enseignement adapté au besoin de développer des solidarités régionales entre Etats voisins. Elle aurait aussi pour objectif de favoriser la mise sur pied d'unités destinées à la sécurité intérieure et ayant un statut militaire – sur le modèle de la gendarmerie française – et d'instruire des forces vouées à participer à des missions de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU, de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) ou de toute autre instance internationale appropriée.

Jacques Isnard

COMMENTAIRE

UNE TÂCHE DIFFICILE

Ainsi Paris va réduire son dispositif militaire en Afrique. En Afrique centrale du moins, puisque d'ores et déjà la base de Bouar, au Centrafrique, sera fermée, c'est acquis, et que les forces françaises quitteront prochainement l'un de ces trois pays : Gabon, Tchad ou Centrafrique.

Cette décision – directement issue du « plan Millon » – avait été prise avant l'arrivée à Matignon de Lionel Jospin et marque d'une certaine manière la continuité de la politique française. C'est le ministre de la défense du nouveau gouvernement, Alain Richard, qui devra aller expliquer cette décision aux amis de la France. Une tâche difficile, étant donnée l'étroitesse des liens qui caractérise les relations de Paris avec ces trois pays.

La France a soutenu indéfectiblement le Tchad dans sa guerre contre l'appétit expansionniste du colonel Mouamar Kadhafi. Sans le dispositif Epervier, qui a vu des milliers de soldats français défiler au Tchad, la bande d'Aouzou serait aujourd'hui libyenne. Le président Chirac entretient une vieille amitié avec Omar Bongo, et les pétroliers français tirent de juteux bénéfices du pétrole gabonais. Quant au Centrafrique, il faudrait avoir perdu la mémoire pour oublier qu'il sert de plaque tournante à l'armée française depuis belle lurette. Sans compter que Paris a « fait » et défait les présidents tchadiens, soutenu contre vents et marées le régime du président Bongo et organisé les élections qui ont porté au pouvoir le président Ange-Félix Patassé.

M. Richard va devoir argumenter. Personne ne sait aujourd'hui s'il plaidera les contraintes budgétaires, la réorganisation de l'armée française sautant le pas de la professionnalisation, ou la nécessité d'une remise à plat de l'ensemble des accords de défense liant la France à bon nombre de pays africains. Les temps ont changé depuis les indépendances et un souci de *realpolitik* voudrait que Paris ne mette en avant que ce dernier point. A défaut de faire l'unanimité en Afrique, cette redéfinition des liens militaires est un préalable pour être entendu – ou cru – sur l'évolution de la politique africaine de la France, si souvent invoquée mais jamais amorcée.

Frédéric Fritscher

Le Liberia élit son président après sept ans de guerre civile

MONROVIA
correspondance

Sept cent cinquante mille Libériens se rendent aux urnes samedi 19 juillet. Ils vont voter pour la paix.

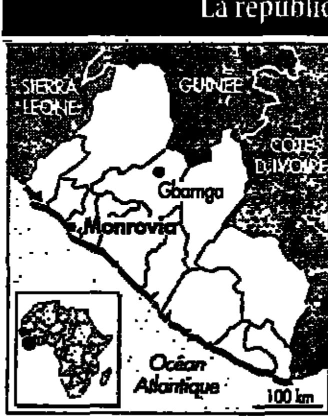
REPORTAGE
Ces élections visent à mettre un terme définitif au conflit

La campagne des élections présidentielle et législatives s'est achevée sur un rythme de carnaval, dans un décor d'apocalypse. Dans Broad Street meurtrie par sept ans de guerre civile, les murs criblés de balles rappellent qu'il y a un an de jeunes combattants drogués et ivres dictaient leur loi dans la principale artère de Monrovia.

Slalomant entre les marchands ambulants et les vieux taxis jaunes, les militants de Charles Taylor (chef du Front national patriotique du Liberia, le NPFL) sont omniprésents. En casquette et T-shirt, ils défilent au pas de course, chantant les louanges de celui qui a déclenché la guerre civile, le 24 décembre 1989. Au moment du récent désarmement des milices, il contrôlait la plus grosse faction du pays, et une zone qui regorge de bois, de caoutchouc et de diamants. Cet ex-chef de guerre de quarante-neuf ans se positionne en favori pour gagner l'élection présidentielle. *« Keep hope alive ! »* (gardez l'espoir !) : lors d'une réunion politique au stade national, M. Taylor a repris à son compte un slogan célèbre du politicien afro-américain Jessie Jackson.

Ainsi, dans cette capitale indiscutablement africaine en dépit de la destruction et des dix mois d'arriérés de salaire qu'accumulent les fonctionnaires, les Libériens sont fiers d'élire à l'américaine un président, une Chambre des représentants et un Sénat. Sur le dollar libérien, la devise *« L'amour de la liberté nous a amenés ici »* rappelle que des esclaves affranchis sont venus des Etats-Unis pour fonder ce pays. Dans la plus ancienne république d'Afrique, qui célèbre ses cent cinquante ans d'indépendance, les descendants des esclaves affranchis – les *« americos »* – ne représentent que 5 % de la population.

La république du Liberia



Président du Conseil d'Etat (instance exécutive transitoire)	Ruth Perry (depuis le 9/96)
Capitale	Monrovia
Superficie	111 370 km²
Population (95)	3 millions
700 000 réfugiés dans les pays voisins	
Langues	anglais (mandagué, gora)
Animistes	70 %
Musulmans	20 %
Chrétiens	10 %
Ressources	bois, caoutchouc minerais, or et diamants
Monnaie	dollar libérien (1 $ = 5,01 FF au 1/9/95)

Source : AFP

La plus ancienne république d'Afrique noire, fondée en 1822 par des esclaves américains libérés, indépendante depuis le 26 juillet 1847 et dirigée par les descendants d'anciens esclaves jusqu'à l'assassinat du président William Tolbert, lors d'un coup d'Etat mené le 12 avril 1980 par Samuel Doe.
Le 24 décembre 1989, le Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor déclenche la guerre civile contre le régime militaire du président Doe, qui sera assassiné le 10 septembre 1990.

TREIZE PARTIS EN LICE

Les électeurs espèrent que ces premiers scrutins depuis 1985 mettront un terme définitif à la guerre civile. Beaucoup se sont lancés avec enthousiasme pour soutenir l'un des treize partis en lice. Cet enthousiasme s'exprime parfois de façon surprenante. Ellen Johnson-Sirleaf est la seule femme candidate à la présidence, mais ses partisans scandent : *« Ellen, c'est l'homme qu'il nous faut ! »*

Opposante au dictateur Samuel Doe avant l'assassinat de ce dernier en 1990, Mme Johnson-Sirleaf, cinquante-huit ans, est une femme d'affaires considérée comme un adversaire qui pourrait donner du fil à retordre à Charles Taylor, surtout si celui-ci n'obtient pas la majorité absolue au premier tour et si ses adversaires constituent un front de refus. Mais M. Taylor est certain que ses efforts seront récompensés : *« Nous allons gagner, parce que nous nous sommes investis totalement dans une campagne à l'occidentale. »* Sa radio privée est la seule qu'on peut capter partout dans le pays – l'émetteur de la radio nationale est détruit.

Pour accéder aux localités perdues de la forêt tropicale, Charles Taylor dispose de véhicules tout-terrain, d'un hélicoptère et de bateaux pour les villes côtières. S'il refuse l'hypothèse de la défaite, la faction des Krahns, – ses adversaires de l'ethnie de Samuel Doe –, reste discrète sur la perspective de son éventuelle victoire. Actuellement, toutes les factions travaillent ensemble au sein du gouvernement de transition. *« Une fois que les jeux seront faits, les problèmes vont resurgir*, commente la représentante d'une organisation humanitaire. *Et même si Taylor promet un nouveau gouvernement d'unité nationale, les intérêts économiques autour du diamant et du caoutchouc reprendront le dessus. »* Un résident libérien du quartier des ambassades, où était concentrée une bonne partie des violences en 1996, constate que moins du quart des « combattants » qu'il connaît ont été réinsérés dans la société. *« Le reste* [âgés de dix à quinze ans] *sont des coursiers, des cireurs de chaussures. Ils ne font rien d'autre. Il sera bien facile de recruter des volontaires si les combats reprennent. »*

Mais les habitants du centre-ville sont rassurés par la présence des dix mille cinq cents soldats de l'Ecomog (Force d'interposition ouest-africaine de maintien de la paix au Liberia). Sous le commandement du Nigeria, des militaires venus de dix pays d'Afrique de l'Ouest assurent le maintien de la paix et, bien que le récent désarmement des factions ne paraisse que partiel, aucune milice ne semble vouloir tester les « casques blancs ». Mercredi 16 juillet, des chars de l'Ecomog ont encore sillonné le centre-ville dans une démonstration de force saluée par la population.

Même si certains ont stocké des provisions pour le week-end du scrutin – « au cas où » –, la montée spectaculaire du dollar libérien confirme le vent d'optimisme qui souffle sur Broad Street. Devant la toute nouvelle statue de l'idole franco-libérienne de football George Weah – une statue inaugurée au début du mois en présence de l'attaquant du Milan AC –, les changeurs de billets au marché noir manient leurs liasses avec le sourire. En une semaine, le taux de change est passé de 65 à 45 « libertys » pour 1 dollar US. *« En tout cas, si c'était Weah qui se présentait*, déclare l'un d'entre eux en montrant la statue du doigt, *il n'y aurait même pas photo. »*

François Picard

Des Rwandais accusés de génocide ont été arrêtés au Kenya

SEPT RWANDAIS, dont un ancien premier ministre, soupçonnés d'avoir participé au génocide de 1994, ont été arrêtés à Nairobi vendredi 18 juillet par les autorités kenyanes. Ces arrestations ont été effectuées à la demande du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), dont le siège se trouve à Arusha, en Tanzanie, jusqu'à présent très critiqué pour son inefficacité. Selon une source kenyane, dix personnes ont été arrêtées, mais la liste communiquée par le TPR ne comprend que sept noms.

Cette opération, baptisée « Naki » (Nairobi-Kigali), intervient quarante-huit heures après la visite à Nairobi de l'homme fort du Rwanda, le général Paul Kagamé, vice-président et ministre de la défense, destinée à améliorer les relations entre les deux pays, qui étaient tendues depuis la fin de la guerre civile au Rwanda, en juillet 1994.

Parmi les personnalités arrêtées figure Jean Kambanda, qui était premier ministre du gouvernement intérimaire mis en place après l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, point de départ de la guerre civile et du génocide au cours duquel plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés. Sur la liste figure aussi Pauline Nyiramasuhuko, ancien ministre du gouvernement du président Juvénal Habyarimana puis du gouvernement intérimaire. Elle serait la première femme à comparaître devant un tribunal international.

De nombreux Rwandais soupçonnés d'avoir participé au génocide s'étaient réfugiés au Kenya après la victoire des Forces patriotiques rwandaises (FPR), dirigées par le général Kagamé, en juillet 1994. Ami proche de feu Juvénal Habyarimana, le président Daniel arap Moi avait menacé en octobre 1995, d'arrêter tout délégué du TPR présent dans son pays pour enquêter. A la suite de pressions internationales, il avait dû finalement accepter un mois plus tard de coopérer avec les autorités du tribunal.

SUCCÈS DU TPR

Le TPR obtient avec ces arrestations un succès significatif, qu'il ne manquera pas d'exploiter, après les nombreuses critiques dont il a fait l'objet. Fondé en novembre 1994, il n'a toujours pas prononcé la moindre peine. Douze accusés se trouvent dans les prisons d'Arusha, mais seuls trois procès ont été engagés. *« J'espère que ces arrestations vont augmenter l'intérêt porté à la qualité du travail effectué par le tribunal, à la lumière de l'indéniable succès qu'il a désormais à son actif »*, a déclaré vendredi le président du TPR, le juge sénégalais Laïty Kama. Début 1997, le greffier du tribunal et son procureur général adjoint avaient été démis de leurs fonctions par le secrétaire général de l'ONU, qui évoquait leur incompétence et des problèmes de gestion graves. En mai, des manifestations hostiles au procureur général du tribunal, Louise Arbour, avaient été organisées à Kigali, pour réclamer le transfert du TPR au Rwanda.

La justice rwandaise a déjà prononcé les sentences de cent quarante-deux procès, incluant soixante et une condamnations à mort, selon un rapport des Nations unies, vendredi. Après les arrestations de vendredi, dix-neuf Rwandais sont maintenant détenus par le TPR à Arusha. Parmi eux, figure le colonel Théoneste Bagosora, directeur du cabinet du ministre de la défense, qui a assumé les plus hautes responsabilités militaires et politiques après la mort de Juvénal Habyarimana. Le nom du colonel Bagosora apparaît en première position sur la liste des « génocidaires » établie fin 1994 par les nouvelles autorités rwandaises. – *(AFP)*

Les autorités algériennes rappellent au chef du FIS l'interdiction de toute activité partisane

Abassi Madani doit aussi s'abstenir de déclaration publique

Trois jours à peine après sa remise en liberté conditionnelle, le « numéro un » du Front islamique du salut (FIS) dissous, Abassi Madani, s'est vu sèchement signifier, vendredi 18 juillet par le ministre algérien de l'intérieur l'interdiction de toute activité politique. Deux organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé la condamnation à trois ans de prison d'un avocat des dirigeants islamistes.

LE MINISTRE algérien de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a sévèrement rappelé à l'ordre, vendredi 18 juillet, le chef du Front islamique du salut (FIS) dissous, Abassi Madani, après des déclarations que ce dernier a faites à la presse (*Le Monde* du 19 juillet).

Dans un arrêté, le ministre, s'appuyant notamment sur le régime de libération conditionnelle de M. Madani, ainsi que sur le décret du 9 février 1992 instaurant l'état d'urgence et la dissolution du FIS, précise que M. Madani *« doit s'interdire toutes activités partisanes ou politiques, de quelque manière ou de quelque nature que ce soit »*.

Il est, en outre, *« astreint »* à observer les conditions suivantes : *« Toute déclaration verbale ou écrite (...), ainsi que toute participation à une réunion ou manifestation publique, demeurent soumises à l'autorisation préalable et écrite du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement »*. M. Madani doit aussi *« s'abstenir de toute attitude ou activité de nature à nuire à l'ordre et à la tranquillité publics »*.

« DES OBLIGATIONS LÉGALES »

Relayant ce décret, l'agence algérienne de presse APS a rappelé vendredi soir à M. Madani *« qui, semble-t-il, (...) n'a pas saisi la portée exacte de la mesure dont il a bénéficié »*, qu'en lui accordant la liberté conditionnelle, le 15 juillet, le parquet militaire de Blida *« n'a fait qu'appliquer les dispositions prévues en faveur de tout condamné ayant purgé une partie de sa peine »*. La libération conditionnelle, a ajouté l'APS, *« implique des obligations légales à observer sans défaillance »*. *« Tout manquement amènerait les pouvoirs publics (...) à prendre les mesures qu'impose la loi »*, a précisé l'agence de presse.

M. Madani, qui, depuis sa libération, résidait dans la maison de ses parents dans le quartier de Belcourt, à Alger, aurait été transféré, vendredi 18 juillet, selon ses voisins, vers une autre résidence sur les hauteurs de la capitale.

La condamnation à trois ans de prison de l'un des avocats des dirigeants islamistes algériens, Rachid Mesli, a été dénoncée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et par Human rights watch (HWR).

Dans des communiqués séparés, ces deux organisations de défense des droits de l'homme s'insurgent notamment contre le refus des autorités algériennes d'autoriser les organisations internationales de défense des droits de l'homme d'assister au procès et contre l'accusation retenue contre M[e] Mesli, à savoir *« apologie et encouragement des groupes terroristes »*. Cette accusation a été introduite à la fin du procès après que l'intéressé eut été déclaré non coupable des chefs d'inculpation pour lesquels il a été arrêté, indiquent les deux organisations.

Le prince Ranariddh renonce à la « résistance armée » au Cambodge

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Répondant à un souhait émis par son père, le roi Norodom Sihanouk, et prenant acte d'un rapport de forces défavorable sur le terrain, le prince Norodom Ranariddh a fait savoir, vendredi 18 juillet à Bangkok, qu'il renonçait à la *« résistance armée »* au Cambodge. Le prince, limogé du pouvoir par Hun Sen le 5 juillet, mise sur une *« solution politique »*.

Arrivés samedi 19 juillet à Phnom Penh après avoir rencontré le roi Sihanouk à Pékin et le prince Ranariddh à Bangkok, les émissaires de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean) cherchent l'ébauche d'une telle solution, en proposant une transition jusqu'à l'organisation d'élections en mai 1998. De son côté, Washington maintient que la coalition gouvernementale en place avant le coup de force doit être reconstituée.

La proposition américaine, que Stephen Solarz, émissaire du président Clinton, est chargé de faire valoir, est généralement jugée déphasée à Phnom Penh. Sur le terrain, aucun affrontement sérieux n'a eu lieu. Dans le Nord, les unités du parti royaliste, le Funcinpec, fidèles à Ranariddh, se sont repliées sur la frontière thaïlandaise. Dans le Nord-Ouest, des accords de cessez-le-feu prévalent ou se dessinent.

UN FAIT ACQUIS

A Phnom Penh, la majorité des ministres et des députés du Funcinpec se sont ralliés à la formule négociée cette semaine avec Hun Sen et son Parti du peuple cambodgien (PPC) : Ranariddh sera remplacé par Ung Huot (Funcinpec, ministre des affaires étrangères) au poste de premier premier ministre et Hun Sen conservera ses fonctions de deuxième premier ministre. Il sera difficile de revenir sur cette solution si elle est approuvée par la majorité qualifiée des députés (84 sur 120). Les émissaires de l'Asean (les ministres des affaires étrangères des Philippines, d'Indonésie et de Thaïlande) se sont donc heurtés, dans leur négociation avec Hun Sen, à un fait acquis. Les partisans armés de Ranariddh sont en déroute ou n'ont pas envie de se battre. Ils ne peuvent pas compter sur l'approbation du roi ni sur des appuis extérieurs. La seule force d'appoint concevable serait le dernier carré de Khmers rouges insurgés dans le Nord autour de Ta Mok, Khieu Samphan et Pol Pot, eux-mêmes très isolés.

Hun Sen ne devrait donc pas céder, quitte à ce que l'admission du Cambodge au sein de l'Asean soit reportée de quelques mois. Le Cambodge n'est pas la Birmanie et le fait accompli des 5 et 6 juillet a été accepté par la majorité du Funcinpec. Le roi en a pris acte.

Jean-Claude Pomonti

Le Gabon accueille des négociations de paix sur le Congo

LIBREVILLE. Les représentants du président congolais, Pascal Lissouba et de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, ont entamé, vendredi 18 juillet à Libreville, des négociations de paix sous l'égide du président gabonais Omar Bongo et du représentant spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine, Mohamad Sahnoun. *« Il y a eu des suggestions sur la consolidation du cessez-le-feu et sur les mesures à prendre au niveau politique pour la réconciliation nationale »*, a déclaré M. Sahnoun après ses entretiens vendredi, dans des salles différentes, avec les délégations. De nouvelles discussions étaient prévues samedi et les négociateurs espéraient réunir les parties concernées autour de la même table pour discuter d'abord de l'organisation d'un scrutin présidentiel dans les deux mois. Fixé initialement au 27 juillet, cette élection a été reportée en raison des violents affrontements des milices de M. Lissouba et M. Sassou Nguesso. L'ONU, selon des diplomates occidentaux à New York, élabore des plans pour l'envoi d'une force de maintien de la paix à Brazzaville. – *(AFP, Reuter.)*

Les pourparlers sur le Sahara occidental se poursuivent à Londres

LONDRES. Des entretiens entre le gouvernement du Maroc et le Front Polisario sur l'avenir du Sahara occidental – que les deux parties se disputent depuis plus de vingt ans – devaient avoir lieu samedi 19 et dimanche 20 juillet à Londres, a annoncé un porte-parole des Nations unies dans la capitale britannique. Ces discussions, sous les auspices de James Baker, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, sont destinées à *« mettre en application le plan de paix de l'ONU de 1991 ou à y apporter des modifications si les parties se mettent d'accord »*.
Une première série d'entretiens avait eu lieu en juin à Lisbonne. Selon les Nations unies elles s'étaient *« particulièrement bien »* déroulées et M. Baker avait présenté aux deux parties un document portant sur des *« points de convergence »*. M. Baker, selon le porte-parole, continuera sa mission *« aussi longtemps que les discussions sembleront pouvoir déboucher sur des progrès »*. Proposée en 1992 par l'ONU, l'organisation d'un référendum d'autodétermination bute sur la question de la composition de l'électorat. – *(AFP.)*

DEPÊCHES

■ **AFRIQUE DU SUD : cent quatre-vingt-onze personnes** sont mortes depuis le 1[er] avril, alors qu'elles étaient en détention dans les locaux de la police sud-africaine, indique Amnesty international. La violence policière héritée de l'apartheid est encore largement répandue dans le pays, note Amnesty. – *(AFP.)*

■ **MALI : des élections législatives** devaient se tenir dimanche 20 juillet au Mali, sans la participation de l'opposition radicale, composée de dix-huit partis, et qui, depuis un an, a multiplié manœuvres et surenchères pour bloquer le processus électoral. Dix sept partis sur 63 recensés, dont 5 pour l'opposition modérée, participent au scrutin. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : une majorité d'Israéliens** ne croient plus à la paix avec les Palestiniens et les pays arabes, selon un sondage rendu public, vendredi 18 juillet, par la deuxième chaîne de télévision. A la question *« croyez-vous qu'il soit possible de parvenir à la paix ? »*, 58 % des personnes interrogées répondent par la négative et 42 % pensent le contraire. – *(AFP.)*

L'administration américaine dresse un bilan positif des trois ans de l'Alena

WASHINGTON
de notre correspondant

La récente publication d'un rapport sur le bilan de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), entré en vigueur le 1[er] janvier 1994, doit être replacée dans son contexte politique : elle intervient alors que la Maison Blanche n'a pas perdu espoir de remporter la bataille du *fast-track*. Sans cette *procédure parlementaire* permettant à l'administration de conclure des accords commerciaux sans que ceux-ci puissent être modifiés par le Congrès, l'entrée du Chili au sein de l'Alena est fortement compromise.

Ce double objectif explique l'état des lieux plutôt optimiste dressé par le gouvernement américain, même s'il est vrai que les retombées positives de ce partenariat à trois (Etats-Unis, Canada et Mexique) sont indéniables, tout comme ses effets pervers. En 1993, un vif débat avait opposé partisans et adversaires du libre-échange. Les premiers annonçaient l'avènement d'une ère de prospérité, alors que les Cassandre prédisaient la disparition de centaines de milliers d'emplois. Or, dans ce domaine, l'impact de l'Alena n'a été que relatif.

Le rapport souligne *« un effet positif modeste sur les exportations nettes américaines, sur le revenu, l'investissement et les emplois »*. Avec d'autres accords commerciaux, écrit Bill Clinton dans une lettre au Congrès, l'Alena a contribué à faire progresser les exportations américaines de 37 % depuis 1993. La part continentale dans l'ensemble des échanges des Etats-Unis avec le reste du monde s'est cependant accrue : en 1996, un tiers du commerce américain s'est effectué avec le Mexique et le Canada. S'il est moins facile de mesurer l'impact de l'Alena sur l'évolution des échanges avec le Canada (en raison de l'ancienneté des liens entre les deux pays), les chiffres sont plus éloquents pour le Mexique.

Les exportations américaines à destination de son voisin du Sud ont progressé de 37 % en trois ans, mais ce « boom » a eu des effets négatifs : le surplus commercial dont bénéficiaient les Etats-Unis en 1994 s'est transformé en un déficit de 16 milliards de dollars en 1996. Les autorités mexicaines, pour leur part, n'ont guère de doutes : c'est grâce à ce partenariat commercial (et au plan de sauvetage financier international lors de la crise du peso), assure-t-on à Mexico, que le *pays a été capable de rétablir rapidement* son économie.

L'administration insiste sur la brièveté de la période de référence pour évaluer les mérites de l'Alena (l'accord porte sur quinze ans), ainsi que sur le caractère peu quantifiable des retombées politiques. En retrouvant la prospérité économique, a souligné Robert Rubin, secrétaire au Trésor, le Mexique a acquis une stabilité politique qui en fait un partenaire plus fiable pour les Etats-Unis, notamment s'agissant de la lutte contre le trafic des stupéfiants et l'immigration clandestine.

EFFETS NÉGATIFS POUR L'EMPLOI

Sans surprise, ce plaidoyer *pro domo* passe sous silence les critiques adressées à l'Alena. Celles-ci ont été résumées dans un rapport publié par une demi-douzaine d'organisations privées proches des syndicats et des milieux de défense de l'environnement. *« Les salaires et les niveaux de vie ont fléchi dans les trois pays* [de l'Alena], conclut cette étude ; *les droits des travailleurs et leur marge de manœuvre dans la négociation collective ont été affaiblis. Les dégâts causés à l'environnement de l'Amérique du Nord se sont intensifiés ; les risques de contamination des réserves de nourriture se sont accrus ; le commerce frontalier de stupéfiants s'est accéléré. »*

Les syndicats soulignent les effets négatifs pour l'emploi et les salaires. Ceux des Mexicains auraient baissé de 40 %, selon Ron Carey, le président du Syndicat des Teamsters (camionneurs). L'Alena, affirme Peter di Cicco, président de la branche industrielle de la centrale AFL-CIO, a fait perdre plus de 420 000 emplois à l'industrie américaine. Affirmation démentie par Gene Sperling, directeur du Conseil économique national, pour qui le commerce avec le Mexique et le Canada a permis de créer quelque 311 000 emplois net aux Etats-Unis. Ce dialogue de sourds est au cœur du débat sur le libre-échange : celui-ci supprime-t-il des emplois ou en crée-t-il ?

GLOBALISATION DES ÉCHANGES

En vérité, les deux, puisque des emplois de plus en plus sophistiqués voient le jour, alors que des tâches traditionnelles disparaissent. C'est donc la question plus large de la globalisation des échanges qui est posée, avec son double corollaire de l'insécurité et de la précarité de l'emploi. Il est indéniable que l'industrie américaine a tendance à délocaliser certaines unités de production, en particulier au Mexique, pour bénéficier de salaires inférieurs. Cette perspective est utilisée comme une menace par les employeurs, à la fois pour maintenir les salaires à la baisse et dissuader les syndicats de s'organiser.

Les frustrations des ouvriers mexicains à l'égard de l'Alena sont donc compréhensibles : si le Mexique prospère grâce au renforcement de ses échanges commerciaux avec ses puissants partenaires, on ne peut en dire autant des Mexicains appartenant aux couches défavorisées. En réalité, le débat sur les mérites de l'Alena n'a pas beaucoup progressé aux Etats-Unis, d'autant que les échéances de politique intérieure ont tendance à radicaliser les positions.

Richard Gephardt, le chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, qui se pose en challenger du vice-président Al Gore pour le scrutin présidentiel de 2000, est devenu le champion des syndicats et, *de facto*, celui des adversaires d'un élargissement de l'Alena. Pour Bill Clinton, la bataille du *fast-track* pourrait donc se révéler aussi difficile que celle qui avait précédé la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Laurent Zecchini

L'Armée républicaine irlandaise annonce un nouveau cessez-le-feu

La représentation politique de l'IRA pourrait être admise aux négociations sur l'Ulster

L'IRA a annoncé un nouveau cessez-le-feu, samedi 19 juillet, qui devait prendre effet dimanche, mettant fin à dix-huit mois d'attentats et de violences. Les dirigeants du Sinn Fein, la branche politique du mouvement républicain, Gerry Adams et Martin McGuinness, avaient publié vendredi un communiqué appelant l'IRA à *« rétablir son cessez-le-feu d'août 1994 »*, rompu début 1996.

LONDRES
de notre correspondant

Au terme de deux semaines de rebondissements en Irlande du Nord, un nouveau cessez-le-feu de l'IRA a été annoncé, samedi 19 juillet. Dès vendredi, Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, avait déclaré, à Dublin, qu'il avait demandé au mouvement terroriste de rétablir le cessez-le-feu rompu le 9 février 1996. Il a rappelé qu'il avait *« dit clairement (...) qu'il ne demanderait une telle restauration à l'IRA que s'il était convaincu qu'il obtiendrait une réponse positive »*.

Deux conditions devaient être remplies par le gouvernement de Tony Blair, si l'on en croit le communiqué du Sinn Fein. D'abord l'engagement de Londres et de Dublin que les pourparlers de paix lui seraient ouverts sans conditions préalables, qu'ils ne s'éterniseraient pas et que la question du désarmement – cruciale pour les unionistes protestants et le précédent gouvernement conservateur – ne saurait bloquer les négociations. Ensuite, qu'il y aurait des changements politiques substantiels *« sur la base d'un accord de paix démocratique ayant l'approbation de tout le peuple irlandais »*. M. Adams a aussi réaffirmé l'objectif des républicains d'une *« Irlande unie »*, exigeant que tout accord de paix permette aux nationalistes de s'exprimer politiquement et que *« l'on ne revienne pas à la domination unioniste»*.

Que s'est-il donc passé depuis une semaine, après la décision historique des Orangistes protestants de dérouter leurs marches jugées les plus offensantes par les catholiques (*Le Monde* du 15 juillet) ? Le 12, Martin MacGuinness, le « numéro 2 » du Sinn Fein, nous avait affirmé qu'il *« ne présenterait pas à l'IRA un paquet qu'elle ne saurait accepter »* et que celle-ci ne rendrait pas la moindre arme. C'est donc entre dimanche et jeudi que les choses ont bougé. Dès le week-end, on avait senti poindre l'inquiétude des unionistes d'un assouplissement de la position de Londres sur le désarmement ; leur principal chef, David Trimble, a été reçu par Tony Blair, mais n'a pas été rassuré.

La publication par le ministère chargé de l'Irlande du Nord d'une correspondance avec le Sinn Fein pourrait fournir la clé du changement d'attitude des républicains : Londres y demande un *« certain désarmement »* après que des progrès substantiels auront été acquis dans les négociations. L'idée d'un *désarmement parallèle aux négociations* avait été rejetée par les poseurs de bombes catholiques et protestants. Cet obstacle étant levé, l'IRA pouvait envisager un cessez-le-feu sans donner l'impression d'une reddition à ses partisans chauffés à blanc par les derniers troubles. Le récent changement de gouvernement à Londres et à Dublin a également contribué à détendre l'atmosphère.

UNE PÉRIODE D'ATTENTE

Avec la communauté catholique s'entend. Car la balle est désormais dans le camp des unionistes. C'est à eux de dire s'ils acceptent de participer à des pourparlers dont le Sinn Fein était exclu il y a peu encore. Les « durs » du parti du révérend Ian Paisley semblent décidés à claquer la porte. Les Unionistes d'Ulster de M. Trimble pas encore, mais ils exigent non seulement un désarmement parallèle aux négociations, mais la dissolution de l'IRA et dénoncent la faiblesse d'un gouvernement britannique accusé d'avoir capitulé en rase campagne face aux terroristes. Paradoxalement, les représentants des paramilitaires loyalistes ont accueilli avec un optimisme prudent l'annonce du Sinn Fein.

Le cessez-le-feu de l'IRA devrait ouvrir au Sinn Fein, après une *période d'attente de six semaines*, les portes de négociations prévues entre le 15 septembre et la fin mai 1998. Il devrait permettre aux républicains de sortir de l'isolement dans lequel ils s'étaient eux-mêmes plongés en reprenant les armes et en assassinant plusieurs membres des forces de l'ordre. Mais il devrait aussi mettre l'accent sur les atrocités auxquelles continuent de se livrer, en dépit de leur cessez-le-feu affiché, les terroristes loyalistes. Après avoir tué un policier à coups de pieds le mois dernier, ceux-ci viennent de prendre la vie d'une jeune catholique dont le seul crime avait été d'avoir passé la nuit chez son petit ami protestant.

Alors qu'elle était il y a deux semaines au bord de l'abîme, avec la collusion entre le gouvernement de Londres, la police et les protestants pour forcer une parade orangiste à travers le quartier catholique de Drumcree, l'Irlande du Nord semble pouvoir recommencer à respirer. Mais son histoire chaotique depuis la partition de 1922 incite toujours à la prudence. Toutefois, comme le faisait remarquer vendredi soir le père d'une victime d'un attentat de l'IRA, *« les gens ne meurent plus pendant un cessez-le-feu »*.

Patrice de Beer

Félix Rohatyn est nommé ambassadeur des Etats-Unis en France

Ce banquier francophone succède à Pamela Harriman

WASHINGTON
de notre correspondant

Félix Rohatyn, qui a été nommé, vendredi 18 juillet, ambassadeur des Etats-Unis en France – où il succède à Pamela Harriman, décédée le 5 février –, est un francophone et un francophile. Né en 1928 à Vienne (Autriche), il a passé une partie de son enfance en France, qu'il a quittée avec sa famille en 1942, au moment de l'Occupation allemande. Chevalier de la Légion d'honneur en 1983, commandeur en 1995, il connaît bien le Tout-Paris politique, pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles. Entré chez Lazard Frères & Co en 1948, c'est en qualité de directeur général de cette banque d'investissement de New York aux racines très françaises (et britanniques) qu'il a pris sa retraite, il y a quelques mois.

« Expert reconnu en matière de fusions et d'acquisitions d'entreprises » et, de façon plus large, de politique économique et de vie des affaires, comme le souligne un communiqué de la Maison Blanche, il jouit d'une réputation internationale, bien que sa carrière se soit pour l'essentiel déroulée à New York, où il habite. Président de la Municipal Assistance Corporation de 1975 à 1993, il fut l'un des principaux artisans du sauvetage de la ville dans les années 70, lorsque la municipalité était menacée de faillite financière. Il avait à l'époque réussi à imposer de larges réductions budgétaires.

Cet homme respecté à Wall Street (il est l'ancien gouverneur du New York Stock Exchange) a toujours été considéré par les républicains comme un dangereux *« libéral »* (homme de gauche) partisan du rôle actif de l'Etat dans l'économie, bref, un défenseur de ce *« Big Government »* devenu la bête noire du Grand Old Party. C'est cette réputation qui lui a coûté le poste prestigieux de vice-président de la Réserve fédérale américaine, que Bill Clinton voulait lui confier en janvier 1996, en remplacement de l'économiste Alan Blinder. Plusieurs membres du Congrès, à l'initiative du sénateur républicain Connie Mack, s'étaient mobilisés contre lui. La Maison Blanche l'avait mollement soutenu, reconnaissant que le *« climat politique »* rendait sa confirmation par le Sénat incertaine, ce qui avait convaincu Félix Rohatyn d'abandonner la partie.

Les sénateurs vont devoir se prononcer sur sa candidature au poste d'ambassadeur en France à un moment où le Congrès s'intéresse aux douteux financements électoraux reçus par le Parti démocrate. Or M. Rohatyn, démocrate de longue date, finance depuis des années, avec son épouse Elizabeth (présidente de la New York Public Library), les candidats du parti de Bill Clinton, pour lequel il aurait versé quelque 600 000 dollars (environ 3,5 millions de francs) depuis 1993, selon le *New York Times*. Le problème n'est pas le principe de ces contributions – une pratique courante de la politique américaine –, mais le fait que le recours à cet usage consistant à nommer à des postes diplomatiques des donateurs de partis politiques tombe, en l'occurrence, dans un « climat » qui ne favorise pas M. Rohatyn.

Laurent Zecchini

L'ancien juge de Milan Antonio Di Pietro revient en politique

ROME
de notre correspondant

L'ancien juge vedette de l'opération *mani pulite* (« mains propres »), Antonio Di Pietro, revient en politique. L'ex-magistrat n'avait, il est vrai, jamais caché ses intentions depuis qu'il a abandonné ses fonctions judiciaires en décembre 1994. Le héros de la lutte anticorruption s'était vu proposer un portefeuille ministériel par Silvio Berlusconi en mai 1994, lorsque ce dernier devint président du conseil. Il avait décliné l'offre. En mai 1996, il accepta d'entrer dans le gouvernement de centre-gauche au poste de ministre des travaux publics. Six mois plus tard, le 14 novembre, cet homme-symbole de la lutte anticorruption, devenu un personnage controversé et turbulent, démissionnait avec fracas en dénonçant la *« monstrueuse vendetta »* menée contre lui par ceux *« qui veulent [l]'utiliser pour discréditer d'un côté l'enquête "mains propres" et de l'autre le gouvernement et les institutions »*.

Depuis, *« Tonino »* était devenu professeur d'université, puis avocat. Tout le monde lui prêtait l'intention de former son propre parti politique, situé à droite de l'échiquier politique. Il était censé attendre le moment opportun après avoir formulé, en décembre 1995, les douze points de sa pensée politique. Finalement, Antonio Di Pietro a choisi, cette semaine, de présenter sa candidature au siège de sénateur à Florence sous la bannière de la coalition de l'Olivier (centre-gauche). S'il est élu, à l'automne, il remplacera Pino Arlacchi, célèbre spécialiste de la Mafia appelé à devenir vice-secrétaire de l'ONU chargé de la criminalité.

ACCUSATIONS DE CORRUPTION

Ce choix – qui lui permettra de tester sa popularité, même si le siège est fermement détenu par la gauche – a immédiatement soulevé une mini-tempête dans les milieux politiques. Cela pour deux raisons. Tout d'abord, l'ancien magistrat n'est pas encore lavé de tous les soupçons de *« concussion »* et d'*« abus de fonction »* qui pèsent sur sa personne. Cette décision intervient d'ailleurs au moment même où les accusations de corruption redoublent, notamment de la part de l'un de ses anciens amis, l'industriel de la construction Antonio d'Adamo, qui affirme que M. Di Pietro a reçu en cadeau une voiture, un téléphone mobile et une garçonnière à Milan. Les détracteurs du juge Di Pietro l'ont donc immédiatement soupçonné de rechercher l'immunité parlementaire. *« Si je suis renvoyé devant la justice, je ne serai pas candidat »*, a répliqué Antonio Di Pietro, alors que Silvio Berlusconi faisait savoir que toute autre personne à sa place serait déjà en prison.

De plus, la droite a été fort chagrinée d'avoir perdu un ténor politique qu'elle s'était cru acquis. Silvio Berlusconi avait espéré ranger dans son camp celui qui fut à l'origine de ses ennuis judiciaires en novembre 1994. Nombreux sont ceux qui pensent que le chef de file de la droite n'est pas étranger aux nouvelles accusations formulées contre l'homme qui fut son ennemi juré. Silvio Berlusconi a affirmé à plusieurs reprises qu'il détenait des éléments sérieux à charge contre l'ex-magistrat. *« La mascarade est finie »*, a déclaré M. Berlusconi, avant d'adapter la formule de Mao en affirmant : *« Di Pietro est un tigre de papier. »*

A gauche, le recrutement du juge ne fait pas l'unanimité. Les communistes et les Verts trouvent le personnage encombrant. Qu'il obtienne un siège de sénateur ou non, Antonio Di Pietro, personnage ambitieux et polémique, n'a pas fini de faire parler de lui.

Michel Bôle-Richard

Boeing : M. Kohl propose de créer un grand groupe aéronautique européen

BONN. *« Je suis de l'avis que l'Europe doit donner une réponse claire à la concurrence américaine à travers la création de son propre grand groupe »* aéronautique, a lancé le chancelier allemand Helmut Kohl lors d'une conférence de presse, vendredi 18 juillet. Pour M. Kohl, c'est la réponse claire à apporter à la fusion entre Boeing et McDonnell Douglas. Ce groupe, a-t-il précisé, associerait *« par exemple les Français, les Allemands, les Britanniques, les Suédois et pourquoi pas les Italiens ou encore les Espagnols »*. La commission européenne a émis de fortes réserves sur le projet Boeing, considérant qu'il fausse la concurrence (*Le Monde* du 19 juillet). Boeing ne semble pas prêt aux concessions demandées par la Commission. Bruxelles rendra son avis le 23 juillet. M. Kohl a souligné que l'Allemagne et la France devaient éclaircir la forme juridique que pourrait revêtir à l'avenir l'industrie européenne de l'aéronautique et de l'espace. Il s'est prononcé clairement pour une société anonyme.

DEPÊCHES

■ **OTAN-RUSSIE : la première réunion** du Conseil conjoint OTAN-Russie prévu par l'Acte fondateur signé le 27 mai à Paris, a eu lieu, vendredi 18 juillet à Bruxelles, au niveau des ambassadeurs. Purement formelle, cette première rencontre a permis de préciser les règles de fonctionnement du Conseil, présidé par une troïka, composée du secrétaire général de l'OTAN, de l'ambassadeur russe et d'un représentant d'un des seize pays membres de l'Alliance atlantique. – *(AFP)*

■ **ESPAGNE : le gouvernement** espagnol a annoncé, vendredi 18 juillet, qu'il allait demander à la France et au Mexique d'extrader deux membres de l'organisation séparatiste basque ETA, accusés en Espagne d'être liés à des activités terroristes. Il s'agit de l'ex-dirigeant de l'ETA, José Luis Alvarez Santacristina « Txelis », déjà réclamé quatre fois à la France, et de Oscar Cadenas Llorente qui a fait l'objet d'une première demande d'extradition au Mexique. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le Parlement** bulgare a adopté, vendredi 18 juillet, une loi permettant d'ouvrir les dossiers des services secrets communistes. Ce texte autorise l'accès public à toutes les archives accumulées depuis le début du siècle jusqu'à 1989. Les dossiers des ministres et de leurs adjoints, des députés, des hauts magistrats, des directeurs généraux de la radio et de la télévision nationales, et de l'agence de presse BTA seront prochainement ouverts. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : la commission électorale centrale** (CEC) a publié, vendredi 18 juillet, les résultats définitifs des élections législatives anticipées du 29 juin, qui confirment une très large victoire des socialistes et de leurs alliés (117 sièges sur 155). Le président Sali Berisha, qui a réaffirmé la veille son intention de démissionner plutôt que de cohabiter avec les socialistes, devrait convoquer le nouveau Parlement pour lundi. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le premier ministre russe** Viktor Tchernomyrdine a plaidé, vendredi 18 juillet, à Bruxelles pour l'adhésion de la Russie à l'Union. *« La perspective ne peut être autre que l'adhésion à l'Union européenne »*, a-t-il déclaré. La Commission de Bruxelles a proposé, mercredi 16 juillet, que des négociations commencent en janvier 1998 avec la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovénie et l'Estonie, mais n'a jamais cité la Russie parmi les candidats. – *(Reuter.)*

■ **TADJIKISTAN : les forces du gouvernement** tadjik et les rebelles islamistes ont échangé chacun sept prisonniers, vendredi 18 juillet, lors de la première opération de ce genre organisée depuis la signature d'un accord de paix à Moscou le 27 juin sous l'égide des Nations unies. La veille, deux cent soixante-quinze réfugiés civils tadjiks étaient rentrés d'Afghanistan dans le cadre de l'accord de paix. – *(AFP.)*

Le pape appelle M. Eltsine à préserver les libertés religieuses

ROME
de notre correspondant

Le pape Jean Paul II a écrit personnellement à Boris Elstine pour lui demander de ne pas promulguer la nouvelle loi sur la liberté religieuse, qui aboutirait à la discrimination du catholicisme. Le souverain pontife a pris la plume le 24 juin, soit le lendemain de l'adoption par la Douma du texte auquel il ne manque plus que la signature du président russe pour qu'il ait force de loi.

Faisant part de sa *« grave préoccupation »*, le pape indique à Boris Eltsine que les nouvelles dispositions adoptées sont *« très restrictives par rapport à la loi sur les confessions religieuses de 1990 et que, si elles étaient adoptées, elles constitueraient pour l'Eglise catholique en Russie une réelle menace pour le développement normal de ses activités pastorales et encore plus pour sa survie »*.

Cette loi prévoit en effet que seules les religions traditionnelles (orthodoxe, juive, boudhiste et islamique) pourront bénéficier à l'avenir des avantages réservés aux Eglises officielles, tandis que les autres (catholique et orthodoxe grecque notamment) en seront exclues. Présenté par des députés nationalistes et communistes, ce texte est considéré comme une réaction au développement des différents mouvements d'obédience chrétienne qui ont fleuri en Russie depuis la chute du communisme. Jean Paul II s'étonne que le catholicisme ne soit pas reconnu comme une religion traditionnelle. Le pape se tourne vers Boris Eltsine : *« Je suis sûr que vous saurez être vigilant et que vous prendrez les décisions opportunes au bon moment. »*

Alexis II, patriarche de Moscou et chef de l'Eglise orthodoxe de Russie, a répondu à ce qui est interprété comme *« une ingérence vaticane »* par une lettre signée de quarante-neuf autres dignitaires de l'Eglise orthodoxe en ces termes : *« Nous sommes convaincus qu'une non-signature de la loi conduira à une déstabilisation ultérieure de la Russie. Cette norme est destinée à renforcer la paix et la concorde dans notre patrie dont vous parlez infatigablement. »* Manifestement, le patriache Alexis II craint la concurrence sur ses terres de l'Eglise catholique – non officiellement – accusée de prosélytisme. L'œcuménisme si cher à Karol Wojtyla est loin d'être apprécié à Moscou. Il ne s'agit désormais plus de réconciliation, mais pratiquement de crise ouverte.

Le pape a rappelé dans sa lettre que la Russie avait signé le texte de la conférence de la CSCE à Vienne, le 19 janvier 1989, selon lequel les Etats participants s'étaient engagés à respecter le droit des communautés religieuses à s'organiser selon leurs propres structures hiérarchiques. Jean Paul II suggère à Boris Eltsine de faciliter *« une nouvelle rédaction du texte, qui soit garante de la paix religieuse de la grande nation russe »*. Le Sénat américain a directement menacé (par 94 voix contre 4) de bloquer son aide à la Russie (200 millions de dollars) si Boris Elstine apposait sa signature au bas de la loi controversée.

M. B.-R.

M. Kohl voit en M. Jospin un « socialiste idéaliste »

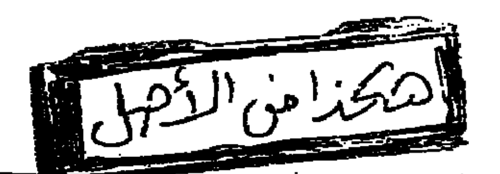
AVANT de prendre quatre semaines de vacances, Helmut Kohl a profité, vendredi 18 juillet, de sa traditonnelle conférence de presse pour annoncer les thèmes de sa campagne en vue des élections de l'automne 1998.

Il s'en est pris vertement aux sociaux-démocrates allemands, qui utilisent leur majorité au Bundesrat (la Chambre des Etats) pour bloquer les projets du gouvernement, que ce soient la réforme fiscale ou la remise à plat du système des retraites. Il a dénoncé le *« socialisme snobinard »* qui, selon lui, a cours en Allemagne avec Oskar Lafontaine, que le chancelier considère comme un représentant de la *« fraction toscane »* (équivalent allemand de la *« gauche caviar »*), appelée ainsi parce que, pendant l'été, elle élit domicile autour de Sienne.

Le chancelier s'est encore gaussé de son adversaire social-démocrate de 1994, que l'on disait imbattable et qui, aujourd'hui, *« est devenu commentateur du Tour de France »*. Une allusion transparente à Rudolf Scharping, ancien candidat à la chancellerie et président du groupe parlementaire SPD au Bundestag, grand amateur de cyclisme.

Le contraste n'en était que plus frappant avec les amabilités réservées au gouvernement français. Le chancelier a déconseillé à ses amis politiques de s'ériger en donneurs de leçons : *« Chacun doit balayer devant sa porte »*, a-t-il dit, ajoutant que *« les Français savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils font »*. Démentant toute tension dans les relations franco-allemandes, il a déclaré que *« le lien est trop étroit pour être inversé »*. Il a assuré avoir eu une impression *« positive »* de Lionel Jospin, *« un socialiste imprégné de beaucoup d'idéalisme »*, qu'il recevra le 28 août à Bonn.

« Nous-mêmes avons dit ce que nous voulions et ce que nous faisons », a expliqué Helmut Kohl à propos de la monnaie unique. *« Le moment venu, nous en discuterons »*, a-t-il dit, en répétant que les critères et le calendrier de l'euro seraient respectés.



ANNIVERSAIRE Le Parti communiste a organisé, les 18 et 19 juillet, dans le cadre du Festival d'Avignon, un spectacle en hommage à Louis Aragon pour donner le coup d'envoi à la célébration du centenaire de la naissance du poète, né le 3 octobre 1897. ● ROBERT HUE et la direction du PCF mettent l'accent sur la période la plus iconoclaste de l'écrivain – les années surréalistes –, celles que le Parti vouait naguère aux gémonies. Elle mise sur l'hommage national pour célébrer davantage l'écrivain que le politique. ● MSTISLAV ROSTROPOVITCH devait jouer, le 19 juillet au *soir*, à Avignon, la *5e Suite pour violoncelle* de Bach lors d'une soirée privée présidée par M. Hue. ● JACQUES CHIRAC, qui avait envisagé une visite, juste avant le premier tour des élections législatives, au moulin de Villeneuve, où Aragon est enterré avec Elsa Triolet, devrait s'y rendre dès la rentrée.

Le PCF juge que la France célèbre chichement le centenaire d'Aragon

Forcée de mener ses propres célébrations de la naissance du poète, compagnon de route du Parti communiste, la Place du Colonel-Fabien préfère fêter sa période surréaliste – naguère jugée iconoclaste – que les années staliniennes. Elle organise une soirée d'hommage au Festival d'Avignon

DEPUIS 8 HEURES, ce mardi 28 décembre 1982, le corps de Louis Aragon, mort quatre jours auparavant, est exposé dans le hall du comité central, place du Colonel-Fabien. Dehors, massée devant les grilles, une foule immense se recueille devant une immense photo du poète, voilée de crêpe noir, qui couvre la façade argentée du bâtiment. A 11 heures, le premier ministre socialiste, Pierre Mauroy, rend le premier hommage. Les obsèques, pourtant, sont communistes avant d'être nationales. Georges Marchais, fidèle jusqu'aux derniers jours à l'écrivain affaibli, qui pleure et peine à lire son discours, en est le grand ordonnateur.

L'époque est encore à la prudence. La veille, Guy Hermier et Jack Ralite ont demandé la convocation d'un bureau politique exceptionnel, pour soumettre à M. Marchais le poème, ronéoté, que doit lire le comédien François Chaumette à la fin de la cérémonie. Lucien Marest, chargé des intellectuels, a choisi l'épilogue des *Poètes* : *« Je vous laisse à mon tour comme le danseur qui se lève une dernière fois/ Ne lui reprochez pas dans ses yeux s'il trahit déjà ce qu'il porte en lui d'ombre/Je ne peux plus vous faire d'autres cadeaux que ceux de cette lumière sombre/ Hommes de demain soufflez sur les charbons »*. Guy Hermier sourit : *« Nous n'étions pas très sûrs que ça corresponde à l'esprit du moment, et qu'on ne puisse pas un jour nous le reprocher. On ne voulait pas recommencer le portrait de Staline... »*



Quinze ans ont passé. La célébration du centenaire de la naissance d'Aragon, cette année (l'écrivain est né le 3 octobre 1897), ne donne pas lieu aux mêmes précautions. Chez les communistes, qui ont tous l'anniversaire en tête, chacun, depuis le début de l'année, y va de son hommage. Pendant les élections législatives, en mai, des candidats du parti, comme Alain Bocquet, citaient le poète sur leurs professions de foi : *« Quand les blés sont sous la grêle/ Fou qui fait le délicat/Fou qui songe à ses querelles/Au cœur du commun combat. »* *L'Humanité Dimanche* a fait d'Aragon sa série d'été. Le conseil général de Seine-Saint-Denis, présidé par le communiste Robert Clément, organise ses colloques et a édité un livre-catalogue, *Le Siècle d'Aragon*. Son exposition sera le « clou » de la « fête de *L'Huma* », en septembre. Les 18 et 19 juillet, en Avignon, le PCF a confié à Viviane Théophilidès et Jean Ristat – légataire universel du poète – un spectacle d'hommage. *Ici commence la grande nuit des mots.*

BIBLIOTHÈQUE IDÉALE

C'est à la fois peu, et beaucoup. Peu, à l'aune de ce que furent les relations entre le PCF et le poète, adhérent en 1927, compagnon de route indéfectible, et qui, selon sa célèbre formule, préféra le *« mentir-vrai »* à toute forme de remise en cause. C'est beaucoup, jugent néanmoins les communistes, au regard de la célébration nationale. Si chacun salue la parution, dans la Pléiade, des premières oeuvres du poète, ces derniers jugent en effet que l'hommage du pays demeure chiche. *« Nous demandions une célébration qui soit à la mesure de ce qu'il a apporté à la littérature française »*, explique Martine Bulard, rédactrice en chef de *L'Humanité Dimanche*.

C'est cette discrétion qui décide Bernard Vasseur, membre du bureau national, bras droit de Robert Hue et grand connaisseur du poète, il y a quelques mois, à forcer l'hommage communiste. Politiquement, l'entreprise n'est pas simple. D'abord parce que les communistes ne s'accordent pas tous sur la manière dont ils souhaitent voir célébrer Aragon. *« La tentation reste grande, chez beaucoup, de "garder" pour soi l'héritage d'Aragon »*, résume le sénateur PCF Yvan Renar, président de l'Orchestre national de Lille. *Aurélien, La Semaine sainte, La Diane française* conservent une place à part dans la bibliothèque idéale du militant communiste, aux côtés des livres d'André Stil ou de romans russes, comme ceux de Cholokov. Le partager, n'est-ce pas l'aseptiser ? Comme Francis Crémieux, ancien membre de la rédaction en chef de l'*Huma*, M. Ristat, membre de la fédération du Val-de-Marne, regrette ainsi que le PCF *« ne trouve que des écrivains bourgeois comme François Nourissier ou Jean d'Ormesson pour célébrer Aragon »*.

Soucieuse de son image dans l'opinion, la direction du PCF mise, elle, sur l'hommage national pour célébrer davantage l'écrivain que le politique. Les dirigeants du parti savent que la longue vieillesse d'Aragon a laissé dans l'esprit des Français l'image d'un *« vieillard gâteux, rentré dans le rang, marchant aux côtés de Georges Marchais d'un air entendu, allant chercher à l'ambassade soviétique la médaille décernée par l'URSS de Brejnev pour saluer ses 75 ans »*, explique Pierre Daix dans le numéro de mai du mensuel *Lire*.

Il y a ainsi aujourd'hui, au PCF, deux versions de l'« épisode » de la *Joconde* à moustache de Marcel Duchamp, que le poète a offert à M. Marchais, le 7 mai 1979, lors du 23e Congrès, et qui trône aujourd'hui dans le bureau de l'ex-secrétaire général, place du Colonel-Fabien, avec sa célèbre inscription « LHOOQ » [elle a chaud au cul]. *« Ce n'était pas à prendre à la rigolade. C'est de l'insolence, un avertissement politique »*, disent les huistes. *« C'était un encouragement à la politique d'ouverture amorcée au comité central »*, affirment les défenseurs de M. Marchais.

Pas besoin de rouvrir les blessures. C'est pour cette raison que, paradoxalement, la place du Colonel-Fabien a choisi de célébrer la période la plus iconoclaste d'Aragon – les années surréalistes –, celle que le Parti vouait naguère aux gémonies. Le spectacle monté en Avignon est tiré de *La Défense de l'infini*, ce manuscrit qu'Aragon brûla en 1927.

Vendredi 18 juillet, sur RTL, Robert Hue résumait son dilemme : *« Aragon, s'il fut des nôtres et s'il fut communiste jusqu'à son dernier souffle, n'appartient pas à nous seuls, il appartient à la France, à la littérature universelle. (...) Il serait bien que la France lui rende l'hommage que son talent, son génie mérite, je vais m'adresser dans ce sens aux autorités françaises. »* A trop le récupérer, le secrétaire national empêcherait Aragon de devenir un héros national.

Ariane Chemin

La « sarabande » de Mstislav Rostropovitch

Samedi 19 juillet, en Avignon, lors d'une soirée privée présidée par Robert Hue, Mstislav Rostropovitch devait jouer à nouveau, comme il l'avait fait un soir au moulin de Saint-Arnoult, peu après la mort d'Elsa, en juin 1970, la *5e Suite pour violoncelle seul* de Bach, *« sarabande »* fantastique qu'Aragon conte plus tard dans son poème *Lettre à Slava*. Le couple Aragon connaissait bien le violoncelliste, qu'il avait hébergé dans l'appartement de la rue de Varenne, lorsque *« Rostro »* était en difficulté avec l'ambassade soviétique, avant d'être déchu de sa nationalité, au printemps 1978. *« Il défroissait les draps de son appartement, rue Saint-Lazare, pour tromper l'ennemi, et venait dormir dans la chambre d'amis »*, se souvient Jack Ralite, tandis qu'Edmonde Charles-Roux évoque ses face-à-face, au seuil de l'appartement, avec les envoyés de l'ambassade, rue de Varenne : *« Non, il n'est pas là. »* En hommage à cette amitié, il a accepté de venir en Avignon retisser *« cette espèce de dialogue outre-tombe »*, comme dit Bernard Vasseur.

Jacques Chirac, la poésie et les communistes

C'ÉTAIT AUTOUR d'une table, début janvier 1995, lors d'un déjeuner où les poètes Goncourt s'amusent à lancer des vers que chacun s'efforce de terminer. Edmonde Charles-Roux et François Nourissier entretiennent le maire de Paris, qui vient de se montrer *« fort brillant »*, du moulin de Villeneuve, une belle bâtisse du XVIIIe siècle proche de Saint-Arnoult-en-Yvelines, acquise par Aragon et Elsa en 1951, et où le couple est aujourd'hui enterré. Peu avant, en octobre 1994, la fondation souhaitée par Aragon a été inaugurée par le ministre de la culture, Jacques Toubon, en présence de Robert Hue, Georges Marchais, Jean Ferrat, mais aussi Jean Dutourd ou Jean d'Ormesson. Mme Charles-Roux, sa présidente, raconte à un Jacques Chirac *« très intéressé »* cette *« longue traversée »* où, *« avec l'aide des communistes »*, ils ont *« réussi à sauver cette maison »*.

Pourquoi pas une visite du président de la République au moulin pour célébrer le centenaire d'Aragon, se dit, en 1997, le communiste Michel Appel-Muller, directeur de la fondation ? François Nourissier joue les intermédiaires, et M. Chirac accepte d'honorer l'invitation. Une rencontre *« décontractée »*, précise l'Elysée. La visite, prévue le 24 mai, veille du premier tour des élections législatives, est ajournée en raison des *« événements électoraux »*, mais *« l'idée demeure »*, indique l'Elysée. Le chef de l'Etat devrait se rendre au moulin dès la rentrée.

A M. Chirac, Mme Charles-Roux raconte aussi le triste sort de l'appartement parisien du couple, 56 rue de Varenne. Un endroit formidable que personne n'a pu sauver. *« Pas plus Pierre Mauroy que Laurent Fabius n'ont pensé que l'on pourrait garder l'appartement visitable »*, regrette *« énormément »* la présidente de la fondation. Jean Ristat, légataire universel du poète, est bien plus sévère. *« Le drame,* explique-t-il, *c'est qu'Aragon est mort quand les socialistes étaient au pouvoir. Le PS n'a rien fait pour Aragon, parce qu'il ne lui pardonnait pas d'être membre du Parti communiste. L'appartement a été sacrifié sur l'autel de l'union de la gauche. On en a fait des bureaux pour les services de relations extérieures de Matignon... »*

Le moulin, lui, n'a pas ces soucis. *« L'Etat français n'a jamais cessé de nous aider »*, dit Mme Charles-Roux. La visite de M. Chirac n'en reste pas moins *« importante pour les communistes »*, commente Lucien Marest, aujourd'hui conseiller spécial du ministre Jean-Claude Gayssot. *« C'est après le discours du général de Gaulle, à Alger, en 1942, qui se termine par deux vers d'Aragon, que le poète sort de la clandestinité... »*, souligne Michel Appel-Muller.

Ar. Ch.

L'OFCE évalue l'effet des 35 heures sur l'emploi

L'OBSERVATOIRE français des conjonctures économiques (OFCE) estime, dans son analyse sur *« les perspectives de l'économie française en 1997 et 1998 »*, publiée jeudi 17 juillet, que la croissance devrait s'établir à 2 % en 1997 et autour de 3,1 % en 1998, mais qu'elle sera *« trop lente »* pour entraîner, à elle seule, une baisse spontanée du chômage. Aussi juge-t-il que les mesures annoncées par le gouvernement (création de 350 000 emplois publics pour les jeunes, loi-cadre sur la semaine de 35 heures) constituent *« un enjeu d'une très grande importance pour l'évolution de l'emploi et du chômage à moyen terme »*.

L'OFCE, dont Pierre-Alain Muet était jusqu'à récemment le directeur du département d'économétrie avant de devenir conseiller de Lionel Jospin, se montre, pour 1997, plus pessimiste que l'Insee, qui évalue les perspectives de croissance à 2,3 %, ou que la Banque de France et l'OCDE, qui tablent sur 2,5 %. Jusqu'à présent, rappelle l'OFCE, ni la consommation des ménages ni l'investissement des entreprises n'ont tiré la reprise, la croissance n'étant portée que par un bon environnement international. L'OFCE affirme que *« seul un choc important, comme un accord sur la réduction du temps de travail et le partage des revenus, qui rendrait crédible l'anticipation d'une baisse significative du chômage, serait susceptible d'infléchir un comportement de précaution des ménages »*, qui freine, selon lui, le redémarrage de la consommation.

Le passage aux 35 heures en trois ans, comme le gouvernement l'a prévu, *« peut modifier assez profondément les données du marché du travail et les perspectives d'évolution du chômage »*, note l'observatoire, qui a calculé que cette mesure, appliquée à 80 % des salariés du privé et à 60 % des agents de l'Etat, pourrait générer 1,4 million d'emplois. A condition, préviennent les experts de l'OFCE, que cette réforme ne se fasse pas dans n'importe quelles conditions, et notamment que l'effort soit partagé entre les entreprises, les salariés et les collectivités.

L'OPPOSITION DU PATRONAT

Ainsi, ses experts écartent le scénario dans lequel les salariés seraient exemptés de tout effort, car la hausse des coûts induite par la stricte compensation salariale entraînerait alors *« une dégradation de l'équilibre macroéconomique qui pèse sur la croissance à moyen et long terme »*. A l'inverse, précisent-ils, si les salariés participent à l'effort, en acceptant une modération de leurs rémunérations, *« l'effet inflationniste serait largement atténué et l'effet sur le PIB nettement plus favorable »*. Mais la plate-forme électorale du Parti socialiste promet les 35 heures *« sans diminution de salaire »*.

L'OFCE ne cache pas les difficultés qui attendent le gouvernement. *« Pour être efficace, la réduction doit être massive et le plus générale possible »*, estime-t-il. Mais la négociation doit aussi être très décentralisée, car *« la maîtrise des coûts de production dépend fortement des conditions locales »*. A ces difficultés s'ajoute l'opposition du patronat. Dans *Le Figaro* du 18 juillet, Arnaud Leenhardt, président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), assure que *« le passage de 39 à 35 heures sans réduction de salaire équivaut à accorder près de cinq semaines de congés payés supplémentaires »*.

Selon l'OFCE, la création de 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public et parapublic pourrait entraîner une baisse de 50 000 chômeurs dès la fin 1997 et de 250 000 à terme, pour un coût net *« limité »* à 15 ou 20 milliards de francs en année pleine. Mais hors éducation nationale, note-t-il, ils seront difficiles à trouver. L'extension du dispositif créé en 1995 par l'Unedic, qui prévoit le départ des salariés ayant plus de quarante ans de cotisation retraite et l'embauche compensatrice de personnes plus jeunes, permettrait, selon l'OFCE, de réduire d'environ 100 000 le nombre de chômeurs. Mais il passe sous silence son coût pour l'assurance-chômage, évalué par l'Unedic à 50 milliards de francs si les 200 000 personnes concernées font valoir ce droit. Une généralisation inacceptable pour le patronat et insupportable pour l'assurance-chômage, dont l'équilibre reste fragile.

Jean-Michel Bezat

L'UDF relance le débat sur la stratégie face au FN

LE DÉBAT sur le Front national est franchement relancé dans l'opposition. Dans une tribune publiée par *Valeurs actuelles* du 19 juillet, Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF et de Force démocrate, juge que *« le moment est venu, enfin, de sortir de l'impasse de la diabolisation du Front national, au profit d'une réflexion sereine et constructive »* et évoque l'hypothèse d'une évolution *« à l'italienne »* du parti de Jean-Marie Le Pen.

Les élections législatives de mai et juin, où le maintien des candidats d'extrême droite dans soixante-seize triangulaires au second tour a contribué à faire battre nombre de ses députés sortants, avaient une nouvelle fois sonné l'alarme à droite. Cette fois, plusieurs responsables du RPR et de l'UDF ont été convaincus qu'ils ne pouvaient plus éluder un examen sérieux et du vote Front national, et de leur stratégie à l'égard de ce parti.

Le RPR avait ouvert le dossier lors de ses assises de Vincennes, le 6 juillet. Alain Juppé et Philippe Séguin avaient écarté toute idée d'alliance avec le Front national. *« C'est une question de morale »*, avait proclamé l'ancien premier ministre. Tandis qu'Alain Peyrefitte appelait ses compagnons à ne *« pas avoir d'ennemis à droite »* sur des sujets tels que l'identité française, l'immigration, la sécurité et la famille et attribuait une part de la défaite de la droite au *« mépris de fer »* opposé au Front national, le nouveau président du RPR écartait tant sa *« diabolisation »* que des *« alliances tactiques »* avec lui.

Claude Goasguen se démarque nettement des deux dirigeants du RPR. Comme M. Séguin, il juge le moment *« enfin »* venu *« de sortir de l'impasse de la diabolisation du Front national »*. *« La reconstruction de la droite ne se fera pas sans réponses aux questions posées par l'électorat »* du parti d'extrême droite, écrit-il, en regrettant que les responsables de l'opposition se soient *« murés dans un discours idéologique de refus aux dirigeants du Front national »*.

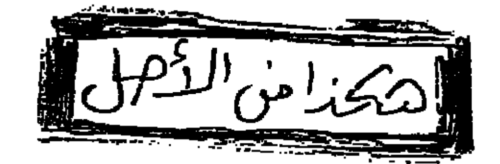
Mais l'ancien ministre d'Alain Juppé ne se contente pas de demander au RPR et à l'UDF de *« parler et répondre point par point »* aux électeurs du Front national. *« Sortir de l'anathème, c'est aussi suivre attentivement les tensions internes au Front national. (...) S'il devait se produire des évolutions du type de celles que l'on a vues en Italie, se traduisant par des départs et des scissions*, écrit M. Goasguen, *alors il faudrait en tirer les conséquences politiques et ouvrir le dialogue, le préalable restant bien sûr d'en finir avec les thèses racistes soutenues par le Front national. »*

En évoquant de possibles scissions au Front national, le secrétaire général de l'UDF va plus loin que la stratégie dite de « peyratisation » – du nom du maire de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du Front national passé au RPR –, consistant pour la droite à « récupérer » dans ses rangs des élus en rupture individuelle avec M. Le Pen. L'ouverture faite par Bruno Mégret, délégué général du Front national, en direction de la droite modérée, dans la perspective des élections régionales et cantonales de 1998, a sans doute contribué à la formulation des propos de M. Goasguen.

Le député de Paris n'est pas le seul centriste à s'exprimer en ce sens. Dans la même livraison de *Valeurs actuelles*, Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, qui vient de rejoindre la composante de François Bayrou à l'Assemblée nationale, souhaite que, prenant exemple sur la stratégie de l'union de la gauche conduite par François Mitterrand, le RPR et l'UDF s'engagent dans une union de la droite. *« Toute la droite, du centre à l'extrême droite »*, précise-t-il, faute de quoi les deux formations demeureraient *« durablement minoritaires »* (*Le Monde* du 19 juillet).

Ces deux prises de positions sont loin d'être partagées par tous les responsables centristes et libéraux. Elles n'en reflètent pas moins le sentiment d'une partie de l'UDF. Ce débat, aujourd'hui ouvert, ne manquera pas d'être alimenté, à la rentrée de septembre, lorsque commencera la préparation des élections régionales de 1998, où la droite craint de perdre des présidences en partie à cause du vote Front national.

Cécile Chambraud



JUSTICE Le garde des sceaux Elisabeth Guigou a fait remettre, vendredi 18 juillet, à la justice belge plusieurs documents saisis dans les locaux de la firme Dassault. Huit scellés, sur dix, ont été transmis aux magistrats belges. ● PENDANT plus d'un an, Jacques Toubon avait bloqué ces documents Place Vendôme. M. Toubon avait invoqué *« les intérêts de la défense nationale qui sont étroitement liés à toute activité de production d'équipement militaire ». « Aucun obstacle ne doit entraver l'aide judiciaire »*, a estimé, vendredi, la chancellerie. ● LA TRANSMISSION de ces scellés devrait permettre aux magistrats belges de boucler rapidement l'instruction de cette affaire, le procès – pour des délais de prescription – devant se tenir avant 1999. Plusieurs millions de francs de pots-de-vin ont été versés à des partis politiques en contrepartie de contrats d'armement.

La chancellerie transmet à la Belgique les pièces de l'affaire Dassault

Huit des dix scellés, bloqués depuis 1995 par l'ancien garde des sceaux Jacques Toubon, ont été remis le 18 juillet à la justice belge. Ces pièces permettront de boucler l'instruction sur les pots-de-vin versés par l'avionneur français pour décrocher des contrats d'armement

VENDREDI 18 JUILLET, dans la matinée, deux magistrats belges se sont rendus au ministère de la justice français, place Vendôme, à Paris. Au terme d'une courte halte, ils sont repartis avec huit des dix scellés de l'affaire Dassault que le prédécesseur d'Elisabeth Guigou, Jacques Toubon, avait refusé pendant plus d'un an de transmettre à la justice belge. Dans les semaines qui viennent, ces documents seront communiqués à Francis Fischer, le conseiller de la Cour de cassation belge chargé d'instruire le dossier Agusta-Dassault.

Ces scellés avaient été saisis au cours de perquisitions conduites dans les locaux français de la firme aéronautique et dans un bureau privé de son PDG, Serge Dassault. La justice belge ne pouvant agir directement en France, le juge d'instruction qui était alors chargé du dossier Agusta-Dassault, Jean-Louis Prignon, avait adressé en novembre 1995, au ministère de la justice français quatre commissions rogatoires internationales. Les investigations sur le territoire français avaient ensuite été conduites par un magistrat parisien en présence soit du juge Prignon, soit d'officiers de police judiciaire belges.

ATTEINTE À LA SOUVERAINETÉ

Après les opérations, les documents saisis étaient cependant restés bloqués place Vendôme pendant des mois. Cette mauvaise volonté avait fini par irriter la Belgique. En octobre 1996, Eliane Liekendael, la présidente de la Cour de cassation – le dossier Agusta-Dassault avait entre-temps été confié à la juridiction suprême parce que des membres du gouvernement étaient impliqués – avait écrit au ministre de la justice, Stefaan de Clerck, pour se plaindre de ces lenteurs. Quelques jours plus tard, M. de Clerck avait envoyé un courrier à son homologue français, Jacques Toubon.

Finalement, le garde des sceaux d'Alain Juppé, Jacques Toubon, avait transmis certains scellés, mais d'autres avaient été retenus à la chancellerie. S'appuyant sur la Convention européenne d'entraide de 1959 *(lire ci-contre)*, qui autorise les Etats à ne pas communiquer les documents qui portent atteinte à sa souveraineté, à sa sécurité, à l'ordre public ou à *« d'autres intérêts essentiels du pays »*, Jacques Toubon avait conservé dix scellés issus des perquisitions chez Serge Dassault, maire (RPR) de Corbeil-Essonnes.

Dans une lettre du 11 avril 1997, M. Toubon expliquait son attitude en invoquant *« les intérêts de la défense nationale qui sont étroitement liés à toute activité de production d'équipement militaire »*.

En juin, lorsque Lionel Jospin avait été nommé à Matignon, le ministre belge de la justice (chrétien-social flamand) avait multiplié les déclarations d'impatience. Interpellé par des députés nationalistes flamands et écologistes, Stefaan de Clerck avait menacé la France d'un *« incident diplomatique de grande importance »* si Paris ne changeait pas d'attitude. *« Il y a un manque de coopération entre la justice belge et la justice française qui doit être corrigé*, indiquait-il, le 19 juin. *Pour notre part, nous avons toujours répondu aux demandes qui nous étaient formulées par Paris, qu'il s'agisse du trafic de drogue ou de la délinquance transfrontalière. Nous ne demandons que la réciprocité de la part de la France, à un moment où les quinze de l'Union européenne sont en train d'harmoniser leurs pratiques. »* Tout en s'étonnant du ton du ministre belge, Elisabeth Guigou s'était engagé à reprendre ce dossier dès son arrivée place Vendôme. *« J'ai demandé à mes services de procéder à un examen afin de savoir si la rétention de certaines pièces motivée par la défense nationale était justifiée*, déclarait-elle dans *Le Monde* le 24 juin. *Si ce n'est pas le cas, les documents seront transmis à la justice belge. »* Neuf mois après l'appel de Genève, qui demandait la création d'un véritable espace judiciaire européen, cette affaire avait valeur de symbole : pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la convention de 1959, un garde des sceaux acceptait de réétudier un refus de transmission opposé par l'un de ses prédécesseurs.

DEUX PIÈCES RETENUES

Au cours des dernières semaines, les dix scellés litigieux ont été étudiées de très près par des magistrats de la chancellerie ainsi que des experts du ministère de la défense et des affaires étrangères. Au terme de cet examen qui a été suivi par le cabinet du premier ministre, Elisabeth Guigou a finalement décidé de transmettre aux autorités judiciaire belges huit des dix scellés qui ne portent pas atteinte aux *« intérêts essentiels »* de la France. Cette décision était annoncée par Jacques Chirac, le 16 juillet, à l'occasion de son voyage officiel en Belgique (*Le Monde* du 18 juillet).

En revanche, deux des dix pièces ont été retenues : la première concerne les réseaux commerciaux d'une filiale de Dassault, la seconde est un télégramme diplomatique.

Dans le premier cas, le ministère considère que, en raison des activités de défense de Dassault, le réseau commercial touche aux intérêts de la France. Aucune des personnes mentionnées dans le document ne sont d'ailleurs domiciliées en Belgique. Dans le second cas, il s'agit d'une opposition de principe : la France ne souhaite pas transmettre les télégrammes diplomatiques, même en copie. Pour faciliter le travail de la justice belge, la chancellerie a cependant transmis un résumé du télégramme saisi lors de la perquisition.

Dans un communiqué diffusé le 18 juillet, le ministère de la justice indique que cette transmission *« constitue un pas important dans le cadre des efforts pour la création d'un véritable espace judiciaire européen ». « Dans le cadre de l'Union européenne, aucun obstacle ne doit entraver l'aide judiciaire*, ajoute le texte ; *les frontières ne doivent pas constituer une protection permettant de considérer que des investigations ne pourront être diligentées sur des faits susceptibles d'avoir été commis à l'étranger. En revanche, en application de l'article 2 de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, doivent toujours être sauvegardés la souveraineté, la sécurité, l'ordre public et les intérêts essentiels du pays. »*

Anne Chemin

« L'aide judiciaire la plus large possible »

Signée à Strasbourg, le 20 avril 1959, la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale précise, dans son premier article, que les Etats signataires *« s'engagent à s'accorder mutuellement l'aide judiciaire la plus large possible »*. Cette aide peut cependant être refusée dans deux cas : si la demande se rapporte à des infractions considérée, par l'Etat requis, comme des *« infractions politiques, des infractions connexes à des infractions politiques, ou des infractions fiscales »* ; ou si l'Etat requis estime que la demande est *« de nature à porter atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à l'ordre public ou à d'autres intérêts essentiels de son pays »*. C'est ce dernier critère qui a été invoqué par Jacques Toubon lorsqu'il a refusé de transmettre à la Belgique certaines pièces du dossier Dassault. L'article 19 de la Convention souligne que tout refus d'entraide judiciaire doit être motivé.

Des commissions de plusieurs millions versées à des partis politiques

LES DOCUMENTS transmis vendredi *18 juillet par la chancellerie française à la justice* belge viennent compléter un dossier judiciaire complexe qui a déjà pris des proportions d'affaire d'état. Depuis maintenant deux ans, les enquêteurs et les magistrats belges ont mis au jour l'existence d'un système de versements de pots-de-vins à des partis politiques par la firme italienne Agusta et le groupe français Dassault en contrepartie de l'obtention d'importants marchés aéronautiques. Ces révélations ont provoqué un séisme politique, entraînant confessions publiques et démissions en cascade de dirigeants politiques.

A l'origine du scandale, il y a l'assassinat, le 15 juillet 1991 à Liège, d'André Cools, ancien vice-premier ministre socialiste. Bien que ce meurtre ne soit toujours pas élucidé, l'enquête va permettre de découvrir, en février et mars 1995, l'existence d'importants versements de commissions par la firme italienne Agusta au *Parti socialiste flamand (SP), préférée à l'Aérospatiale française*, contre le marché de 46 hélicoptères militaires, conclu le 8 décembre 1988. Ces révélations ont débouché sur les mises en cause du socialiste wallon Guy Coëme, ministre de la défense au moment des faits, et du socialiste flamand Willy Claes, ancien ministre de l'économie, qui avait approuvé le contrat Agusta. M. Claes, qui est alors secrétaire général de l'OTAN, est contraint de démissionner.

COMPTES EN SUISSE

L'enquête rebondit bientôt, avec la découverte, par les enquêteurs belges, de l'existence de fonds en provenance de France sur les comptes bancaires suisses du SP. Déjà interrogé dans le cadre de l'affaire Agusta, un ancien socialiste flamand, Luc Wallyn, évoque l'existence d'autres pots-de-vins, versés cette fois par *« une firme française »* en contrepartie du contrat « Carapace ». Ce contrat de plus de 1 milliard de francs français a été remporté en 1989 par le groupe Dassault Industries. Il portait sur l'équipement en nouveaux matériels *de guerre électronique des avions F-16* de l'armée belge. Les enquêteurs soupçonnent la filiale Dassault Electronique, dont Serge Dassault est président d'honneur, d'avoir versé une commission de 60 millions de francs belges – soit 10 millions de francs français – au SP belge pour obtenir le marché.

Chargé du dossier, le juge d'instruction de Liège, Jean-Louis Prignon, lance quatre commissions rogatoires internationales en France et assiste, en novembre 1995, à une partie des perquisitions menées par les enquêteurs français au siège de Dassault Industries. Il convoque également Serge Dassault pour une audition. Mais le président du groupe, échaudé par l'expérience de Didier Pineau-Valencienne, le PDG de Schneider qui avait été inculpé d'escroquerie par un juge bruxellois et placé en détention provisoire pendant douze jours en mai 1994, refuse de se soumettre à la *décision du juge. Le juge lance, le 8 mai 1996*, un mandat d'arrêt international à son encontre.

On croit alors le dossier enlisé. La France se résoud néanmoins, en décembre 1996, à transmettre à la justice belge une partie des pièces recueillies lors des perquisitions. Forts de ces nouveaux élements, les enquêteurs dévoilent le second volet de ce qui est devenu l'« affaire Dassault », et qui implique les dirigeants du parti socialiste wallon. Merry Hermanus, ex-président du groupe socialiste au Parlement bruxellois, révèle qu'il a reçu de Dassault en 1989, avec l'accord du président du parti de l'époque, Guy Spitaels, une commission occulte de 30 millions de francs belges, soit 5 millions de francs français.

Le 24 janvier 1997, Merry Hermanus déclare au juge, dans un procès-verbal publié dans le quotidien belge *Le Soir* : *« En mai 1989, j'ai reçu un appel téléphonique (...) d'une personne se présentant comme étant un responsable de la firme Dassault, (...) qui m'a annoncé qu'elle voulait faire un don au PS (...). Quelques jours plus tard (...), cette même personne m'a recontacté pour me signaler que je devais rencontrer leur représentant porteur de la somme à Luxembourg. (...) Le "coursier" de Dassault m'a remis un sachet publicitaire en plastique contenant la somme dont il était question, sans autre formalité de comptage ou de vérification d'identité. »*

BIENTÔT LE PROCÈS

Ces révélations aboutissent à l'inculptation puis au placement en détention provisoire de Merry Hermanus, de François Pirot, ancien trésorier du PS et bras droit de Guy Spitaels, et de Fernand Detaille, contrôleur de gestion du parti. Sous le coup d'une levée d'immunité parlementaire *« partielle »*, Guy Spitaels, président du Parlement de Namur jusqu'en février 1997, est inculpé, vendredi 28 mars, pour *« corruption passive »*. En juin, nouveau coup *de théâtre avec la levée du mandat d'arrêt* international contre Serge Dassault, intervenue la veille de l'ouverture du Salon du Bourget, dans lequel l'avionneur a une place prépondérante.

Depuis, les juges Jean-Louis Prignon, en charge du dossier Dassault, et Véronique Ancia, en charge du dossier Agusta, ont été dessaisis au profit de la Cour de cassation belge, seule compétente pour instruire les affaires mettant en cause d'anciens ministres. L'instruction a été confiée au conseiller de la Cour, Francis Fischer. Le code de procédure pénale belge imposant des délais de clôture stricts à l'instruction des dossiers, la transmission par la France des huit scellés retenus depuis plusieurs mois devrait permettre de boucler rapidement ce dossier. La Belgique se prépare ainsi à assister, avant 1999, au procès de l'un des plus importants scandales politico-financiers qu'a connus ce pays.

Cécile Prieur

Les socialistes de l'Oise contestent le classement du dossier visant M. Mancel

LE GROUPE SOCIALISTE du conseil général de l'Oise a protesté, le 17 juillet, contre le classement de la procédure engagée contre Jean-François Mancel, président (RPR) de l'assemblée départementale, dans le cadre de l'enquête sur la prise en charge, par le conseil général, de dépenses *« alimentaires et de petit entretien »*. M. Mancel et deux responsables administratifs ont jusqu'au 1er août pour rembourser les 600 000 francs indûment réglés par le département de 1989 à 1996 (*Le Monde* du 18 juillet). *« Il y a ceux qui sont poursuivis pénalement pour avoir volé dans un supermarché et ceux qui, sur une simple promesse d'arrêter leur comportement délictueux, bénéficient de la clémence de la justice »*, écrivent les élus PS. Ils s'étonnent, par ailleurs, *« de la modicité du remboursement »* réclamé par le parquet de Beauvais. Les élus socialistes rappellent que, dans sa lettre d'observations, la chambre régionale des comptes avait estimé à 1 674 928 francs *« les dépenses d'alimentation indûment supportées par les contribuables »* de 1989 à 1992. Certaines de ces dépenses, liées *« directement à l'exercice de la fonction de président du conseil général ou de directeur général des services »* sont jugées, par les socialistes de l'Oise, *« purement discrétionniaires »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Didier Duraffourg, directeur général des services** de l'assemblée et de la présidence du conseil général des Yvelines de 1983 à 1995, a été mis en examen pour *« complicité de faux et usage »*, jeudi 17 juillet, par le juge versaillais chargé de l'enquête sur un système de corruption mis en place au conseil général des Yvelines. 78 personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire. Le juge reproche à Didier Duraffourg son intervention pour faciliter un contrat avec une société d'imprimerie.

■ **VIOL : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris** a décidé, jeudi 17 juillet, la remise en liberté, sous contrôle judiciaire, des deux suspects incarcérés dans l'affaire du viol d'une jeune femme gardien de la paix, sur la ligne C du RER, le 25 octobre 1996. Elle avait reconnu l'un de ses agresseurs sur photo. Malgré son alibi, celui-ci avait été incarcéré en début d'année avec trois complices. Ils avaient été libérés en mai par le juge d'instruction. Le 10 juin la chambre d'accusation avait renvoyé deux d'entre eux en détention.

■ **ÉDUCATION : trois syndicats du second degré de la FSU** (Fédération syndicale unitaire) ont demandé audience, vendredi 18 juillet, au ministre de l'éducation nationale Claude Allègre sur le dossier des mutations d'enseignants du secondaire. Les trois syndicats (SNES, SNETAA, SNEP) contestent l'intention du ministre de *« déconcentrer le mouvement national »* des professeurs, c'est-à-dire de passer d'une gestion nationale et centralisée à une gestion académique.

■ **PITBULLS : depuis le 17 juillet, les pitbulls, et autres chiens** *« dangereux ou dressés à l'attaque »*, sont interdits dans les immeubles HLM de Paris et leurs propriétaires avaient jusqu'à cette date pour s'en séparer. L'OPAC précise dans un courrier aux locataires qu'*« à défaut, une procédure de résiliation »* du bail sera engagée.

Suspension de l'arrêté instaurant un couvre-feu pour les enfants à Dreux

LES ENFANTS de moins de douze ans peuvent de nouveau circuler dans les rues de Dreux (Eure-et-Loir) après minuit. Le tribunal administratif d'Orléans a ordonné, vendredi 18 juillet, le sursis à exécution de l'arrêté municipal de Gérard Hamel, député et maire RPR de Dreux. Cet arrêté, pris le 7 juillet, interdisait, pendant trois mois, à tout enfant non accompagné de moins de douze ans de rester dans les rues de la ville de minuit à 6 heures du matin. Gérard Hamel entendait *« protéger l'enfant mineur des risques pouvant porter atteinte à sa santé, sa sécurité, sa moralité »* (*Le Monde* du 15 juillet).

Le maire de Dreux a aussitôt fait appel de la décision du tribunal administratif et envisage de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de loi allant dans le sens de son arrêté. Dans ses conclusions, le tribunal considère que l'arrêté *« est de nature (...) à compromettre l'exercice d'une liberté individuelle »* et que *« les mesures prescrites (...) seraient disproportionnées par rapport aux objectifs poursuivis »*. Il était notamment prévu que les policiers amènent au commissariat les enfants avant de les reconduire chez leurs parents.

La Ligue des droits de l'homme avait qualifié cet arrêté de *« proprement scandaleux »*. *« Après la chasse aux mendiants, la chasse aux enfants serait donc ouverte. Au nom de quoi le maire de Dreux croit-il pouvoir instaurer ce couvre-feu très spécial et mettre en cause la liberté d'aller et venir des enfants ? »*, s'interrogeait l'organisation. Par ailleurs, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, majoritaire en province) s'était inquiété des *« difficultés supplémentaires »* engendrées par cet arrêté dans *« l'accomplissement des missions des policiers »* de cette localité.

La préfecture d'Eure-et-Loir avait demandé l'annulation de l'arrêté ainsi que le sursis à exécution dès la semaine dernière. Maurice Ravanne, candidat PS aux dernières municipales, s'est *« réjoui »* de la suspension d'*« une mesure qui ne mène à rien »*, même s'il reconnaît que la situation des mineurs est un vrai problème à Dreux.

SORGUES SUIT L'EXEMPLE

L'exemple drouais a déjà gagné le sud de la France. A Sorgues, ville de 18 000 habitants dans le Vaucluse, le maire RPR Alain Milon a pris jeudi le même type d'arrêté que son collègue Gérard Hamel. Seules différences : le couvre-feu commence dès 23 heures et l'enfant est raccompagné chez lui par la police municipale sans passage par le commissariat. Là aussi, la réaction de la préfecture a été immédiate. Le jour même, le préfet du Vaucluse, Jean-Pierre Lacave, déposait un recours en annulation devant le tribunal administratif de Marseille. *« La suspension est probable »*, selon Alain Milon, qui avoue que la présence de mineurs de moins de 12 ans la nuit est *« un problème qui ne se pose pas tous les jours à Sorgues »*. Le maire de Sorgues prévoit cependant de prendre un nouvel arrêté en cas de suspension.

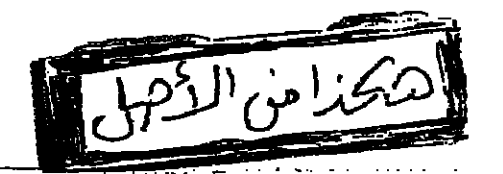
En visite en Corse, le ministre l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a reconnu, vendredi, que la délinquance des mineurs était un *« vrai problème »*, mais qu'il ne fallait pas prendre de *« mesures précipitées qui ne sont peut-être pas exactement adaptées ». « Il faudrait rappeler à chacun, les parents, les élus locaux, l'ensemble des responsables, qu'il y a quelques petites règles simples qu'il faut savoir appliquer pour vivre ensemble »*, a-t-il ajouté.

Vincent Hubé

faire Dassault

des partis politiques

ur les enfants à Dreux



Le film d'Etienne Chatiliez a conforté l'image épicurienne de ce département du Sud-Ouest. Sans renoncer à la promotion de la gastronomie locale, les responsables économiques misent sur la qualité de la vie et sur les nouveaux outils de communication pour attirer et pour développer les activités du secteur tertiaire



Gers, le bonheur est dans l'avenir

A Auch, préfecture du Gers, sur la place de la Libération, où trône l'hôtel de ville, figure une autre institution, de bien plus grande notoriété, l'Hôtel de France. C'est un hôtel en angle, d'excellent confort, dont certaines chambres sont fastueuses. C'est surtout une table, une des meilleures de France, et, dominant cette table, une grande et fine gueule, André Daguin, soixante-deux ans, le plus célèbre des Gersois, qui porte avec fierté les initiales de l'auteur des *Trois Mousquetaires*.

Il a beaucoup d'autorité dans son tablier blanc, avec ses cheveux blancs, son accent gascon, sa faconde et son érudition, c'est un ambassadeur du Gers auprès du reste du monde à lui tout seul, et sa stature d'ancien rugbyman, son regard d'imperator en imposent encore mieux lorsqu'ils s'accompagnent d'un foie gras tiède à la vapeur ou d'un magret en croûte de sel. *« Je suis la troisième génération d'hôteliers dans cette maison, mais il y a déjà onze générations de Daguin qui ont fait à bouffer. Pas des restaurateurs, des cuisiniers. Le restaurateur est une notion récente, d'après la Révolution. Avant, les grands cuisiniers étaient chez les nobles. Après 1793, ils se sont installés à leur compte. C'est un métier récent, qu'il reste à codifier un peu. Un métier qui fait vivre honorablement celui qui l'exerce, pas luxueusement. Les maisons connues ne sont pas rentables. Rien à Auch ne justifie la présence d'un restaurant comme le mien, rien. D'ailleurs, après moi, je conseillerai à mon successeur de descendre la qualité d'un cran ou deux. »* Là, on n'a pas trop envie d'y croire.

André Daguin, qui est par ailleurs président de la chambre de commerce et d'industrie du Gers depuis 1986, nourrit pour son département un amour jaloux et beaucoup d'ambition. L'image du Gers qu'a véhiculée le film d'Etienne Chatiliez *Le Bonheur est dans le pré* ne lui déplaît pas, certes, mais enfin il tient beaucoup à montrer que le Gers, 174 000 habitants et 2,5 millions de canards, n'est pas peuplé que d'anatidés au foie débordant et de paysans pittoresques : *« C'est aussi la filière bois, la papeterie, la cartonnerie, les cosmétiques, les techniques de pointe comme Positronic, une société de connectique informatique du Missouri qui a sa filiale ici, employant 87 personnes, ou Techniques avancées, qui fait des logiciels de codes à barre et est passé leader mondial avec 25 employés et 8 millions de profit. Et il y a Sensemat, un négociant du feu de Dieu, et les gens d'Avigers... On n'a pas d'industrie, on n'a pas de grande route, de grand fleuve, rien pour le secondaire. Alors on va passer directement du primaire au tertiaire. »* La formule est audacieuse, mais elle synthétise bien le fantasme gersois : le canard et le fax, l'armagnac et Internet.

Qui partage cette vision ? Selon Dominique Bragato, agent immobilier à Auch, la dernière grande vague d'intérêt pour le Gers date de la fin des années 80 : *« On croyait que les Anglais débarquaient après avoir envahi la Dordogne et le Périgord. C'était des achats à la fois affectifs et spéculatifs. »* La spéculation a fait long feu. M. Bragato a néanmoins rédigé des brochures de promotion bilingues anglais-français et compte maintenant sur les Scandinaves, les Allemands et les Franciliens : *« Il y a de nouveau un frémissement. Le film nous a fait une bonne publicité. Il n'a pas fait décoller un marché, mais donné une image positive, épicurienne du Gers. »*

Du reste, des Parisiens de vieille souche n'ont pas attendu la comédie de Chatiliez pour s'installer dans ce pays de collines et de vallons. L'écrivain Renaud Camus a vendu son petit appartement du Marais pour acheter la grande et noble ruine du château de Plieux, une grosse tour carrée édifiée en 1340, remodelée à la Renaissance, qui domine tout le paysage à l'est de Lectoure. En quelques mois, il s'est couvert de dettes, a fait poser des planchers, des dallages, le minimum pour aménager confortablement cette splendeur austère, et il y vit à l'année. *« J'avais choisi de m'installer en Gascogne, j'avais le désir de ce lieu. Ici, on est entre le Pays basque et la Provence, tout près de l'Espagne, entourés d'autoroutes mais pas traversés par elles. J'aime les enclaves. Le paysage est intact et la lumière est l'une des plus belles de France. A Paris, j'avais déjà été chassé de plusieurs endroits par les livres, j'avais besoin d'espace intérieur et extérieur. »*

Dans les vastes salles de Plieux, Camus héberge une collection à la fois permanente et provisoire (ce sont des prêts) de tableaux et de sculptures, de Michaux, Miro, Appel, Tàpies, Lam, Rebeyrolle, Alechinsky. Il organise aussi, avec l'aide de l'Unesco, du ministère de la culture et de toutes les instances régionales et locales, de grandes expositions estivales, de Jean-Paul Marcheschi, Jannis Kounellis et, pour cette année, de Christian Boltanski, ainsi que des rencontres littéraires, les Devisées de Plieux. Son dernier livre, aux éditions POL, s'intitule naturellement *Le Département du Gers*.

Claude Posternak, la jeune quarantaine, était un publicitaire de grand talent, promis à un avenir fortuné. A trente-cinq ans, il a quitté Paris avec femme et enfants et s'est posé dans un minuscule hameau, Nèguebouc, dans une belle gentilhommière, pourvue de tous les appareils modernes de communication et où il cultive aussi l'armagnac. Avec des fax, des modems et Internet, il reçoit par exemple des photos du Canada en trois minutes, les retravaille, les expédie illico à Paris sans quitter son arpent de vigne. Il continue à travailler dans la publicité, mais au calme.

Il est aussi conseil de société, psychanalyste d'entreprise : *« Il m'arrive de rester trois mois sans descendre à Paris. »* On notera l'usage de « descendre » au lieu du classique « monter », qui indique bien le sommet de félicité que représente le Gers pour celui qui l'adopte. *« J'ai choisi le Gers pour ses traditions républicaines, son accueil. Ma femme est conseiller municipal, ce n'est pas partout qu'on se fait accepter comme ça. Evidemment, on n'aime pas les gens qui dépassent, ici. C'est une leçon aussi. Les rapports sont faciles, on s'entraide. C'était un rêve d'enfant pour moi, j'aimais les villes de rugby. Et puis le Gers, c'est le département où l'on vit le plus vieux, pour la qualité de l'air, c'est l'air d'ici le mètre étalon. »*

SON voisin et ami Philippe Martin a été préfet du Gers de 1992 à 1994, puis des Landes, avant que le gouvernement Juppé, en octobre 1995, ne mette fin à ses fonctions. Préfet hors cadre, il n'en reste pas moins attaché à ce pays et habite en famille à Terraube, en Lomagne. *« Il y a deux siècles, le Gers comptait 320 000 habitants ; aujourd'hui, 174 000. D'un côté, c'est un pur bonheur de vivre ici ; de l'autre, on ne sait comment donner aux jeunes un travail pour qu'ils restent. »*

Pour Posternak, le film de Chatiliez est en plein dans le fantasme du citadin – pouvoir dire un jour : ça suffit, on s'en va. On va se retrouver un soir d'hiver à manger des grives auprès d'un alambic, on va aller au marché « au gras », assister aux corridas, suivre les saisons. Posternak sait qu'on ne va pas créer la révolution industrielle dans le Gers. Mais il a une idée au moins : *« Ce département a un rapport particulier avec le cinéma. C'est le seul à avoir racheté ses salles rurales. Dans tous les petits bourgs, il y a un cinéma, un cas unique en France. Quand Godard fait une première mondiale, il la fait dans le Gers. Idem pour le* Van Gogh *de Pialat. Pourquoi ne pas installer la Femis* [Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son] *dans le Gers, rendre au département sa politesse ? »*

Par ailleurs, le Gers ne manque pas d'esprits pratiques et dynamiques. L'aviculture traditionnelle, poulets, canards et oies, s'est regroupée en associations de producteurs, telle Avigers, qui fête ses vingt ans, près de Mirande, mettant en commun les abattoirs et les moyens de publicité pour produire des volailles fermières de qualité, bien nourries, vivant au grand air avec assez d'espace pour se faire de belles cuisses sans se presser de grossir. Ainsi, un banal poulet standard vit cloîtré, à vingt par mètre carré, pendant quarante jours, nourri avec des aliments hautement énergétiques. Un poulet fermier du Gers vit à onze au mètre carré et chacun dispose de deux mètres carrés de plein air pour son footing, gambade pendant quatre-vingt-un jours, se nourrit à 80 % de céréales, n'absorbe aucune farine de viande ou de poisson, est estampillé avec l'âge, le producteur, l'abattoir, tous les éléments de sa « traçabilité ». Certes, il finit à la broche comme les autres, mais pas stressé. Comme le résume hardiment Pierre Buffo, directeur d'Avigers : *« On développe une image de poulet heureux. »*

Longtemps, les viticulteurs gersois n'ont pas joui d'une grande réputation. On récoltait vite une piquette qui ne servait qu'à la distillation de l'armagnac, lui-même cousin mal-aimé du cognac. Depuis une quinzaine d'années, les choses changent grâce à des personnalités comme Alain Brumont, viticulteur de pointe et fou de tauromachie : *« C'est à Vic-Fézensac qu'on voit les plus beaux toros du monde, les plus dangereux. Vic est la seule arène au monde où l'on réserve ses places deux ans à l'avance. Les Nîmois ont les touristes, nous avons les toros. C'est un défi. C'est comme moi avec mon vin, je défie les plus grands. J'étais mi-céréalier mi-viticulteur quand, il y a quinze ans, je me suis lancé dans le vin pour en faire quelque chose de bien. Je ne savais pas que j'allais devenir numéro un de l'appellation madiran, numéro un du Sud-Ouest, parmi les dix ou vingt meilleurs Français. Une réussite rapide, étonnante. Avec notre cépage, le tannat, on peut jouer dans la cour des grands. »*

« Il y a deux siècles, le département comptait 320 000 habitants ; aujourd'hui, 174 000. D'un côté, c'est un pur bonheur de vivre ici ; de l'autre, on ne sait comment donner aux jeunes un travail pour qu'ils restent »

Avec deux millions de bouteilles par an, Alain Brumont soigne le prestige du vin sous les deux marques Montus et Bouscassé. Une coopérative comme Plaimont, qui regroupe depuis la guerre 2 500 hectares de vignobles, produit 15 millions de bouteilles. Mais elle sait qu'elle ne survivra que par la qualité et a remplacé ses cépages médiocres par des cépages ancestraux : le tannat, le pinenc, l'arrufiac, le petit courbu. Elle a rigoureusement contrôlé toutes les étapes de la vinification avant de partir à la conquête des marchés asiatiques et européens.

Autres mousquetaires solitaires comme Alain Brumont, Yves Grassa et sa sœur Maïté produisent au château du Tariquet un vin blanc du Gers, le premier à avoir obtenu la médaille d'or en 1982. Et à l'avoir gardée cinq ans de suite. Tariquet produit aussi des eaux de vie, comme la Folle blanche, et surtout l'un des meilleurs armagnacs du pays.

A Fleurance, Jean-Claude Sensemat est l'un des rares industriels à avoir réussi dans le Gers. Fils d'un fabricant de clôtures électriques, le *« petit quincailler mégalomane »*, comme il se surnomme lui-même, est parti en Inde, en Chine faire de l'import-export d'outillage léger, a racheté des marques comme Lip ou Zavatta, des friches industrielles, fait fortune tout simplement. Il emploie 425 personnes pour un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs et vient d'entrer en Bourse, sur le second marché.

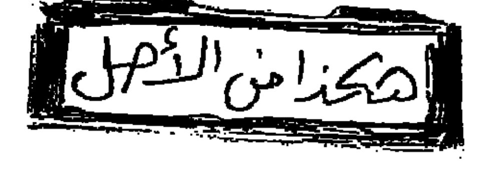
MALGRÉ tout, il se sent isolé de la nomenklatura locale. Toujours cette passion de couper les têtes qui dépassent. *« Ici, tout le monde pense à être conseiller municipal, député. Pas chef d'entreprise. Les gens sont très jaloux, incapables d'œuvrer ensemble. On dit que les Gersois ouvrent grand leurs bras, mais ne les referment jamais. »*

Tout le monde n'est pas de cet avis, on s'en doute. Marciac, petit bourg de 1 240 hectares, va fêter le vingtième anniversaire de son festival Jazz in Marciac, fondé par Jean-Louis Guilhaumon, qui est également principal de collège et maire de la commune. Logé au début dans les arènes, puis dans une usine de meubles, le festival attire aujourd'hui 5 000 visiteurs par jour pendant dix jours (ce qui, pour les commerçants, assure le chiffre d'affaires de l'année), avec les plus grands noms du jazz mondial, d'Oscar Peterson à Wynton Marsalis, de BB King à Ray Charles. Pour les Américains, débarquer dans ce minuscule havre de campagne française où l'on enseigne le jazz à l'école cinq heures par semaine, c'est l'exotisme absolu.

S'il fallait une ultime preuve du caractère débrouillard des Gersois, on se rendra à Condom. Le maire, Gérard Dubrac, ayant constaté que les Américains de passage lui achetaient des boîtes de préservatifs (condom en anglais et en français) en lui demandant un coup de tampon sur la boîte, comme gage de « capote d'origine » en somme, a décidé, après une très sérieuse étude de faisabilité, de créer un Musée du préservatif, qui ouvrira dans trois ans et compte déjà en réserve quelque 2 000 pièces. Le maire de Sausalito (Californie) est venu en personne prendre des contacts. Les Japonais sont très intéressés. Le succès médiatique est assuré : *« On va mettre Condom sur Internet ! »*

Michel Braudeau

Dessin : d'Olce



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'euro intéresse Londres

LE gouvernement de Tony Blair veut changer l'humeur de la Grande-Bretagne sur l'euro. La tâche est énorme quand on sait le battage médiatique et gouvernemental contre la monnaie unique mené ces dernières années à Londres. La fin du long règne conservateur fut, de ce point de vue, comme l'apothéose d'une entreprise de démolition en règle de l'idée même d'union monétaire. Le gouvernement travailliste n'entend pas céder à une subite crise d'« eurolâtrie », loin de là ; il veut simplement informer le pays sur les mérites – et les difficultés – de l'euro. C'est un changement important pour l'Union européenne. Un changement dont il faut se féliciter, et qui devrait retenir l'attention en Allemagne et en France – où, après tout, l'opinion paraît, au fil des jours, là aussi, à peine plus enthousiaste pour l'euro qu'on ne l'est outre-Manche...

Le cours nouveau de la politique britannique a été nettement confirmé jeudi soir 17 juillet, à Londres, par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui parlait dans les salons du Royal Institute of Foreign Affairs. Il a dit des choses que l'on n'entendait plus beaucoup à Londres. Par exemple, que « l'intérêt de la Grande-Bretagne est d'être plus présente que jamais en Europe ». En conséquence, a-t-il poursuivi, « le gouvernement déclare ouvert le débat sur l'euro ».

Les positions de départ de M. Blair sont connues. Il n'y aura pas d'adhésion à la monnaie unique sans référendum. Il est à peu près établi que la Grande-Bretagne ne sera pas du premier groupe des pays adoptant l'euro. Elle assurera, cependant, la présidence de l'Union à un moment crucial, au printemps 1998, lorsque les Quinze devront se prononcer sur les premières candidatures. Le gouvernement Blair a déjà fait savoir – et cela vient d'être confirmé à Paris par Peter Mandelson, le ministre chargé du dossier européen – qu'il exercerait sa présidence de la manière la plus propice et la plus favorable aux premiers pas de l'euro. Pour le reste, la Grande-Bretagne se réservait le choix de rejoindre l'UEM en 2002.

Or, à entendre MM. Brown et Mandelson, il semble que le gouvernement ait décidé de tout faire pour que le pays commence à prendre cette dernière option très au sérieux. Selon le *Financial Times*, M. Brown entend faire comprendre que la participation de la Grande-Bretagne à l'UEM n'a plus rien de *« théorique »*. *On dira qu'il a posé nombre de* conditions pour que Londres rejoigne l'UEM. On dira aussi que le chancelier de l'Echiquier et M. Mandelson sont parmi les ministres les plus europhiles de *M. Blair*, et que *leur* collègue du Foreign Office, Robin Cook – qu'Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, verra dans quelques jours à Londres – n'est pas aussi convaincu qu'eux.

Toutes ces précautions sont fondées. Il reste que la campagne lancée jeudi par M. Brown marque peut-être le début de l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'UEM.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une nouvelle législation sur les loyers

L'ASSEMBLÉE nationale va se saisir, la semaine prochaine, de différents projets de loi sur les loyers. Il s'agit cette fois non pas de modifier un régime empirique dont personne ne méconnaît plus les désastreuses conséquences, mais de remplacer le système actuel, basé sur un coefficient d'augmentation de la valeur locative de 1914, par un reclassement logique des locaux d'habitation en diverses catégories.

On ne pouvait évidemment songer, en ce domaine où l'offre n'est pas en proportion de la demande, à revenir à plus de liberté. Il faut bien maintenir la taxation ; mais celle-ci, en s'appliquant à des logements reclassés d'après leurs éléments constitutifs, doit permettre à la fois d'accroître les revenus de la propriété bâtie et d'amorcer une redistribution des logements et des occupants.

Le principe de la taxation par catégories, s'il marque une nouvelle étape vers la fin d'un équilibre résultant du libre jeu des lois économiques, semble dans la conjoncture actuelle le plus rationnel pour parvenir à sauver la construction immobilière tout en rétablissant plus d'équité dans la disparité choquante des loyers.

Il reste à souhaiter que l'Assemblée aborde courageusement un problème dont la solution, quoi qu'on fasse, demandera des sacrifices à une catégorie sociale, victime en définitive des avantages qu'on a cru pouvoir impunément lui accorder. Et il reste à espérer que cette population comprendra que l'effort pécuniaire qu'elle aura à fournir sera moins insupportable que l'aggravation de la crise.

A. C.

(20-21 juillet 1947.)

LE COURRIER DES LECTEURS **Les organisations de *défense des droits de l'homme* ont besoin de la presse pour mobiliser les opinions publiques et peser sur les gouvernements. Elles regrettent parfois de ne pas trouver auprès des journaux les relais espérés. Les journalistes considèrent que la lutte pour les libertés publiques, dont la liberté de la presse est l'une des principales, fait partie de leur mission d'informer. Contre les violences et les discriminations, les professionnels de la presse et les associations humanitaires mènent le même combat. Un récent séminaire à Budapest s'est intéressé à leurs relations mutuelles.**

Défendre les droits de l'homme

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

IL EST RÉCONFORTANT pour un journaliste français d'aller voir au-delà des frontières de son pays ce qu'on attend de la presse dans d'autres parties du monde et ce qu'on lui reproche. Quittant pour quelques jours la France, où les journalistes sont régulièrement accusés de porter préjudice aux droits des individus et où l'on se demande volontiers, à l'exemple de la commission Truche, comment limiter leur pouvoir, il constatera qu'ailleurs on souhaite au contraire qu'ils se montrent plus pugnaces dans leurs enquêtes sur les atteintes à la démocratie.

Le séminaire organisé à Budapest, les 11 et 12 juillet, par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sur « les droits de l'homme et les médias » a fait apparaître en effet que la presse reste, en bien des endroits, et notamment en Europe de l'Est, l'espoir et le recours de ceux qui se battent pour le respect des libertés publiques. Or, trop souvent dans ces pays, s'il faut en croire les représentants des associations qui militent en faveur des droits de l'homme, les journaux ne prêtent qu'une faible attention aux abus et aux injustices de toute sorte, soit qu'ils craignent de nuire à l'image de leur nation, soit que leur gouvernement les empêche de s'exprimer librement. Les Etats issus de l'ex-Yougoslavie ou de l'ex-Union soviétique sont les premiers visés par cette critique. Des journalistes venus de Croatie, de Biélorussie, de Géorgie, de Russie ont ainsi exposé les difficultés de leur travail.

Faut-il incriminer une différence de tradition, l'Europe de l'Est étant restée longtemps à l'écart des Lumières et de la révolution industrielle ? C'est ce qu'a suggéré, parmi d'autres, le journaliste américain Edward Baumeister, directeur régional du Centre pour un journalisme indépendant. Ce n'est pas une raison, ont répondu plusieurs intervenants, pour renoncer à y répandre l'idée universelle des droits de l'homme.

Ne faut-il pas rappeler aussi que les entreprises de presse sont d'abord des entreprises commerciales et que la défense des droits de l'homme n'est pas leur préoccupation première ? Aux journalistes, dont la vocation est de défendre les libertés, de prendre le pouvoir dans leurs rédactions, a répliqué Michael Foley, de l'*Irish Times*.

La cause est donc entendue : les journaux ont le devoir de dénoncer les tragédies dont la planète est le théâtre et dont les massacres du Rwanda et du Zaïre sont parmi les plus récents exemples. Auraient-ils pu le faire avec plus de force ? Certains représentants des organisations humanitaires l'ont suggéré. Ils ont peut-être raison, mais croient-ils vraiment qu'une plus large mobilisation de l'opinion aurait empêché ces drames ?

Les journalistes ont, en revanche, plus de prise sur ce qui se passe chez eux. La question des droits des Tsiganes a occupé à Budapest une partie de la discussion. Elle n'est pas très différente de celle que pose le sort des immigrés en France. Dans un cas comme dans l'autre, une catégorie de la population est victime de discriminations, qu'il appartient à la presse de souligner. Il est vrai qu'à trop défendre les droits des minorités on risque de susciter des réactions de rejet. Mais il faut prendre ce risque, comme l'a affirmé Philippe Labreveux, représentant du HCR à Budapest. C'est le choix qu'ont fait, parmi d'autres, avec leur Centre européen pour les droits des Tsiganes, Andras Biro et Dmitrina Petrova, qui aimeraient que la presse, dans les pays concernés, ne limite pas son intérêt pour les Tsiganes à la musique et à la criminalité. C'est aussi le choix qu'ont fait en France *Le Monde* et nombre de ses confrères face au Front national.

L'ACTION SOCIALE DE LA FONDATION FACE

Dans un article publié le 27 juin, *Le Monde* dressait un bilan pour le moins mitigé de l'action et des activités de la fondation FACE. Le point de vue qu'y défendaient les rédacteurs me paraît trop négatif pour ne pas susciter un minimum de contradiction. Chef d'entreprise, je n'ai ni l'expérience ni la formation qui me permettraient de faire une évaluation totalement pertinente de l'action sociale de FACE. Simple membre du comité de pilotage de la fondation, il ne m'appartient pas non plus d'énumérer toute une série d'actions encourageantes ou réussies à porter au crédit de l'institution (et que vous citez d'ailleurs pour la plupart, mais bien vite).

Face à l'impuissance des dispositifs et des politiques déployés depuis près de dix ans, il me paraît clair, en revanche, que la démarche de la fondation, qui consiste à expérimenter, à proposer des innovations concrètes et à chercher les croisements d'expériences, est, malgré son lot inévitable de tâtonnements ou de déceptions, de nature à nous faire progresser. Il me paraît surtout évident qu'en quelques années la fondation FACE aura su sensibiliser et entraîner le monde des entreprises sur le terrain de la lutte contre les exclusions. En dehors des activités de la *fondation*, *mais grâce à elle*, ce sont ainsi développées, dans bon nombre d'entreprises, des attitudes différentes et plus responsables, à l'origine d'initiatives nouvelles concrètes (fondations d'entreprise contre l'exclusion, création d'activités périphériques, etc.).

Ainsi, c'est parce que nous nous sommes rencontrés dans ce cadre extra-professionnel qu'avec les dirigeants de Casino nous avons eu l'idée de lancer un programme de contrats d'adaptation qui a permis à des jeunes sans qualification de bénéficier d'une expérience mixte de plusieurs mois dans l'industrie et la distribution. Il ne s'agit là que d'un exemple modeste et ponctuel. Mais, à supposer (et ce n'est bien évidemment pas le cas) que le seul mérite de la fondation FACE ait été de sensibiliser et de susciter des consciences nouvelles jusque-là hermétiques aux enjeux de l'exclusion, il ne me semblerait pas exagéré de parler à ce sujet de grands progrès et d'avancées plus que de *« revers »* ou de *« fragile bilan »*.

Franck Riboud,
Paris

LES FEMMES ET LA LÉGION D'HONNEUR

L'élévation de Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz à la dignité de grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur est un événement important dans l'histoire de l'ordre. Elle est en effet la première femme à être honorée de cette distinction depuis la création de la Légion d'honneur en 1802. Le XIXe siècle n'a pas reconnu les mérites des femmes : seules une centaine étaient membres de la Légion d'honneur au début de notre siècle. La première femme admise dans l'ordre fut probablement Marie-Jeanne Schellink ; *elle aurait été* décorée par l'empereur en personne le 20 juin 1808, à l'âge de cinquante et un ans. Engagée volontaire en 1792, Marie-Jeanne Schellink a fait nombre des campagnes de la Révolution et de l'Empire ; elle a été blessée à Austerlitz et à Iéna et termina sa carrière militaire comme sous-lieutenant. Aucune femme ne fut nommée sous Louis XVIII, Charles X ou Louis-Philippe, Napoléon III ne décora que peu de femmes : Angélique Duchemin-Brulon, un vétéran des guerres de la Révolution, en 1851, plusieurs religieuses, le peintre Rosa Bonheur, entre autres. Rosa Bonheur fut d'ailleurs la première femme à être promue officier de la Légion d'honneur en 1894. Il fallut attendre 1931 pour voir la première femme accéder au grade de commandeur : la comtesse Anna de Noailles, célèbre poétesse. Enfin, c'est en 1953 seulement qu'une femme fut élevée pour la première fois à la dignité de grand-officier : l'écrivain Colette, membre de l'Académie Goncourt. La reconnaissance des mérites exceptionnels de Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz s'accompagne donc d'un passage de son nom à la postérité à ce titre.

Dominique Henneresse,
Niederbronn (Bas-Rhin)

UTILE AGRÉGATION

Il me semble que les affirmations contenues dans l'article de J.-C. Chevalier, « Inutile agrégation » (*Le Monde* daté 1er juillet) appellent quelques commentaires et nuances. Que l'agrégation soit un *« concours spécifiquement français »*, *« hexagonal »*, n'apparaît pas comme un argument convaincant ni suffisant en faveur de sa *suppression. L'Europe et la mondialisation* ne signifient tout de même pas la suppression de toute spécificité. Par ailleurs, M. Chevalier commente d'un *« soit »* dédaigneux la création du concours interne et la nomination sur dossier. On ne voit pas bien les raisons de ce dédain. De nombreuses administrations pratiquent la promotion par voie interne. Quant aux *« progressions statutaires »* mises en cause, il semble important de rappeler que le statut est fondamental car il définit clairement les conditions de travail et protège contre toute forme de précarisation. De plus, les jeunes agrégés n'ayant jamais enseigné ne sont pas dispensés d'épreuves pédagogiques. Ils font leur année de stage et passent à l'issue de cette année une épreuve pédagogique pratique.

Dire que l'agrégé est mieux payé avec moins d'heures et qu'*« il n'y a aucune prime aux efforts de création, d'innovation, de changement de cap »*, cela revient à opposer implicitement les agrégés à ceux qui feraient des efforts, à laisser entendre que les agrégés, eux, n'en feraient pas et qu'ils ne mériteraient donc pas de prime. Or tout agrégé sait que la préparation de l'agrégation représente un considérable effort et une nécessaire actualisation des savoirs. Les disciplines modernes citées par M. Chevalier ne sont pas ignorées. L'agrégation n'est pas un concours fermé à la nouveauté. On ne voit pas non plus en quoi un agrégé est plus menacé par la routine qu'un étudiant ou un enseignant ayant suivi un stage dans un organisme étranger. Et en ce qui concerne une éventuelle validation des stages à l'étranger, elle semble difficile à mettre en œuvre tant les stages *peuvent être variables autant par* leur longueur que par leurs contenus ou par leurs exigences. L'attaque menée ces derniers temps contre les agrégés et, dans une moindre mesure, contre les certifiés, pourrait être une erreur aussi bien humaine que politique.

Evelyne Argaud,
Porto (Portugal)

Tabou fiscal pour les entreprises

Suite de la première page

Dans le même temps, les exonérations de charges patronales n'ont cessé de prendre de l'ampleur, passant de 15 milliards de francs en 1992 à 78 milliards de francs en 1997. Et il faut ajouter le règlement, en 1993, par le gouvernement d'Edouard Balladur, du décalage d'un mois de la TVA, pour un montant qui a considérablement alourdi la dette de l'Etat (95 milliards de francs), mais qui a arrondi d'un même montant les trésoreries des entreprises.

Il n'est donc pas excessif de dire que, pour toutes ces raisons, la situation financière des entreprises est florissante, même si, évidemment, il s'agit d'une moyenne, pouvant recouvrir des disparités entre secteurs. Là encore, les récents comptes nationaux de l'Insee attestent de cette situation exceptionnellement favorable pour les entreprises. *Leur capacité de financement* (c'est-à-dire ce qui leur reste une fois qu'elles ont assumé tous leurs frais, aussi bien les impôts, les dividendes que les investissements) était ainsi négative de 149,2 milliards de francs en 1990. Depuis, elle n'a cessé de se redresser pour devenir positive de 134,7 milliards de francs en 1996.

Autre statitique, même tendance : les dividendes et autres revenus distribués par les sociétés, toujours selon l'Insee, sont passés progressivement de 125,3 milliards de francs en 1989 à 280,6 milliards en 1996. Ces derniers chiffres sont, certes, à manier avec prudence, puisque ces dividendes ne correspondent pas forcément à de l'argent qui est « sorti » des entreprises. Ils peuvent aussi concerner des dividendes payés par une filiale à sa maison mère. Malgré tout, on trouve ici une indication incontestable de l'aisance dans laquelle vivent les entreprises. L'envolée de la Bourse de Paris, qui a gagné 50 % au cours des douze derniers mois, s'explique, en partie, pour cette raison.

On peut enfin relever que le taux d'autofinancement des entreprises atteint toujours des niveaux historiques : 118,8 % en 1996, après 113,2 % en 1995. Bref, tout concorde : cajolées depuis plus d'une *décennie*, les entreprises ont atteint, en 1996, un niveau de rentabilité sans précédent dans l'histoire économique récente.

Alors, le gouvernement a-t-il raison de vouloir les appeler à la rescousse pour qu'elles contribuent à l'effort de réduction des déficits ? Est-ce menacer l'emploi ou l'investissement que d'envisager un relèvement des prélèvements d'un quinzaine de milliards de francs ou à peine plus ? La réponse coule de source : la ponction envisagée par le gouvernement est sans commune mesure avec les gains financiers réalisés par les entreprises au cours de ces dernières années et n'aura aucun impact macroéconomique prévisible.

Cette solution apparaît d'autant plus logique que les ménages, en revanche, ont été mis à rude épreuve ces dernières années. En données brutes, les prélèvements fiscaux et sociaux ont, en effet, augmenté de près de 190 milliards de francs depuis 1993. En données nettes (c'est-à-dire, compte tenu des allègements, *et notamment de* la baisse de l'impôt sur le revenu décidée en 1997), la hausse a atteint près de 130 milliards de francs. Le pouvoir d'achat des ménages a donc été comprimé, baissant ainsi de 0,1 % (en glissement), en 1996, avant de repartir à la hausse au début de 1997. C'est la situation comparée des ménages et des entreprises, défavorable dans le premier cas, excellente dans le second, qui explique les choix du gouvernement. Aux ménages, sauf peut-être les plus fortunés, il ne sera rien demandé. Des entreprises, en revanche, il sera exigé un effort, mais qui apparaît modeste, au regard de leur bilan financier.

Et cette décision n'est pas qu'affaire de juste répartition de la rigueur. C'est tout autant une question de cohérence économique. Si les statistiques démontrent que les entreprises *manquent* non pas de fonds propres mais de clients, il est logique de calibrer le plan de redressement des comptes publics de telle sorte qu'il pèse le moins possible sur une demande intérieure *singulièrement faible* (+ 0,9 % seulement en 1996).

Le patronat n'aura guère de statistiques à livrer pour démontrer qu'une hausse des prélèvements sur les entreprises, surtout si elle est modérée, présente un quelconque danger économique. Tout plaide pour la thèse inverse. N'est-il pas temps de briser le tabou qui entoure la fiscalité sur les entreprises ?

Laurent Mauduit

هكذا من الأصل

SECTEUR PUBLIC **Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a annoncé, dans un communiqué, publié vendredi 18 juillet, que la procédure de privatisation de la compagnie d'assurances du GAN et de sa filiale bancaire CIC, engagée par le gouvernement Juppé, sera poursuivie. En revanche, Thomson Multimédia (TMM), la filiale de Thomson qui fabrique des téléviseurs, restera publique. ● LE GOUVERNEMENT explique qu'il cherche à *« concilier l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, le respect des engagements pris au nom de la France et la défense des intérêts patrimoniaux de l'Etat ».* ● LA CESSION par l'Etat d'une part du capital de Thomson-CSF, spécialisé dans l'électronique de défense, de telle façon qu'il n'en détiendrait plus qu'une minorité, a été annoncée mercredi par M. Strauss-Kahn. ● LE PDG de TMM explique au *Monde* sa stratégie.**

Le gouvernement relance la privatisation du GAN et du CIC

La compagnie d'assurances et sa filiale bancaire ont fait l'objet d'engagements auprès de Bruxelles en échange d'une recapitalisation. En revanche, le groupe Thomson Multimédia (fabricant de téléviseurs) restera public

DEUX JOURS après avoir reconnu devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale que le groupe Thomson-CSF sera privatisé, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 18 juillet, qu'il en sera de même pour la compagnie d'assurance du GAN. En revanche, Thomson Multimédia (TMM), l'autre filiale de Thomson, qui fabrique des téléviseurs, restera publique.

Les socialistes reviennent sur leurs déclarations pendant la campagne électorale annonçant un arrêt des privatisations. Le gouvernement de Lionel Jospin privatise. Il le fait au cas par cas en essayant *« de concilier l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, le respect des engagements pris au nom de la France et la défense des intérêts patrimoniaux de l'Etat »*, indique le communiqué de Bercy.

Cette politique pragmatique doit se mouvoir entre les promesses et les contraintes. Elle doit, d'un côté, ménager les alliés communistes et les salariés des entreprises, opposés aux privatisations et, de l'autre, tenir compte de l'incapacité de l'Etat désargenté à verser à ses entreprises les sommes nécessaires à leur redressement. En outre, des alliances industrielles sont nécessaires, (Thomson-CSF dans la défense, France Télécom avec Deutsche Telekom), qui créent autant d'occasions d'ouvrir le capital au privé.

Le calendrier imposait de décider vite pour Thomson-CSF, les partenaires européens éventuels s'impatientant. Il en est de même pour le GAN et Thomson Multimédia, mais en raison des négociations avec Bruxelles sur les recapitalisations nécessaires. TMM a besoin de près de 11 milliards de francs et le GAN de 20 milliards et l'aval de la commission européenne de la concurrence est également indispensable.

Ces annonces de privatisation ont été faites volontairement avant la présentation, lundi, de l'audit sur les finances publiques et des mesures prises pour réduire les déficits. Le gouvernement veut ainsi éviter une interprétation budgétaire de ces opérations et insister sur les logiques industrielles qui les présideraient. Il dégage aussi l'horizon pour la rentrée, les autres entreprises privatisables (Crédit lyonnais, banque Hervet, Aerospatiale ...) pouvant attendre.

Pour le GAN, le versement d'argent public sera en partie compensé par la privatisation du groupe. Il n'en sera pas de même pour Thomson puisque la partie rentable, Thomson-CSF, ne sera pas vendue mais verra son capital ouvert à l'occasion d'alliances.

Le gouvernement d'Alain Juppé envisageait de privatiser TMM *« après recapitalisation et redressement »*. L'entreprise est lourdement déficitaire : elle a accumulé plus de 5 milliards de francs de pertes nettes ces trois dernières années. Ce déficit tient à un fort endettement, inhérent au rachat de la société américaine RCA en 1987, que l'Etat actionnaire n'a jamais financé. Mais la société affiche aussi un résultat d'exploitation négatif (681 millions de francs de pertes en 1996).

Alain Juppé avait lié le sort de TMM à celui de Thomson-CSF dans le cadre d'un vente globale de Thomson, annoncée par Jacques Chirac en février 1996. Il avait émis *« une préférence »* pour l'offre du groupe Lagardère, qui, intéressé uniquement par Thomson-CSF, s'était associé au Sud-Coréen Daewoo pour le rachat de TMM. Mais ce choix avait été refusé par la Commission de privatisation le 28 novembre. Une nouvelle procédure a été engagée dissociant les deux filiales de Thomson.

E. L. B.

Le communiqué du ministère de l'économie

VERBATIM

LE MINISTÈRE de l'économie, des finances et de l'industrie a publié, vendredi 18 juillet à 19 h 30, le communiqué suivant :

« Des décisions gouvernementales antérieures accordant au GAN une somme de 20 milliards de francs (11 milliards de dotation en capital et 9 milliards de garantie) et à Thomson Multimédia 10,866 milliards de francs sont depuis plusieurs mois soumises à la Commission européenne pour accord au titre de la réglementation sur les aides d'Etat.

» Dès sa prise de fonctions, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a examiné attentivement ces dossiers avec les responsables des entreprises et les organisations syndicales dans le souci de trouver des solutions permettant de concilier l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, le respect des engagements pris au nom de la France et la défense des intérêts patrimoniaux de l'Etat.

» S'agissant de Thomson Multimédia, dont la situation financière exige un soutien rapide de l'actionnaire, le gouvernement a décidé que l'entreprise resterait publique. Il considère en effet qu'une telle solution est de nature à conforter un groupe industriel qui dispose d'un savoir-faire et d'atouts remarquables. Dans ce cadre, des partenariats stratégiques fondés sur une base industrielle pourront être noués à terme.

» S'agissant du GAN, le soutien de l'Etat a été rendu nécessaire, pour l'essentiel, par l'importance des pertes immobilières enregistrées ces dernières années. L'entreprise doit désormais être rapidement recapitalisée. Dans les discussions qui avaient eu lieu avec la Commission européenne, des engagements avaient été pris conduisant à la privatisation du CIC et du GAN. Le gouvernement a décidé de ne pas remettre en cause ces engagements dont il déterminera les modalités de manière à limiter le coût de l'intervention de l'Etat. Il a estimé que l'intérêt national pourrait être respecté dès lors que ces entreprises s'intégreraient dans des ensembles plus vastes susceptibles de leur donner les moyens de se développer.

» C'est sur ces orientations que les discussions avec la Commission européenne se poursuivent, dans un climat confiant et constructif. »

Statut entériné pour France Télécom

Il n'y aura pas de retour en arrière sur le statut de société anonyme endossé le 1er janvier par France Télécom. Dans la lettre chargeant Michel Delebarre d'une mission de concertation chez l'exploitant téléphonique, rendue publique vendredi 18 juillet, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'État à l'industrie, Christian Pierret, le spécifient clairement : *« France Télécom conservera son statut actuel »*, écrivent-ils. En ajoutant *« et une participation majoritaire de l'Etat »*, ils confirment implicitement la volonté du gouvernement d'ouvrir le capital. Cette participation majoritaire était inscrite dans la loi réformant France Télécom, adoptée à la mi-1996.

La CGT, tout en se déclarant prête à une concertation, a estimé que *« l'heure n'est pas à une concertation bidon qui chercherait à camoufler de mauvaises décisions déjà prises »*. FO et la CFDT se sont félicitées de la décision du gouvernement de rouvrir le dossier. La CFDT a souligné qu'elle entend *« garantir l'avenir des salariés de France Télécom »* ainsi que *« l'avenir européen et mondial »* de l'opérateur.

Les candidats ne manquent pas pour reprendre l'assureur

L'ANNONCE de la sortie du groupe d'assurance du giron public intervient alors que les équipes de Dominique Strauss-Kahn et celles du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, tentent de trouver un consensus sur le plan de sauvetage définitif du GAN, ce qui devrait faciliter les discussions. Le temps presse en effet. L'assemblée générale du GAN appelée à entériner les comptes 1996 (une perte de 5,6 milliards de francs, en anticipant l'injection de capital de l'Etat) doit se tenir au plus tard le 15 septembre (*Le Monde* du 1er juillet).

Dès la fin juin, M. Strauss-Kahn avait, de facto, entériné le plan de sauvetage de 20 milliards de l'assureur public, envisagé par son prédécesseur Jean Arthuis fin février, et la dissociation du groupe en trois pôles : l'assurance, l'immobilier et la banque. L'assureur public se trouve dans une situation de faillite virtuelle à la suite de lourdes pertes dans l'immobilier et d'une dangereuse politique de conquête de parts de marché à la charnière des années 90.

Ces premières indications livrées par Bercy sur un dossier politiquement et socialement sensible plaçait le gouvernement socialiste dans le cadre strict des exigences de la Commission européenne et des contreparties qu'elle est en droit d'exiger contre les aides d'Etat. Il vient d'en officialiser les conséquences.

Le plus délicat reste à faire : préciser le calendrier et les modalités des opérations à venir et surtout tracer, entre les lignes, le portrait-robot des candidats dont le choix déterminera le futur paysage financier français. Le texte du communiqué de Bercy en livre quelques pistes : l'entreprise doit *« rapidement »* être recapitalisée ; *« le coût de l'intervention de l'Etat »* doit être limité ; *« l'intérêt national doit être respecté »*.

Sur la rapidité de mise en œuvre, il n'existe aucun obstacle technique. S'agissant du CIC, les dossiers sont prêts depuis l'été dernier. La privatisation avait été lancée par le gouvernement Juppé en septembre puis suspendue en décembre après le tollé qu'avait soulevé auprès du personnel la perspective d'un rachat par la BNP, unique candidat retenu par la Commission de privatisation. Hormis des modifications sur le cahier des charges, le gros du travail est fait.

Le dossier du GAN, lui, n'a encore franchi aucune de ces étapes mais des équipes mobilisées jour et nuit pendant l'été peuvent combler le retard.

Limiter le coût de l'intervention de l'Etat pourrait signifier que le gouvernement privilégiera une approche patrimoniale que favoriserait le lancement d'un appel d'offres. Pour autant, la volonté affichée par le gouvernement de préserver l'intérêt national semble plus compatible avec une opération de gré à gré.

DE NOMBREUX PRÉTENDANTS

Les candidats ne manquent pas. Pour le CIC, dont les résultats s'améliorent d'année en année, la Société générale, candidate malheureuse lors du premier essai de privatisation, et la BNP, qui avait beaucoup misé sur l'acquisition du CIC, pourraient à nouveau se manifester. Charles de Croisset, le patron du Crédit commercial de France, a déclaré officiellement son intérêt à la reprise du groupe. Surtout, les Caisses d'épargne pourraient revenir en lice. Leurs abondants fonds propres permettraient de vendre le CIC au plus haut et en feraient un repreneur idéal pour le gouvernement.

Le GAN, délesté du poids du passé et fort de 6 % de parts de marché, ne manque pas non plus de prétendants. Les AGF militent depuis longtemps pour un rapprochement avec lui, seul moyen, à leurs yeux, de restructurer le secteur de l'assurance française et de préserver l'intérêt des salariés. Le président de l'allemand Allianz, Henning Schulte-Noelle, a clairement indiqué qu'il sera *« sur les rangs pour étudier le dossier et être impliqué dans les discussions »*. La mutuelle d'assurance MAAF, associée au groupe suisse Zurich, a récemment pris contact avec le GAN pour proposer une offre commune. Enfin, un outsider, le consortium européen Eureco, constitué par plusieurs petites compagnies d'assurance européennes, devrait également se manifester dans les prochains jours.

Babette Stern

Thierry Breton, président de Thomson Multimédia

« Le groupe ne pourra se développer que sur des métiers où il sera numéro un ou deux mondial »

« Le gouvernement vient de déclarer que Thomson Multimédia (TMM) resterait une entreprise publique, mais que des partenariats pourront être noués. Comment réagissez-vous ?

– L'Etat a confirmé son engagement de recapitaliser TMM d'un montant considérable. Dans la situation présente de l'entreprise, l'actionnaire va continuer à l'épauler dans le cadre de son redressement. Mais redresser n'est pas une fin en soi : une entreprise a vocation à créer de la richesse et à se développer, portée par une vision stratégique. Nous commençons à l'appréhender et à la mettre en œuvre. Dans un deuxième temps, aussitôt que l'entreprise sera en état, nous irons voir l'actionnaire pour examiner ensemble les meilleurs moyens nécessaires à la réalisation de cette vision stratégique, avec pour souci premier l'intégrité du groupe et la volonté de lui donner les meilleures chances de développement. Dans cet esprit, j'attache une importance toute particulière à pouvoir associer les salariés et l'encadrement au difficile redressement, en leur permettant de devenir dès que possible actionnaires du groupe. Des groupes publics en difficulté l'ont déjà fait avec succès.

– Où en sont les discussions avec la Commission européenne sur la recapitalisation de 10,86 milliards de francs ? Est-il exact que la Commission demande qu'un partenaire industriel soit associé à TMM et que les parts de marché dans les téléviseurs en Europe soient gelées au niveau de 1996 ?

– Les discussions de l'Etat avec la Commission, auxquelles le groupe est associé, se sont accélérées depuis trois semaines. Elles se déroulent dans un bon climat. J'aurai prochainement un entretien avec le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert. Je suis certain qu'à terme il y a, pour la viabilité de l'entreprise, nécessité de nouer des partenariats stratégiques fondés sur une base industrielle. Quant aux conditions posées par la Commission pour éviter tout risque de distorsion de concurrence, elles ne sont pas finalisées.



THIERRY BRETON

– Quand attendez-vous cette recapitalisation et son versement pourrait-il être fractionné ?

– Le terme qui m'a été indiqué, lorsque j'ai été nommé en mars, était *« à l'été 1997 »*. Je pense que l'on tiendra ce délai. Ce qui est examiné, c'est le principe de la recapitalisation, pas sa modalité. Je n'ai pas entendu parler d'un fractionnement. Quoi qu'il en soit, la société a un besoin vital de la totalité de la recapitalisation. Elle a 18 milliards de francs de dettes et des fonds propres lourdement négatifs. Légalement, Thomson SA, la maison-mère, doit être recapitalisée avant fin décembre 1997. Sinon elle déposera le bilan.

– Quel est l'état de santé du groupe à la fin du premier semestre 1997 ?

– Le résultat d'exploitation sur l'activité, tout en restant négatif à 769 millions de francs, est en ligne avec le budget et, pour la première fois, montre un progrès de plus de 300 millions par rapport au premier semestre de l'année précédente. Les ventes sont à peu près constantes, à 16,5 milliards de francs, la hausse du dollar ayant joué un rôle favorable.

– A la fin du premier trimestre, la perte d'exploitation était déjà de 710 millions. Comment la situation a-t-elle été redressée ?

– Lorsque je suis arrivé, j'ai trouvé une entreprise dont le résultat d'exploitation se dégradait continuellement depuis 1994. Le résultat net s'effondrait. J'ai trouvé aussi une entreprise qui ne savait pas tenir ses engagements. Sur les trois derniers exercices, jamais le résultat d'exploitation budgété n'a été atteint. Pour 1997, la prévision était un résultat d'exploitation positif de 140 millions. Mais, sur le premier semestre, on prévoyait déjà 500 millions de pertes de plus que les 740 millions de pertes prévues. Un audit du cabinet Deloitte a estimé que, sur la tendance du début d'année et sans mesure immédiate, le résultat d'exploitation 1997 pourrait être inférieur de plus de 1 milliard aux 140 millions de bénéfices prévus.

– Votre prédécesseur avait lancé un plan de restructuration. Quels sont ses effets ?

– Ce plan, ne concernant que l'adaptation de l'outil industriel, n'avait pas été mis en œuvre. Je l'ai accéléré. Son impact sur le résultat sera nul en 1997. Il procurera 200 à 250 millions d'économies en 1998 et 700 millions en 1999. Le 15 mars, nous avons par ailleurs lancé un plan, baptisé Spring, de réduction des coûts non salariaux et non utiles aux clients. L'objectif – atteint – était de tenir le budget au premier semestre. Sur l'année, ce plan doit conduire à économiser plus de 1,2 milliard.

– Pensez-vous pouvoir équilibrer le résultat d'exploitation en 1997 ?

– C'est l'objectif ambitieux que j'ai fixé.

– Comment comptez-vous redynamiser la politique commerciale ?

– Tout est conçu autour de l'outil industriel. Il faut une organisation tournée vers les clients. C'est le second étage de mon plan de redressement, baptisé SAFE. Il s'agit de devenir plus réactifs, de rationaliser l'offre (réduction du nombre de références, optimisation des marques), d'accroître la productivité des sièges et l'efficacité des équipes de vente. Je présenterai ce plan à la direction générale, réunie en séminaire du 23 au 26 juillet, puis aux 300 principaux managers la semaine suivante. Nous le lancerons fin juillet. Depuis trois ans, le groupe perd un point de part de marché par an en Europe. Il s'agit de mettre fin à cette situation.

– Vous avez évoqué cinq métiers. Quels sont-ils et pourquoi ce choix ?

– Il s'agit des téléviseurs, de la vidéo, de l'audio et communication, des composants clés (essentiellement les tubes) et enfin des services et du multimédia. Une fois redressé, le groupe ne pourra s'appuyer et se développer que sur des métiers où il sera numéro un ou deux mondial, éventuellement numéro trois, mais de façon transitoire. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut survivre. Au-delà des programmes en cours, il nous faut travailler à une ambition pour TMM dans cinq ans. J'ai lancé la réflexion. Il faut revoir la recherche-développement, réfléchir au positionnement et aux alliances indispensables pour assurer notre développement.

– Qu'entendez-vous par services et que voulez-vous faire dans ce domaine ?

– Dans les téléviseurs, la vidéo, l'audio, il est difficile de gagner de l'argent. On ne peut le faire qu'avec une avance technologique majeure. C'est pourquoi il faudra mettre les moyens sur quelques composants clés, les tubes par exemple, où nous sommes le premier fournisseur mondial pour les écrans de moyenne et grande taille. J'entends développer une politique de fabrication pour des tiers de composants clés fortement générateurs de valeur ajoutée. Les services constitueront une autre fonction clé. Il s'agit de rendre les produits que nous vendons plus accessibles et plus simples pour le consommateur et de se rapprocher aussi des fournisseurs de contenu. Nous souhaitons des associations importantes avec diverses sociétés de ce secteur. Cela est engagé. Je veux le développer.

– Pourrez-vous vous développer seul ou devrez-vous nouer des alliances ?

– Dans certains métiers, nous pourrons peut-être maintenir un *leadership* seul. Mais ce sera difficile. Le poids de la recherche est tel qu'il faudra se donner rapidement les moyens de nouer des partenariats stratégiques industriels. Je n'ai pas encore cherché à identifier les alliés possibles. Ma priorité a été le redressement. Nous commençons à y réfléchir. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Le dollar poursuit sa progression face aux devises européennes

Le franc n'a pas été affecté par l'attente de la publication, lundi 21 juillet, de l'audit sur les finances publiques. Il s'échangeait vendredi soir autour de 3,3790 pour 1 mark

Même s'il n'a pas franchi durablement le seuil des 1,80 mark, le dollar a continué à gagner du terrain cette semaine face aux devises européennes et, fait nouveau, face au yen. Les *investisseurs qui doutent* de la capacité de la France et de l'Allemagne à réduire leurs déficits parient sur le lancement en 1999 d'un euro « faible » comprenant les pays du sud de l'Europe. Le billet vert bénéficie également *des rendements* plus élevés que leurs homologues européens offerts par les taux à court terme et à long terme américains. Si l'appréciation du dollar est considérée généralement comme favorable – elles soutient la croissance *au Japon et en Europe et évite une surchauffe aux Etats-Unis* –, *elle inquiète les banques* centrales européennes. Des rumeurs non confirmées faisaient état jeudi d'une intervention d'instituts d'émission européens pour *freiner l'appréciation* de la devise américaine.

BÉNÉFICIANT des doutes grandissants sur la capacité de l'Allemagne et de la France à réduire leurs déficits publics et de la perspective dans cette hypothèse du lancement d'un euro « faible », le dollar a poursuivi son ascension cette semaine. En dépit des discours récurrents des dirigeants allemands affirmant à nouveau et à plusieurs reprises leur volonté de *parvenir à respecter* à la lettre les critères de Maastricht, les investisseurs n'y croient pas. Ils choisissent la sécurité et, plus encore, les rendements élevés offerts par les titres libéllés dans la devise américaine. L'Allemagne comme la France sont considérées comme trop affaiblies par la hausse du chômage et la baisse des recettes fiscales pour faire l'effort budgétaire nécessaire pour ramener leur déficit à un strict 3 % du Produit intérieur brut (PIB). Le billet vert voit en outre son rôle de valeur refuge renforcé par la tourmente monétaire en Asie du Sud-Est. Il a atteint cette *semaine ses niveaux les plus élevés* depuis août 1991 (1,8450 mark).

La devise américaine a même franchi à plusieurs reprises le seuil des 1,80 mark sans réussir pourtant à se maintenir durablement au-delà de ce seuil. Affecté par le creusement inattendu du déficit commercial américain en mai (10,2 milliards de dollars), le billet vert faiblissait un peu vendredi soir, autour de 1,7945 mark et 6,0525 francs. A en croire des rumeurs de marché, plusieurs

Le billet vert se heurte au seuil de 1,80 mark

1,80 – 1,78 – 1,76 – 1,74 – 1,72 – 1,7932 le 18 juil. 97 – JUIN – JUILLET – 1997 – Source : Bloomberg

Le dollar a poursuivi son ascension face au deutschemark, à ses plus hauts niveaux depuis août 1991, mais n'a pas franchi durablement la barre de 1,80 mark.

banques centrales européennes seraient intervenues, jeudi, pour freiner l'ascension du dollar. Une progression qui, contrairement au scénario des dernières semaines, s'est même effectuée contre la devise japonaise. Le billet vert s'est hissé jeudi à son plus haut niveau depuis mai face au yen (116,41), porté par l'annonce d'un excédent commercial japonais inférieur aux prévisions en juin. Vendredi, le dollar fléchissait un peu à 115,55 yens.

Plus qu'un renforcement de la monnaie américaine, les marchés de change ont à l'esprit un affaiblissement des devises européennes directement concernées par l'euro – la livre suit, elle, le dollar – et notamment du deutschemark. La monnaie allemande perd son statut privilégié au fur et à mesure que l'hypothèse d'une Union monétaire européenne englobant les pays du Sud (Italie, Espagne et Portugal) se renforce. Ce mouvement peut-il se poursuivre ?

PAS CRÉDIBLES

La réponse à cette question devrait dépendre en partie des conclusions de l'audit des finances publiques françaises rendu public le 21 juillet. L'Allemagne n'a pas convaincu en présentant le 11 juillet son collectif budgétaire. Les marchés ne jugent pas crédibles les promesses du ministre allemand des finances, Theo *Waigel*. Ce dernier a affirmé que les déficits publics de son pays atteindront strictement 3 % du PIB, mais n'a pas *donné de précisions jugées suffi*santes sur les moyens utilisés pour y parvenir. Si la France réservait, elle aussi, une mauvaise surprise, en dépit de l'annonce dès la fin de cette semaine de mesures fiscales « correctrices », le mark et le franc pourraient s'affaiblir à nouveau. L'attente de la publication de l'audit n'a pourtant pas trop pesé sur la devise française. Vendredi, après être brièvement passé au-dessus de 3,38 pour 1 mark, le franc se stabilisait autour de 3,3790. Le paradoxe de la situation est qu'un dollar fort va dans l'intérêt économique de la plupart des pays. Pour l'Europe et le Japon, le surcroît de croissance issu de la progression du billet vert est une aubaine. Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances japonais, surnommé « M. Yen » en raison de son influence sur les marchés, l'a reconnu implicitement en déclarant mardi *« qu'une remontée du yen face au dollar ne se justifie pas »*.

La hausse du dollar présente aussi de grands avantages pour les Etats-Unis. Elle ralentit l'activité économique et permet d'éviter un resserrement monétaire brutal, dangereux pour Wall Street et le marché obligataire qui avait « craqué » en 1994 à la suite justement d'une hausse du loyer de ses taux par la Réserve fédérale.

Si un dollar « fort » est une bonne chose, une hausse trop forte du billet vert présente pourtant des dangers. Le risque de surévaluation existe d'autant plus que *la différence* de rémunération entre les taux américains, d'un côté, et européens et japonais, de l'autre, est importante. Les placements libellés en dollars sont aujourd'hui sans concurrence : les obligations à dix ans européennes offrent des rendements inférieurs de 0,80 % à leurs homologues américaines, et les japonaises de 3,70 % !

Une surévaluation du dollar risquerait tout d'abord de freiner durablement la croissance américaine, la seule économie qui joue un rôle de « locomotive ». Les banques centrales européennes, et *surtout la Bundesbank, craignent* pour leur part une remontée mécanique des taux à long terme sur le Vieux Continent si leurs devises continuent à s'affaiblir : les investisseurs pourraient réclamer une meilleure rémunération pour compenser leurs pertes de change. En France, les non-résidents détiennent une part réduite de la dette de l'Etat (moins de 20 %), ce n'est pas le cas de l'Allemagne, dont les investisseurs étrangers possèdent plus de 40 % des emprunts d'Etat.

Pour les spécialistes, le billet vert est aujourd'hui très proche du seuil considéré comme inacceptable par les autorités monétaires allemandes, situé autour de 1,80 mark. Hans Tietmeyer, le président de la *Bundesbank, l'a fait comprendre* à deux reprises cette semaine et la précédente.

Il a encore indiqué jeudi espérer que la correction du dollar face au mark ne durerait plus trop longtemps. Un avertissement qui a coïncidé avec les rumeurs sur le marché des changes d'intervention de banques centrales pour soutenir le mark contre le dollar.

Eric Leser

3,4 % de déficit en France selon l'OFCE

Les déficits publics français devraient s'établir aux alentours de 3,4 % du PIB en 1997 si le gouvernement effectue bien un *« prélèvement exceptionnel »* sur les profits des entreprises au quatrième trimestre, selon les prévisions de l'OFCE publiées jeudi 17 juillet *(lire page 5)*. L'Observatoire français des conjonctures économiques évalue à 15 milliards de francs le montant de ce prélèvement. S'il n'avait pas lieu, *« la faible croissance maintiendrait le déficit structurel dans la zone des 4 points du PIB »*, ajoute l'OFCE.

L'Observatoire souligne que *« ce problème n'est pas uniquement français »*. *« L'Allemagne devra également recourir à des procédures exceptionnelles pour atteindre l'objectif fixé »* par Maastricht, qui exige des pays candidats à l'euro des déficits publics limités à 3 % du PIB. En 1997, la faiblesse des recettes fiscales et des rentrées de cotisations sociales, qui dépendent directement de l'activité, devrait être *« le responsable principal »* de la dérive des finances publiques.

Marché international des capitaux : l'Espagne se prépare à l'euro

SUIVANT L'EXEMPLE de l'Autriche, l'Espagne vient de contracter un emprunt international qui, lorsque l'euro existera, viendra augmenter l'encours d'un autre emprunt, émis sur son marché national et actuellement en pesetas mais qui est destiné à être converti sans délai dans la future monnaie commune. Dans les deux cas il est donc prévu de rapatrier une dette étrangère. Les deux pays se préparent ainsi à la vive concurrence qu'il leur faudra affronter aussitôt qu'ils auront perdu l'avantage de disposer d'une monnaie qui leur est propre.

Une fois l'Europe monétaire lancée, les Etats qui partageront la même devise, l'euro, se disputeront la faveur des investisseurs sur le même terrain. La France et l'Allemagne ne devraient guère avoir de peine à sortir du lot : ces pays jouissent du plus grand crédit qui *soit et le volume de leurs emprunts est suffi*samment élevé pour leur permettre d'émettre des titres très liquides facilement négociables. Ces deux éléments, excellente qualité et très grande liquidité, sont rarement réunis. La signature de l'Autriche est, certes, tenue dans la même estime que celle de la France ou de l'Allemagne, mais en tant que petit pays, ses appels au marché des capitaux sont beaucoup moins importants. Pour ce qui est de l'Espagne, il est vrai que c'est un grand pays, mais il est moins bien noté que la France, l'Allemagne ou l'Autriche. Le risque existe donc que toute l'attention des bailleurs de fonds se concentre sur les titres français ou allemands et que les autres soient, en quelque sorte, relégués au second plan. Cela conduirait à renchérir le coût de leurs emprunts. La menace est sérieuse et il convient dès à présent de tenter de l'écarter. La meilleure solution est de faire valoir auprès des investisseurs internationaux les mérites actuels et à venir des emprunts d'Etat émis sur les marchés nationaux.

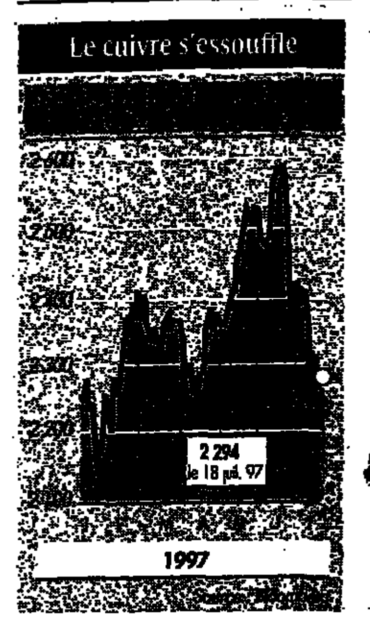
De fait, l'Espagne pourrait perdre beaucoup de son attrait du point de vue du marché des capitaux si sa monnaie était remplacée par l'euro. Naguère, lorsque le Trésor public de Madrid émettait en pesetas, *il lui fallait* proposer des rendements beaucoup plus élevés que la France ou l'Allemagne pour attirer les investisseurs. Depuis plusieurs mois, à me*sure que la conviction l'emporte que le pays a* toutes les chances de participer dès la première heure à la monnaie commune, le supplément qui lui faut verser ne cesse de s'amenuiser. Pour ce qui est des échéances de dix ans, le supplément a fondu à environ 0,6 point de pourcentage par rapport au fonds d'Etat allemand, alors que l'été dernier, il dépassait les 2 points. Les investisseurs étrangers ont largement contribué à cette évolution que justifient les efforts accomplis par Madrid pour se plier aux exigences du traité de Maastricht. Pourquoi, dans ces conditions, est-il nécessaire d'attirer davantage l'attention sur le marché national espagnol ? Parce que les éléments dont il profite pour l'instant auront disparu quand l'euro se sera imposé. Les progrès ayant déjà été réalisés, il n'y aura plus à attendre que les rendements pratiqués en Espagne continuent de se rapprocher des niveaux français ou allemand.

L'Espagne a libellé sa dernière émission internationale en euros, monnaie qui, certes, n'existe pas encore, mais qu'il est permis d'anticiper parce qu'on sait qu'elle aura la même valeur que l'écu. L'affaire, une des grandes réussites de l'année, porte sur 1,5 milliard d'euros pour une durée de dix ans et demi. *Elle était dirigée par la Banco central* hispano americano,la Banco Santander de negocios, Paribas et la Société de banque suisse. Les obligations rapportaient au départ *0,15 point de pourcentage de plus que les* fonds d'Etat français en écus (soit 0,6 point de plus que ceux en francs français). Le taux d'intérêt nominal, de 6 %, est le même que celui d'un grand emprunt en pesetas et d'une même durée. Une fois les deux opérations réunies, si l'Espagne est admise à partager l'euro, les investisseurs auront immédiatement à leur disposition une des émissions les plus liquides et les plus réputées du nouveau marché européen.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre s'essouffle

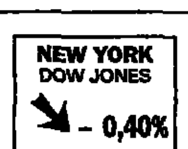
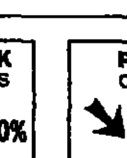
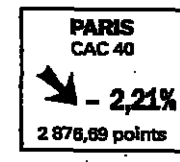
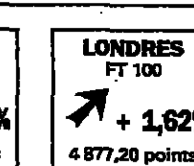


UNE BONNE régularité n'est certainement pas ce qui caractérise les cours mondiaux du cuivre. Le 15 juillet, sur le London Metal Exchange (LME), ils ont brusquement cédé, perdant 26 dollars pour le contrat de référence à trois mois et se sont fixés à 2 288 dollars la tonne. Deux jours après, ils terminaient *la séance* à 2 271 *dollars* avec un différentiel de 134 dollars pour le comptant, qui a fini à 2 405 dollars. Les stocks du LME sont en cause : en début de semaine, vingt-quatre heures ont suffi pour qu'ils s'alourdissent de 17 025 tonnes, s'établissant à 160 325 tonnes. Et ils ne se sont pas arrêtés là : le jeudi 17 ils avaient encore grossi de 7 800 tonnes avec un total de 181 150 tonnes. En fait, si l'on accuse les Chinois, qui ont des achats à effectuer, de vouloir faire baisser les prix en renflouant les entrepôts de Singapour, on peut aussi montrer du doigt les opérateurs du Comex de New York qui profitent de la prime au comptant, c'est-à-dire de la différence des prix avec les contrats à terme pour *transférer de la marchandise* dans les entrepôts du LME. Ce faisant, il devient plus difficile de s'approvisionner en métal physique, ce qui relance la spéculation.

Le cuivre n'est pas le seul à danser. Le zinc est entré, lui aussi, dans la ronde de la hausse des prix. Que les stocks soient en baisse n'a pas empêché les cours de retrouver leur meilleur niveau depuis septembre 1990. Déjà fin mai, le zinc battait un record vieux de quatre ans mais il a encore gagné en vigueur. Les prix ont été amenés sur le LME à 1 511 dollars la tonne. Et de nouveau les yeux se tournent vers la Chine et les entrepôts de Singapour. Lesquels, précisément, ont varié de + 46 % en un mois. Selon l'agence Reuter, le principal *producteur chinois* de zinc, Zhuzhou, aurait vendu à découvert 60 000 tonnes de métal moins cher que les cours actuels. C'est pour éviter le défaut de livraison et des pertes importantes que le négociant amasserait tout le métal possible. N'oublions pas cependant le rôle des fonds spéculatifs qui jouent le zinc à la hausse et le soutiennent ainsi artificiellement.

Carole Petit

L'alourdissement de la fiscalité des entreprises et Wall Street font plier la Bourse de Paris

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
+ 1,88%	– 0,40%	– 2,21%	+ 1,62%	+ 3,85%
20 249,32 points	7 890,46 points	2 876,69 points	4 877,20 points	4 198,53 points

LA SEMAINE s'est très clairement déroulée en deux temps sur les grandes places internationales : avant et après les records. Huit *jours plus tôt, Wall Street butait* sur les 8 000 points, la Bourse de Paris sur les 3 000, Londres avait terminé la période à 4 799 points. Seule la place francfortoise, avec trois records en cinq séances, avait fait bonne figure. Quant au marché tokyote, il n'arrivait toujours pas à décoller. Cette semaine, toutes les places sont reparties à la chasse aux sommets, et avec un certain succès. Mercredi, Wall Street est passé pour la première fois de son *histoire* au-dessus du seuil des 8 000 points, Francfort a franchi la barre des 4 200 points, Londres est au plus haut, s'approchant à grands pas des 5 000 points. Jeudi, Paris, qui avait flirté longtemps avec les 3 000 points, franchissait ce seuil à l'ouverture.

Le changement de registre est intervenu après. Il y a eu dans un premier temps quelques ventes bénéficiaires, communes à toutes les places. Mais la chute de Wall Street, intervenue au cours de la dernière séance, a fait tache *d'huile sur les marchés européens*.

Wall Street a en effet dévissé vendredi, après avoir enfin atteint le seuil mythique des 8 000 points, mercredi, à 8 038,88 points. L'indice Dow Jones termine même la semaine sous les 7 900 points à 7 890,46 points, en recul de 0,4 %. Alfred Goldman, analyste technique chez AG Edwards, a souligné que le recul (130 points) enregistré vendredi ne reflétait pas une tendance à long terme et que les opérateurs ont simplement voulu prendre des bénéfices après les gains récents.

M. Goldman prévoit une reprise de la progression la semaine prochaine, avec éventuellement une petite hésitation en milieu de semaine en raison du témoignage semi-annuel au Congrès d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), sur la situation économique américaine. Tout le monde garde encore à l'esprit la remarque de décembre dernier de M. Greenspan sur l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés, rappellent en effet les experts : *« Si Greenspan était inquiet avec un Dow à 6 200, alors qu'est-ce qu'il va penser à 8 000 ? »*

PANIQUE DU MARCHÉ

La plus belle performance de la semaine est à mettre au crédit de la Bourse de Francfort, avec un gain de 3,85 %. Comme la semaine dernière, les valeurs allemandes ont battu trois records en cinq séances et atteint un sommet jeudi, avant que les ventes bénéficiaires ne lui fassent rendre quelques points au cours de la dernière séance. A l'origine de cette euphorie, il y a bien sûr la bonne tenue initiale de Wall Street, mais surtout la forte montée du dollar, propice aux exportateurs allemands. Le billet vert a dépassé à plusieurs reprises en cours de séance les 1,80 deutschemark, niveau inconnu depuis 1991. Cette fabuleuse percée pourrait encore se poursuivre, estime la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire. Pour le marché des actions, la banque allemande recommande toutefois la prudence face à la hausse ininterrompue du DAX, estimant que *« de sérieux revers ne sont pas à exclure »*.

La Bourse de Londres, en dépit d'un recul de 1,45 % au cours de la dernière séance en raison du trou d'air de la place américaine, s'en tire d'une façon tout à fait honorable. Les valeurs britanniques ont gagné 1,63 % en cinq séances. Comme les autres places, le Stock Exchange a passé la première moitié de la semaine sur les cimes, alignant record sur record. L'indice Footsie est même allé flirter avec le seuil symbolique des 5 000 points mercredi et jeudi. Pour cette ascension, la Bourse de Londres a été fortement épaulée par Wall Street, mais elle a été également soutenue par les statistiques sur le marché du travail britannique.

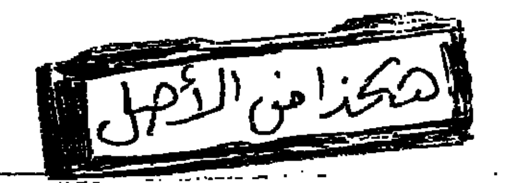
La Bourse de Paris est la seule grande place européenne à terminer la semaine sur un score négatif. Jeudi soir, le bilan de la place parisienne était encore gagnant de 0,6 %. Mais, dès vendredi matin, le marché baissait sur des prises de bénéfices. Ce mouvement s'est rapidement amplifié avec la crainte des conséquences d'un relèvement de l'impôt sur les sociétés. Ces mesures devraient être annoncées dans le détail lundi 21 juillet, en même temps que les résultats de l'audit des finances publiques. Les opérateurs estiment que l'essentiel de la facture sera payé par les entreprises par le biais d'une surtaxe *« exceptionnelle »*, probablement de 10 %, de l'impôt sur les sociétés pour 1997. Le décrochage de Wall Street n'a pas arrangé les choses, les valeurs françaises abandonnant jusqu'à 4 % en cours de séance. Elles n'ont finalement perdu « que » 2,77 % à 2 876,69 points. En quatre séances – Lundi était férié en raison de la fête nationale – l'indice CAC 40 a baissé de 2,21 %.

Des opérateurs jugent que la réaction panique du marché est aussi exagérée que les fortes hausses qu'il a connues récemment. *« Aujourd'hui, on paye par un excès les excès précédents à la hausse. Les gens se sont affolés à la veille du week-end. C'est un peu incohérent. Lundi, on pourrait ouvrir en hausse »*, estimait vendredi soir un opérateur cité par Reuter.

A la veille d'un week-end de trois jours, la Bourse japonaise a terminé la période sur un gain hebdomadaire de 1,88 %. L'indice Nikkei a gagné 356,73 points à 20 249,32 points et, selon un opérateur de Nikko Securities, il devrait y avoir peu de changements dans les fondamentaux économiques qui soient de nature à faire évoluer le marché au cours des séances à venir.

F. Bn.





TOUR DE FRANCE 1997 En dominant de manière impressionnante le contre-la-montre de la 12e étape (55 km), disputé, vendredi 18 juillet, autour de Saint-Etienne, le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) a pris une option sérieuse sur la victoire finale. Son rival principal, le Français Richard Virenque (Festina), compte désormais 5 min 42 s de retard au classement général. Pourtant, le meilleur grimpeur du Tour ne désarme pas et compte bien profiter des quatre journées alpestres – dont la montée de l'Alpe d'Huez, samedi 19 juillet, et, surtout, l'étape Courchevel-Morzine (208,5 km, 6 cols), le 21 juillet, pour déstabiliser le prodige allemand, qui a toutefois montré ses qualités dans les cols.



Avant les Alpes, Jan Ullrich fait le grand écart

Saint-Etienne-Saint-Etienne. Vainqueur impressionnant du contre-la-montre (55 km) de vendredi 18 juillet, l'Allemand de l'équipe Telekom a pris au moins trois minutes à tous ses adversaires. Que faire face à ce nouveau cannibale ? Richard Virenque (Festina) parle d'attaquer dans les Alpes

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

En rang par deux, la centaine de policiers en uniforme a remonté le cours Fauriel. Il était 18 heures passées, l'étape s'achevait et la maréchaussée rentrait chez elle. La longue file bleue est passée devant le camping-car de l'équipe Telekom où les aides finissaient de remballer le matériel. Les forces de l'ordre avaient le sentiment du devoir accompli, les membres de la formation allemande également. Une journée s'achevait qui donnait à Jan Ullrich près de six minutes d'avance sur son premier poursuivant au classement général, car les 55 km contre la montre dans les monts du Forez avaient assis la domination du maillot jaune sur le Tour de France. *« Circulez, y'a plus rien à voir. »*

« La seule question est maintenant de savoir si Ullrich va gérer son avance ou s'il va continuer à enfoncer ses adversaires », estimait Jose-Miguel Echavarri, le directeur sportif de Banesto. Au soir du contre-la-montre de Saint-Etienne, un grand vent a balayé l'assemblée des suiveurs. Le champion n'a pas seulement écœuré ses adversaires. Il a tué le débat. Sa froide emprise sur ce Tour de France a désamorcé les chamailleries entre olanistes, riisiens, virenquois ou ullricheurs. Vendredi 18 juillet, les controverses se sont tues devant les chiffres du classement général. Que dire de plus ?

L'actuel maillot jaune n'est évidemment pas à l'abri d'une chute, d'un furoncle mal placé, d'une hypoglycémie, d'une tendinite. Mais ce n'est pas là le genre de suspense morbide dont on rêvait au départ de Rouen. On pourra encore essayer de s'enthousiasmer en se concentrant sur la bagarre pour la deuxième place. Elle s'annonce belle mais, forcément, secondaire.

Le malaise vient peut-être également du personnage principal. « Janus » Ullrich a deux visages. Sur un vélo, il impressionne. De dos, ce spécialiste du contre-la-montre ressemble à une danseuse africaine. Le haut du corps ne bouge pas. Seules travaillent les hanches. L'Allemand est de ces virtuoses du braquet capables de faire 10 mètres à chaque tour de pédale en donnant l'impression d'aller chercher leur pain. *« Un bel avion est un bon avion »*, disait Marcel Dassault. L'efficacité élégante du coureur ne dément pas cet adage aéronautique.

Mais, une fois le pied posé à terre, le maillot jaune redevient un jeune homme de vingt-trois ans presque insignifiant. *« Un gentil garçon »*, dit de lui Walter Godefroot, directeur sportif et mentor. L'ombre de duvet qui orne son menton, le visage poupin couvert de tâches de rousseur, cette apparence juvénile ne correspondent pas à l'idée que l'on se fait d'un patron de peloton. Jan Ullrich a une allure d'enfant modèle, poli mais sans saveur. *« Si Tony Rominger est magique, la Cicciolina est vierge »*, proclamait, en 1995, une banderole sur le *Giro*. On se permettra d'émettre une semblable réserve sur le charisme du nouveau patron.

COUP DE FORCE

A Saint-Etienne, le talentueux blanc-bec entendait mettre la concurrence à la raison, avant la périlleuse traversée des Alpes. Rien n'avait été laissé au hasard pour ce coup de force. Sur une paroi du camion d'assistance avait été apposée une feuille quadrillée. Pour chacun des coureurs étaient inscrits le programme minuté de la journée. On apprit ainsi que Jan Ullrich n'avait pas de consigne pour le réveil (« frei », libre), qu'il devait manger un plat de spaghetti à 13 heures et se rendre sur place à 14 h 30 dans la voiture numéro un.

Le matin même avait également été décidé un changement de bicyclette au milieu du parcours, au sommet de la Croix-Chaubouret. L'engin classique qui avait servi dans la montée avait été remplacé par un vélo de contre-la-montre muni d'une roue lenticulaire. *« La différence de terrain entre la première et la seconde partie du contre-la-montre nous a incités à faire ça*, expliquait Geert Rombauts, le mécanicien qui a opéré la substitution. *L'opération n'a duré que quinze secondes et a permis à Jan de gagner une bonne minute sur la deuxième partie du trajet. »*

Malgré ces soigneux préparatifs, Jan Ullrich est apparu nerveux, au moment de monter sur l'estrade de départ et Walter Godefroot courait en tous sens comme une mère qui marierait sa fille. Les 13 premiers kilomètres allaient confirmer cette crispation, l'Allemand passant peu ou prou dans les mêmes temps que les autres favoris. Sur la ligne d'arrivée, mécaniciens et coureurs de Telekom laissaient poindre une certaine inquiétude. Mais, dans les premières rampes de la Croix-Chaubouret, Jan Ullrich retrouva son efficacité. Après 14 km d'ascension, il avait pris deux minutes à tous ses rivaux. Sur la ligne d'arrivée, les membres de la formation respiraient et affichaient de nouveau leur force tranquille. Restaient 26 km pour achever de laminer les adversaires.

VIRENQUE LE COMBATTANT

Richard Virenque n'a pas l'aisance stylistique de Jan Ullrich. Les longues séances que le coureur a effectuées avec l'ergonome Armel André ont fluidifié son geste et amélioré sa posture sur le vélo. Mais le Français n'a pas totalement gommé ses manières de sapajou. Son ressort n'est de toute façon pas là. *« Richard est un combattant*, explique Bruno Roussel, son directeur sportif. *Le contre-la-montre ne lui convient pas car il aime se mesurer à un adversaire. »* De fait, le coureur de Festina a retrouvé ses vertus guerrières quand il s'est fait doubler par l'express de Rostock, à un peu plus de 10 km de l'arrivée.

Rejoint puis distancé, le maillot à pois est revenu dans le sillage de l'Allemand, luttant avec sa machine. Ce sursaut d'orgueil l'a conduit à la deuxième place de l'étape. A trois minutes. La belle performance a ragaillardi notre héros national. Il est désormais le seul à pouvoir provoquer la chute du maillot jaune.

Bruno Roussel énumère les raisons d'y croire : Jan Ullrich avait connu un lourde défaillance lors Tour de Suisse 1997 ; l'assaut des grimpeurs dans les Alpes pourraient conduire l'Allemand au point de rupture ; la fatigue de l'équipe Telekom, entrevue dans les Pyrénées, pourrait se confirmer ici, etc. *« Ce n'est qu'à Paris qu'on pourra dire qu'il est le plus grand »*, affirme-t-il enfin. Voilà une bonne raison d'aller jusqu'au bout.

Benoît Hopquin

La « gamelle » de Buschor

Le Suisse Philippe Buschor (Saeco) s'est fait la plus belle peur de sa vie, vendredi 18 juillet, lors du contre-la-montre de Saint-Etienne. Il était parvenu au quatrième kilomètre de l'étape lorsque la fourche composite monobloc (carbone et Vectran, renforcés d'un insert en aluminum) de son vélo américain Cannondale se brisa net au-dessous de l'épaulement. Un incident rarissime qui projetta violemment le coureur au sol. Il a été sérieusement touché à la tête, aux mains et au genou gauche, finissant néanmoins l'étape sur une autre machine. Arrivé hors-délai avec plus de 24 minutes de retard, il a été repêché en raison des circonstances.

Dufaux-Virenque, aux grimpeurs réunis

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

« Un vrai Suisse ! » : Richard Virenque aime bien se moquer de Laurent Dufaux. Surtout, lorsque les deux équipiers de la formation Festina partagent la même chambre et que « Lolo » boucle méticuleusement sa valise (pas une chemise dépliée...), alors que le Français a déjà fait la sienne, à la va-vite, et piaffe d'impatience. Mis à part ces querelles domestiques – qui n'a pas ses petits problèmes ? –, l'entente semble pour le moment parfaite.

Richard n'a-t-il pas quitté le Midi de son enfance pour s'installer à Versoix, dans la banlieue de Genève, à moins de cent kilomètres d'Ollon, le village de Laurent ? Certes, les préoccupations matérielles et fiscales – qui n'a pas ses petits soucis ? – ne furent pas totalement absentes de l'exil de Richard, mais le voisinage de son ami, et d'un autre coureur de Festina, Bruno Boscardin, a certainement pesé dans sa décision de quitter le pays des cigales pour celui des chronomètres et des valises bien faites.

Rehaussant ses 169 centimètres par un port de tête altier, napoléonien, expliquant lui-même que, par peur de dire des bêtises, il réfléchit, avant même la course terminée, sur ce qu'il va dire aux journalistes, prudent jusqu'à l'hypocondrie – *« une goutte de pluie et il prend des antibiotiques ! »* –, le Suisse, pour se ressourcer, s'isole dans un chalet de montagne, sans électricité ni téléphone.

On aura compris à quel point il est dissemblable de son ami français, long comme un jour sans applaudissements, répondant aux journalistes avant même qu'ils ne posent leurs questions, amoureux fou de la foule, qui le lui rend bien, et considérant la solitude comme la punition absolue.

CONVENTION RESPECTÉE

Les deux grimpeurs – le point commun du couple est un amour immodéré pour les sommets – avaient passé une convention tacite au début du Tour : le moins bien placé se met au service de l'autre. Quatrième de l'épreuve en 1996, juste derrière Virenque, Dufaux pouvait briguer aussi le leadership de l'équipe. Les Pyrénées, et le contre-la-montre de vendredi, ont été sans appel et le coureur suisse en a accepté le verdict : Virenque sera le patron.

« Richard peut dormir sur ses deux oreilles : il ne sera jamais trahi par Laurent, dont la loyauté est sans doute la qualité principale », commente un ami des deux coureurs. Cela ne devrait pas empêcher le double vainqueur du Dauphiné Libéré de tenter de rééditer son exploit de 1996 où il avait battu Bjarne Riis (Telekom), au sprint, à Pampelune (Espagne) au terme d'une étape historique, qui avait marqué l'irrémédiable déclin de Miguel Indurain (Banesto). Et pourquoi pas, chez lui, à Fribourg, mardi 26 juillet, pour l'arrivée de la 16e étape ?

Cette victoire au pays d'un de leurs compatriotes mettrait bien du baume au cœur des Suisses qui ont connu cette année tant et tant de malheurs ! Après le forfait de Pascal Richard (Casino), renversé par une voiture en début de saison et qui souffre maintenant d'une blessure à la selle, on a connu les chutes et les abandons d'Alex Zülle (ONCE) et de Tony Rominger (Cofidis). Quant à Laurent Dufaux, s'il n'a pas démérité, avec notamment une seconde place dans Paris-Nice et une victoire d'étape dans le Midi Libre, il n'a pas éclaté comme ses supporteurs l'espéraient après sa magnifique saison 1996. Voulant briller, chez lui, il avait demandé tout spécialement à Richard Virenque de venir l'aider dans le Tour de Romandie. Le Français avait accepté de bonne grâce mais cette aide amicale n'avait été d'aucun secours face à une mauvaise sinusite. Huitième au classement général, devant son compatriote Oscar Camenzind, devenu ensuite champion national, Laurent Dufaux sait maintenant qu'il a une immense partie à jouer dans les Alpes. Pour lui et pour Richard Virenque.

Les deux *« grimpeurs réunis »* de Festina parviendront-ils à poser quelques banderilles susceptibles de faire trébucher le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) ? Installateur sanitaire de profession – *« Si je ne veux pas poser des tuyaux de chiottes toute ma vie, il faut que j'appuie sur les pédales »*, a-t-il l'habitude de dire –, skieur talentueux, qui a préféré le vélo par goût de l'effort, Laurent Dufaux a un autre point commun avec Richard Virenque : le goût de la bagarre. Et quand il s'agit de castagner, ce tandem franco-suisse ne tire pas au flanc.

José-Alain Fralon

RÉSULTATS

12e étape (55 km c.l.m.)
Saint-Etienne-Saint-Etienne

1. J. Ullrich (All., TEL), les 55 km en 1 h 16 min 24 s (moyenne : 43,193 km/h) ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 3 min 4 s ; 3. B. Riis (Dan., TEL), à 3 min 8 s ; 4. A. Olano (Esp., BAN), à 3 min 14 s ; 5. M. Pantani (Ita., MER), à 3 min 42 s ; 6. F. Casagrande (Ita., SAE), à 3 min 58 s ; 7. F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 4 min 44 s ; 8. Z. Jaskula (Pol., MAP), à 4 min 50 s ; 9. B. Zberg (Sui., MER), à 5 min ; 10. M. Boogerd (PB, RAB), à 5 min 4 s ; 11. J.-M. Jimenez (Esp., BAN), à 5 min 19 s ; 12. F. Escartin (Esp., KEL), à 5 min 23 s ; 13. L. Brochard (Fra., FES), à 5 min 34 s ; 14. J. Pascual (Esp., KEL), à 5 min 35 s ; 15. P. Jonker (Aus., RAB), à 5 min 52 s ; 16. E. Dekker (PB, RAB), à 5 min 53 s ; 17. O. Camenzind (Sui., MAP), à 6 min 15 s ; 18. T. Gouvenou (Fra., BIG), à 6 min 22 s ; 19. L. Dufaux (Sui., FES) à 6 min 26 s ; 20. J. Odriozola (Esp., BAT), à 6 min 35 s ; 21. A. Elli (Ita., CSO), à 6 min 35 s ; 22. P. Lino (Fra., BIG), à 6 min 35 s ; 23. C. Boardman (GB, GAN), à 6 min 45 s ; 24. L. Leblanc (Fra., PLT), à 6 min 46 s ; 25. A. Casero (Esp., BAN), à 6 min 47 s ; 26. A. Bolts (All., TEL), à 6 min 52 s ; 27. T. Hamilton (EU, USP), à 6 min 54 s ; 28. M. Fincato (Ita., ROS), à 6 min 59 s ; 29. P. Lance (Fra., BIG), à 7 min 5 s ; 30. E. Breukink (PB, RAB), à 7 min 08 s ; 31. P. Chanteur (Fra., CSO), à 7 min 11 s ; 32. V. Djavanian (Rus., ROS), à 7 min 14 s ; 33. V. Ekimov (Rus., USP), à 7 min 18 s ; 34. L. Jalabert (Fra., ONC), à 7 min 22 s ; 35. A. Gontchenkov (Rus., ROS), à 7 min 25 s ; 36. A. Kasputis (Lit., CSO), à 7 min 30 s ; 37. D. Nardello (Ita., MAP), à 7 min 32 s ; 38. P. Gaumont (Fra., COF), à 7 min 34 s ; 39. M. Sgnori (Ita., MER), à 7 min 35 s ; 40. L. Madouas (Fra., LOT), à 7 min 39 s, etc.

Abandons

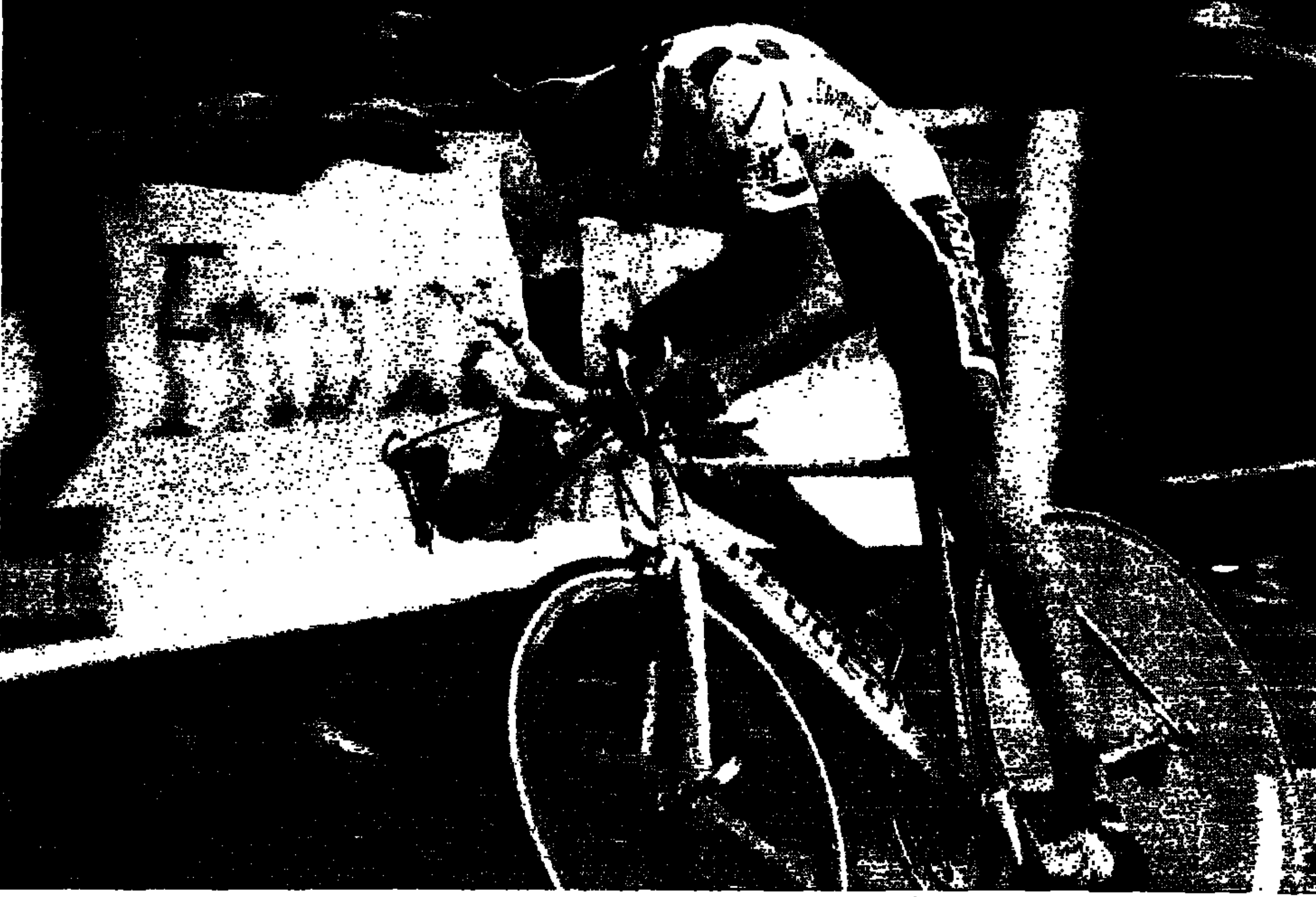
D. Nelissen (PB, RAB) ; A. Teteriouk (Kaz., LOT) ; V. Fois (Ita., MAP).

Classement

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 61 h 22 min 41 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 5 min 42 s ; 3. A. Olano (Esp., BAN), à 8 min ; 4. B. Riis (Dan., TEL), à 8 min 1 s ; 5. M. Pantani (Ita., MER), à 9 min 11 s ; 6. F. Escartin (Esp., KEL), à 11 min 9 s ; 7. F. Casagrande (Ita., SAE), à 11 min 18 s ; 8. L. Dufaux (Sui., FES), à 12 min 28 s ; 9. O. Camenzind (Sui., MAP), à 13 min 15 s ; 10. P. Lino (Fra., BIG), à 14 min 16 s ; 11. J.M. Jimenez (Esp., BAN), à 14 min 52 s ; 12. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 15 min 47 s ; 13. A. Elli (Ita., CSO), à 17 min 16 s ; 14. D. Nardello (Ita., MAP), à 17 min 33 s ; 15. B. Zberg (Sui., MER), à 17 min 47 s ; 16. C. Vasseur (Fra., GAN), à 18 min 30 s ; 17. R. Conti (Ita., MER), à 18 min 36 s ; 18. L. Madouas (Fra., LOT), à 19 min 59 s ; 19. J. Laukka (Fin., FES), à 21 min 48 s ; 20. F. Simon (Fra., GAN), à 22 min 49 s ; 21. M. Fincato (Ita., ROS), à 23 min 33 s ; 22. J.-C. Robin (Fra., USP), à 24 min 6 s ; 23. M. Beltran (Esp., BAN), à 24 min 10 s ; 24. M. Boogerd (PB, RAB), à 28 min 21 s ; 25. C. Moreau (Fra., FES), à 29 min 10 s ; 26. H. Buenahora (Col., KEL), à 29 min 13 s ; 27. P. Chanteur (Fra., CSO), à 29 min 25 s ; 28. L. Jalabert (Fra., ONC), à 31 min 54 s ; 29. L. Roux (Fra., TVM), à 32 min 52 s ; 30. J.-P. Dojwa (Fra., MUT), à 34 min 33 s ; 31. M. Sgnori (Ita., MER), à 34 min 33 s ; 32. S. Blanco (Esp., BAN), à 35 min 41 s ; 33. S. Heulot (Fra., FDJ), à 37 min 53 s ; 34. L. Brochard (Fra., FES), à 38 min 20 s ; 35. K. Livingston (EU, COF), à 38 min 33 s ; 36. M. Podenzana (Ita., MER), à 38 min 43 s ; 37. P. Meinert (Dan., USP), à 38 min 51 s ; 38. G. Bortolami (Ita., FES), à 40 min 55 s ; 39. B. Julich (EU, COF), à 40 min 57 s ; 40. V. Ekimov (Rus., USP), à 41 min 23 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 272 points ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 191 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 168 ; 4. M. Traversoni (Ita., MER), 126 ; 5. N. Minali (Ita., BAT), 121.

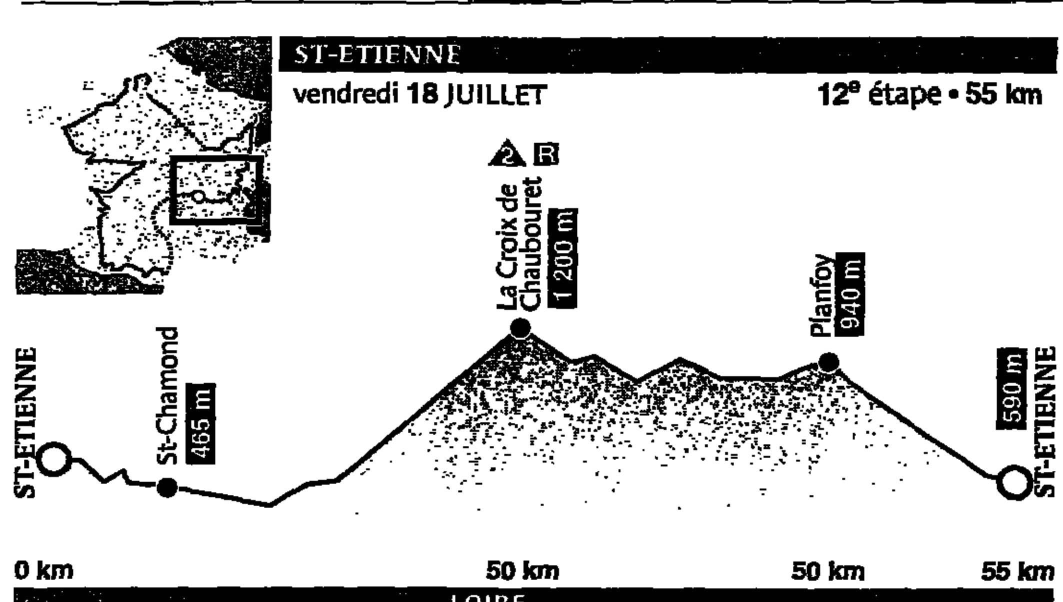
Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 259 points ; 2. L. Brochard (Fra., FES), 185 ; 3. J. Ullrich (All., TEL), 182 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 134 ; 5. P. Hervé (Fra., FES), 117.



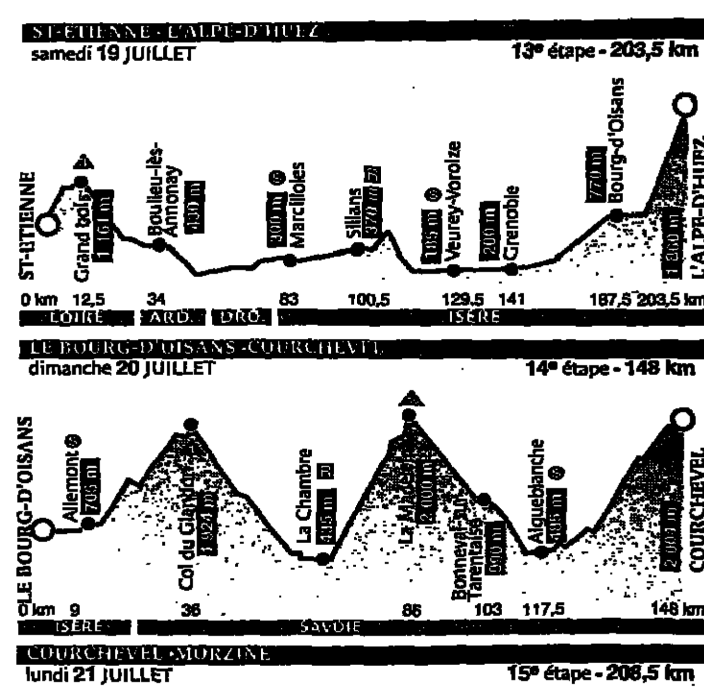
MICHEL GOUVERNEUR – REPORTER/TEMPSPORT

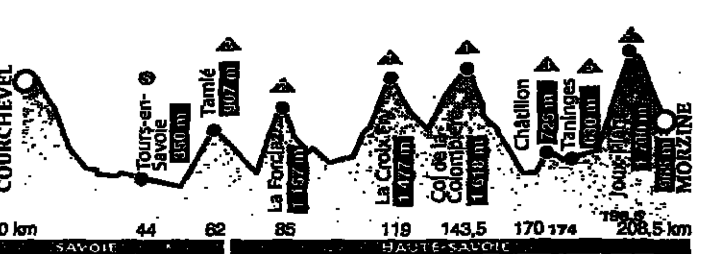
Km 54,5 : Virenque songe à la bataille des Alpes

Richard Virenque (Festina) a réalisé une grande performance, vendredi 18 juillet, dans le contre-la-montre de Saint-Etienne. Cette épreuve en solitaire, qu'il redoute, le handicape dans les grands Tours. Mais à force de travail, le Français a progressé. Vendredi, il a limité les dégats par rapport à Jan Ullrich (Telekom). En terminant deuxième à 3 min 4 s de son rival, Richard Virenque garde l'espoir de combler son retard, puis de creuser l'écart au classement général avant un deuxième contre-la-montre, puis l'arrivée sur les Champs-Elysées. Pour cela, un seul choix possible : attaquer dans les Alpes.



▲ CATÉGORIE DU COL Ⓢ SPRINT 🅁 RAVITAILLEMENT





Casino, c'est leur équipe

L'entreprise de distribution s'implique de plus en plus dans le cyclisme

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Il n'y avait pas un, ni deux, mais huit régionaux de l'étape à Saint-Etienne : toute l'équipe Casino, moins l'Estonien Jaan Kirsipuu, jouait un peu à domicile le contre-la-montre tracé dans les monts du Forez. Les coureurs de l'équipe dirigée par Vincent Lavenu n'ont pu manquer de se voir, en se promenant dans l'ancienne cité minière, en portrait géant sur les innombrables panneaux publicitaires qui vantent leurs efforts et ceux du grand groupe de distribution dans le cyclisme professionnel, sur le thème *« Le travail d'équipe, on y croit »* ou *« Les courses, on en connaît en rayon ».*

Casino est arrivé dans le vélo sur la pointe des pieds, l'année dernière. Pour soutenir une petite équipe française en mal de sponsor, la défunte Chazal, l'entreprise stéphanoise avait fait un geste en faveur de l'emploi d'un directeur sportif, Vincent Lavenu, et de quelques coureurs non reclassés. Les responsables de Casino s'étaient alors laissé convaincre par le discours du responsable de la promotion de Chazal, Jean-Yves Grand, un Stéphanois : *« Il nous avait dit que Casino était une entreprise populaire et que le vélo était aussi un sport populaire,* se souvient Serge Boyer, directeur des ressources humaines de Casino. *Il avait raison : nos clients sont là, sur les bords de la route du Tour. »*

Convaincue, mais prudente, l'entreprise avait alors misé 3 millions de francs dans le vélo, pour voir. Dotée de faibles moyens, ceux de Casino et ceux des souscripteurs volontaires sollicités pour compléter la mise, la formation portait alors un nom frappé au coin de la modestie : « Petit Casino, c'est votre équipe ». Petit budget plus Petit Casino égalent petits résultats. L'équipe, classée en deuxième division, n'a pas été retenue pour participer au Tour de France 1996.

« Cela nous a laissé un goût d'inachevé, rappelle Serge Boyer. *Alors, nous nous sommes donné les moyens d'en être cette année. »* Nantie de 25 millions de francs, l'équipe a changé de nom, de taille et de statut. L'effectif de Casino, bâti autour des hommes de l'ancienne formule, est passé de 22 à 35 personnes, le nombre de coureurs de 12 à 20.

« Nous avions l'étiquette "deuxième division", et ce fut difficile de convaincre le monde cycliste que nous allions monter une équipe de première division », raconte Vincent Lavenu, promu manager général de la nouvelle formation à quarante et un ans.. Quelques grands coureurs ont été contactés, peu ont répondu aux avances de Casino. Le déclic est heureusement arrivé par le champion olympique Pascal Richard. A trente-trois ans, le Suisse de MG-Technogym avait *« besoin de changer d'air »* : il a dit banco à Casino, en compagnie de son compatriote Rolf Jaermann et de l'Italien Marco Saligari.

D'autres ont suivi, en provenance de l'étranger pour la plupart : d'Estonie (Lauri Aus et Jaan Kirsipuu), de Lituanie (Arturas Kasputis), de Suisse, ou d'Italie (Alberto Elli, le leader de l'équipe présentée au Tour de France, en l'absence de Pascal Richard, blessé).

« L'équipe est cosmopolite par la force des choses », explique Vincent Lavenu : pour accéder à la première division, il lui fallait réunir un minimum de points UCI, ces points attribués par l'Union cycliste internationale à chaque coureur en fonction de ses résultats ; or les coureurs français assez riches de ces points n'étaient pas disponibles. Même s'il n'est *« pas un novice »* après cinq années à la tête d'une équipe professionnelle, Vincent Lavenu a dû s'adapter : *« Le management des hommes changent lorsqu'il s'agit de grands champions. Ils ont un mental particulier. »*

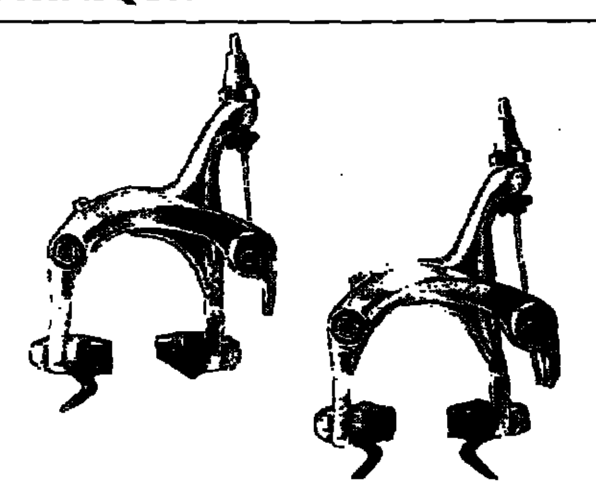
Il n'a pas pourtant bouleversé ses méthodes de travail. *« Je fais confiance aux hommes,* assure-t-il. *Je sollicite la participation de tout le monde. C'est la meilleure manière d'extraire le meilleur de chacun. »* L'affaire Casino ne s'en porte pas mal : partie seizième du classement UCI en début de saison, elle pointe aujourd'hui à la huitième place, et son palmarès s'est étoffé des victoires de Christophe Agnolutto au Tour de Suisse et de Stéphane Barthe au championnat de France.

Eric Collier

Un partenariat local

L'entreprise stéphanoise, centenaire l'année prochaine, est l'un des géants français de la grande distribution. La société fondée par Antoine Guichard, dont le petit-fils Antoine siège toujours au conseil d'administration, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 77 milliards de francs dans ses 110 hypermarchés, 464 supermarchés, 2 300 supérettes et 222 cafétérias ; la marque est également présente en Pologne, aux Etats-Unis et au Mexique. Outre l'équipe professionnelle, Casino parraine des petits clubs de vélo, à l'initiative de quelques-uns de ses magasins locaux.

TECHNIQUE



Des freins puissants et légers

LA PAROLE est aux utilisateurs. *« Sur une bicyclette de course, la réponse des freins est essentielle,* expliquent les coureurs de la ONCE. *Il faut pouvoir prendre les virages le plus vite possible, en conservant une vitesse maximum jusqu'après l'entrée de la courbe. Cela exige que l'on puisse compter sur une meilleure réponse du système de freinage. »* Cette réponse, les deux grands équipementiers, l'italien Campagnolo et le japonais Shimano, y travaillent depuis de longues années. Mais il semble bien que l'apparition en course – en 1996 – des groupes neuf vitesses et leur diffusion publique – en 1997 – aient permis de notables progrès en la matière. Chez les deux fabricants, les étriers de freins, dotés du système de tirage latéral DPB, ont perdu du poids (ils pèsent respectivement 408 g et 307,5 g, la paire) grâce à l'emploi de l'aluminium forgé qui assure également une très grande rigidité. Ils ont également gagné en efficacité avec l'adoption des roulements à bille sur tous les axes. Un ressort de diamètre élargi répartit la pression de manière plus uniforme sur la jante. Les gommes employées (attention, on utilise le liège sur les roues carbone) sont plus homogènes et bien plus durables.

M. Da.

★ Le modèle d'étriers présenté ici, le BR-7700, issu du groupe Shimano *Dura-Ace 7700 (neuf vitesses), équipe la grande majorité des équipes du* Tour de France 1997. Leur prix public est de 1 695 francs. Le groupe complet coûte 10 500 francs.

TÉLÉVISION

Silence, on tourne...

LES SPÉCIALISTES ne tenaient pas leurs promesses. Invités à désigner, comme ça, à la bonne franquette, le champion cycliste du siècle – Merckx ? Indurain ? Ullrich ? –, ils peinaient, hésitaient, renâclaient, tergiversaient, barguignaient, louvoyaient... Bref, ils menaçaient l'audimat. Pour conjurer le péril, Thierry Blancot dépêche un des limiers de son « En attendant le Tour » traquer le sujet sympa entre les platanes du cours Fauriel, en plein Saint-Etienne, là-même où va être donné vendredi 18 juillet le départ du contre-la-montre.

Le sujet est donc lancé : *« On retrouve tout de suite Thierry Adam sur la ligne d'arrivée. Thierry en compagnie de l'équipe Festina, peut-être... » « Oui,* confirme le reporter. *La première chose, c'est qu'il y a beaucoup de monde autour des bus. C'est une habitude, une très bonne habitude sur le Tour de France. Voyez, on a été obligé chez Festina de mettre des barrières. C'est un peu au travers du public qui s'arrête autour des bus qu'on voit, bien sûr, les équipes qui ont la cote. Et, chez Festina, il y a beaucoup de monde. »*

Rusé comme un Indien sur le sentier de la guerre, Thierry Adam a déjoué le système de sécurité pour s'approcher au plus près des coureurs à l'échauffement sur leurs home-trainers. *« On est à une heure du départ de Laurent Dufaux. Et il est là. Il tourne, il tourne. Il m'a demandé de ne pas l'embêter. Le respect du coureur, c'est le plus important. »* Un plan serré nous montre alors l'Helvète, en plein effort, se faisant éponger le visage par l'entraîneur de garde. *« On roule, on roule »*, chuchotait notre guide. *« Je vais essayer d'aller voir Christophe Moreau,* prévient-il. *Vous voyez un petit peu l'envers du décor. Ici, on s'apprête un petit peu à être au top. »* Et il vient se planter sous le nez dudit Moreau. *« Christophe, on est toujours un petit peu crispé avant de partir ? »*, questionne le curieux pendant que la caméra nous propose un plan un petit peu serré : le champion, le journaliste, son micro, du public, au fond, pour décorer. On attend la réponse. On n'a que le chuintement des roues sur les rouleaux. Autant dire un silence assourdissant. Le Festina ne pipe pas mot. Il pédale à mort.

Thierry Adam recule alors de deux pas. Il est soufflé, séché par tant de dédain. Abattu. On ne voit plus que lui, sa chemise « Sport 2-3 », son oreillette. Il a un pauvre geste de la main. *« Voilà,* reprend-il. *Christophe qui est concentré, qui, à juste titre, euh, bon, euh, préfère bien se concentrer parce qu'il va partir. »* Un dernier coup d'œil vers le taiseux – on ne sait jamais, des fois que... – et il nous éclaire : *« Bon, vous voyez, le direct, c'est ça. »* Sur ce, tête baissée, il sort du cadre.

Michel Dalloni

François-René Duchable, le piano et la « petite reine »

Le virtuose affirme : « Le vélo m'a aidé à vivre, même s'il m'a usé physiquement »

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial

Le jazzman Michel Petrucciani dit qu'il voit une énorme bouche rire de toutes ses dents chaque fois qu'il ouvre le clavier de son piano. Le classique François-René Duchable, un des musiciens les plus sollicités et les plus affûtés au monde, compare lui son instrument à un vélo. *« Il y a un cadre, un guidon (le clavier), une selle (le tabouret), des pédales. Il manque des freins. Mais dans Beethoven, on n'en a pas souvent besoin ! »* Lundi 14 juillet, au lendemain d'un récital, le virtuose poussa plus loin l'analogie en pratiquant son art, sur les pentes du Tourmalet, en cuissard, casquette Banesto et gants de coureur. Dans le cadre du festival Pianos aux Pyrénées de Barèges, mariage de la musique et de la nature, un quart de queue Blüthner avait été déposé peu avant le sommet embrumé du col, en l'honneur du passage du Tour de France.

Contre son vernis noir, reposait une vieille bécane en bout de route, curieusement équipée d'une roue avant profilée : le vélo de Duchable. *« Chez moi, je n'ai que des pianos pourris. »* Il n'y a pas de mauvais outils, juste de mauvais ouvriers. *« Je n'avais pas roulé depuis des mois. J'ai tenté l'ascension à froid. C'est passé. Comme les six études de Chopin* et *Mephisto-valse*, exécutées à l'arrivée. On ne savait pas que Bahamontes avait fait le Conservatoire.

L'histoire de François-René Duchable et de sa « petite reine » est belle comme une sonate de Mozart. *« Longtemps, tout m'a déplu dans ce métier : le déracinement perpétuel, les décalages horaires, les changements de climat, la scène, les micros,* explique l'artiste, quarante-cinq ans. *Puis la formation du pianiste va à l'encontre de son épanouissement personnel. Son répertoire est solitaire. »* Un jour, le pianiste abandonna ses gammes pour une traversée des Pyrénées à vélo interrompue dans l'Aspin par le mauvais temps.

ACCEPTER LA VOCATION

« C'était en 1991, raconte celui qui fut le protégé d'Arthur Rubinstein. *J'avais un programme à préparer pour deux concerts aux Pays-Bas. J'avais pris beaucoup de retard. J'ai annulé les concerts et je suis retourné terminer mon périple. Là, j'ai reçu comme une gifle. J'ai soudain pris conscience de ma chance d'exercer ce métier, des joies qu'il pouvait m'apporter. J'avais perdu confiance et je me sentais fort. J'acceptais enfin ma vocation. Un an après, je suis revenu dans les Pyrénées travailler le Deuxième concerto* de *Brahms, que j'ai d'ailleurs joué aux Pays-Bas. Et quelques semaines plus tard, je donnais les études et les préludes de Chopin au Théâtre des Champs-Elysées. »*

Aujourd'hui, François-René Duchable affirme : *« Le vélo m'a aidé à vivre, même s'il m'a usé physiquement. »* A raison de 3 000 kilomètres par an, autour du lac d'Annecy, où ce Savoyard d'origine est revenu habité il y a dix ans. *« Combien de concertos, de sonates ai-je révisés en escaladant des cols ?,* se souvient-il. *Il suffit de chanter et l'on voit défiler la partition. »* Dans le Tourmalet, ce sont les *Etudes d'exécution transcendante* de Liszt qui accompagnèrent la montée.

Ce 14 juillet, il ne s'agissait plus, toutefois, de déculpabiliser mais de goûter des instants parfaitement symboliques. *« Maintenant que tout va bien, mon vélo n'est plus qu'un objet accessoire, au fond du garage,* avoue le soliste. *Mon grand sport, désormais, c'est le piano, qui réclame un effort musculaire et fait encore appel à la maîtrise des nerfs, au contrôle de la respiration. Pratiquer le piano, c'est aussi savoir repousser ses limites. Sans parler de la contemplation : on est hypnotisé devant les notes d'un clavier comme devant les rayons d'une roue. »*

Maillot jaune du piano, François-René Duchable est convaincu qu'il aurait pu faire un sportif de haut niveau. *« Je suis plus instinctif qu'intellectuel,* confesse-t-il. *Mais je n'envie pas les champions. Leur carrière est courte et ils connaissent souvent des difficultés à se recycler. Ils sont également victimes d'une certaine forme d'esclavage. Moi, je suis libre, maître de mes choix. L'image de l'artiste sous l'influence de son impresario est dépassée. »*

« LA TOTALE »

Lundi 21 juillet, exceptionnellement, il ressortira son vélo pour aller voir passer Richard Virenque – *« J'aime les spécialistes »* – et les autres, dans le col de la Forclaz, *« à 30 kilomètres de chez moi »*. Et, le dimanche suivant, il sera à Paris, pour le dernier mouvement du concerto de juillet : *« La veille, j'ai une répétition avec l'orchestre philarmonique de Radio-France. Comme le concert n'est que le lundi soir, à Montpellier, je me suis arrangé à prendre un TGV le dimanche, assez tard, pour vivre cette grande fête populaire qu'est l'arrivée du Tour. Ce sera une première pour moi. Comme ça, j'aurai fait la totale : Pyrénées, Alpes, Champs-Elysées. »*

Nicolas Guillon

EN PELOTON

■ **BJARNE RIIS** (Dan., Telekom), 3e de l'étape à 3 min 8 s, 4e du général : *« Je suis content de la façon dont j'ai couru. Dommage que j'ai été victime d'une crevaison. Cela m'a coûté une trentaine de secondes. Maintenant, je cours pour la deuxième place. Je vais aider Jan* [Ullrich] *et le protéger autant que possible. »*

■ **ABRAHAM OLANO** (Esp., Banesto), 4e de l'étape à 3 min 14 s, 3e du général : *« J'ai ressenti un léger mieux. Je suis plus confiant en abordant les Alpes que je ne l'étais avant les Pyrénées. Virenque a été avantagé en étant rapidement rejoint par Ullrich. Il en a profité. »*

■ **MARCO PANTANI** (Ita., Mercatone Uno), 5e de l'étape à 3 min 42 s., 5e du général : *« Cette cinquième place n'est pas ma meilleure dans un contre-la-montre. J'avais fait mieux en 1994. Mais je veux gagner à L'Alpe-d'Huez et je reviendrai dans le Tour l'an prochain avec l'ambition de le gagner. »*

■ **LUC LEBLANC** (Fra., Polti), 24e de l'étape à 6 min 45 s, 103e du général à 1 h 25 min 56 s : *« J'appréhendais ce contre-la-montre, après les deux jours où j'avais été si mal dans les Pyrénées. Je suis donc content de moi, relativement, car j'ai ressenti un léger mieux. Je retiendrai surtout le temps que j'ai mis à effectuer la montée du col. La descente, c'est autre chose... »*

■ **LAURENT JALABERT** (Fra., ONCE), 34e de l'étape à 7 min 22 s, 28e du général : *« La première partie était dangereuse, sous la pluie. Il fallait presque s'arrêter à tous les virages. C'était vraiment un parcours pour hommes forts, ce qui n'est pas mon cas en ce moment. J'aimerais être plus optimiste. Maintenant, mon seul souhait est d'être en mesure de faire une étape à fond. »*

■ **CÉDRIC VASSEUR** (Fra., GAN) : 139e de l'étape à 10 min 59 s, 16e du général : *« J'ai vite compris que je ne serais pas dans l'allure. J'avais les jambes raides dans la montée du col. Je commence à payer les efforts consentis dans la première semaine. »*

■ **JEAN-CYRIL ROBIN** (Fra., US Postal), 71e de l'étape à 8 min 36 s, 22e du général : *« Je suis parti sous la pluie et c'était vraiment très dangereux. J'ai perdu un temps fou, je ne pouvais pas me concentrer. Freiner, relancer... J'ai mis 12 kilomètres à me mettre dans le rythme. Et encore, même dans les lacets du col, ma roue arrière patinait. »*

■ **CHRIS BOARDMAN** (GB, GAN), 23e de l'étape à 6 min 45 s, 85e du général : *« Je n'ai pas vécu une journée plaisante. Les muscles cervicaux vont mieux, mais j'ai toujours un problème au cartilage. J'ai beaucoup souffert, malgré les analgésiques, physiquement. Et moralement. C'est la première fois de ma carrière que je ne termine pas un contre-la-montre à fond et cela ne me fait pas plaisir. Durant toute la course, j'ai eu l'impression que quelqu'un derrière moi me brûlait la nuque avec une cigarette. »*

هكذا من الأصل

Les réparations sur Mir pourraient devoir attendre l'arrivée de l'équipage de relève

La vie reprend un cours normal dans la station spatiale, mais les trois cosmonautes sont fatigués

Les trois cosmonautes de la station spatiale russe Mir se sont vu accorder une journée complète de repos, samedi 19 juillet, après que le système automatique d'orientation a retrouvé un fonctionnement normal dans la nuit. Les responsables au sol devraient décider en début de semaine de confier les plus importantes réparations à l'équipage en place ou à une « relève » dont l'arrivée est prévue pour le 7 août.

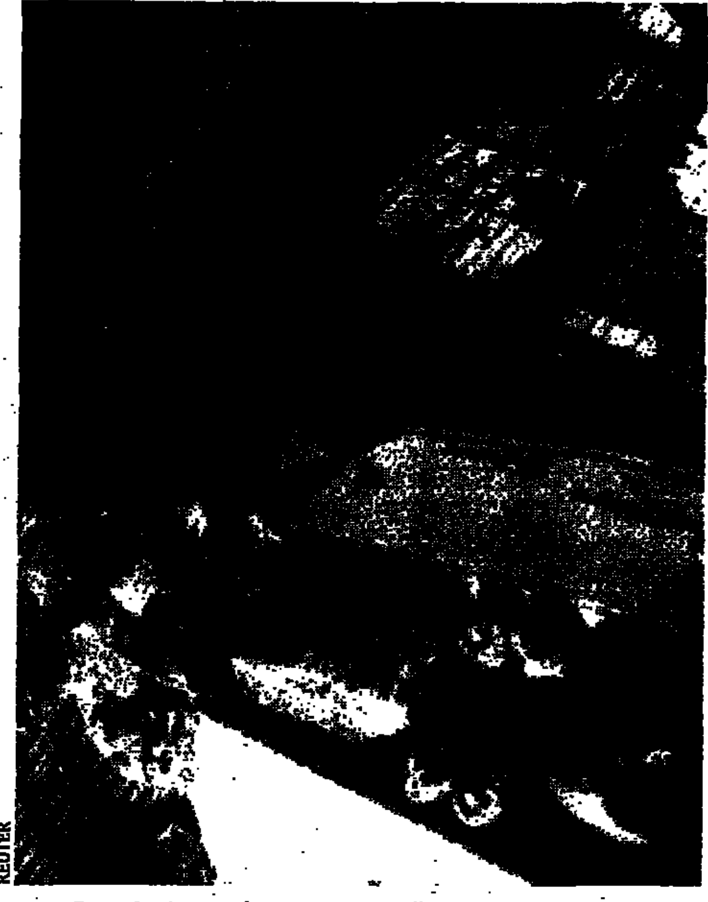
PETIT À PETIT, la station orbitale russe récupère l'usage des différents organes qui l'avaient « lâchée » après qu'un des trois membres d'équipage eut débranché par erreur, jeudi 17 juillet, un câble essentiel pour le contrôle d'attitude de Mir. Après une folle journée qui a mis à rude épreuve les nerfs des cosmonautes et des ingénieurs au sol (*Le Monde* du 19 juillet), le Meccano de l'espace a rechargé ses batteries. Le système d'orientation automatique, qui permet à Mir de s'orienter correctement par rapport au Soleil sans consommer de carburant, a ainsi pu être remis en marche dans la nuit de vendredi à samedi.

Cependant, la situation reste relativement précaire, puisque la station tourne toujours avec 40 % de ressources électriques en moins, un déficit dû à la collision intervenue, le 25 juin, avec un vaisseau-cargo Progress lors d'un exercice. Cet accident a obligé l'équipage à déconnecter en catastrophe les câbles électriques reliant les panneaux solaires du module Spektr au reste de la station, afin de pouvoir en fermer le sas.

Avant le nouvel incident du 17 juillet, les responsables avaient fixé les réparations à la nuit du 24 au 25 juillet. Désormais, ce scénario est à revoir, notamment en raison de l'état de fatigue et de stress des trois cosmonautes – deux Russes, Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine, et un Américain, Michael Foale. Ainsi, Tsibliev, qui, selon toute probabilité, est responsable de la collision du 25 juin, a-t-il pris un sérieux coup au moral. De plus, il souffre depuis lors d'une arythmie cardiaque. Cette anomalie a convaincu les médecins de lui interdire de participer à la réparation de Spektr. La NASA a donc été sollicitée pour autoriser Mike Foale à prendre sa place. L'agence spatiale américaine devrait donner sa réponse en début de semaine.

Un éventuel feu vert de la NASA risque cependant de s'avérer inutile. En effet, même si l'équipage s'est vu accorder, samedi 19 juillet, une journée entière de repos pendant laquelles les trois hommes devaient pouvoir regarder des vidéos, lire, écouter de la musique ou parler avec leur épouse, les responsables des programmes spatiaux russes envisagent sérieusement de confier les réparations à l'équipe de relève dont l'arrivée est prévue le 7 août sur la station. La décision définitive sera annoncée lundi ou mardi.

Si cette hypothèse se confirme, la mission du Français Léopold Eyharts, censé décoller dans le prochain Soyouz pour une mission scientifique de trois semaines, n'aurait plus lieu d'être. La durée des réparations du module Spektr et le déficit en électricité rendraient son séjour inutile. Dans un communiqué diffusé vendredi, le Centre national d'études spatiales a ainsi expliqué que la mission Pégase pourrait être différée en janvier-février 1998.



REUTER

La principale réparation sur Mir consistera à rebrancher le panneau solaire (en haut à droite) endommagé le 25 juin.

RÉPÉTITION EN PISCINE

Faire réparer Mir par la prochaine équipe aurait l'inconvénient de laisser tourner autour de la Terre, dans des conditions précaires, cet assemblage de bidons pesant au total 130 tonnes. D'un autre côté, ce choix procurerait plusieurs avantages. Tout d'abord, soulager l'équipage actuel qui n'aurait plus qu'une tâche de maintenance et de préparation. Ensuite, l'équipe « montante » aurait, avant de décoller de Baïkonour, tout loisir de s'entraîner en piscine sur la reproduction de Mir qui se trouve à la Cité des Etoiles, près de Moscou. Elle pourrait répéter la délicate opération de rebranchement des câbles de Spektr, même si on ignore en partie ce que les cosmonautes trouveront quand ils ouvriront le sas du module endommagé.

Les responsables russes, qui veulent à tout prix sauver Mir, source de revenus primordiale pour eux, savent que les « mécaniciens » travailleront dans des conditions plus que difficiles et n'auront pas le droit à l'erreur. S'ils ne parviennent pas à changer le sas de Spektr, ils n'auront d'autre solution que de reprendre le Soyouz en direction la Terre et d'abandonner Mir à son sort. Or, il y a peu de chances que cette station vieille et endommagée survive bien longtemps sans homme à bord.

Pierre Barthélémy

Sojourner reprogrammé

Deux semaines après que la sonde Pathfinder a été posée sur le sol de Mars avec le petit robot mobile Sojourner, la Nasa a indiqué vendredi 18 juillet qu'elle avait reçu de nouvelles images de la planète rouge. Il s'agit de l'extrémité du sommet d'une montagne baptisée Twin Peaks et située en bordure de la zone d'« atterrissage », la vallée d'Ares, à environ 800 mètres du module. Sojourner a de son côté analysé pendant dix heures aux rayons X la consistance de la roche, surnommée « Scoubidou ». Le quinzième jour de présence de Pathfinder sur Mars devait être consacré à la reprogrammation des instruments qui avaient été perturbés les 10 et 11 juillet après une fausse manœuvre de Sojourner.

Internet reste à la merci de l'erreur humaine

Jeudi 17 juin, l'absence de réaction d'un seul homme a perturbé le courrier électronique et barré l'accès à un grand nombre de sites

L'ERREUR est humaine. Le 17 juillet, pendant que l'un des trois astronautes de Mir débranchait par mégarde l'ordinateur de contrôle de la station spatiale, des ouvriers des chemins de fer coupaient l'une des artères d'Internet avec une pelle mécanique dans la banlieue de Baltimore, aux Etats-Unis. Déjà, le 27 juin, une autre pelle mécanique avait endommagé la liaison entre Washington et New York en creusant un trou pour installer une fosse septique. Et, le 16 juillet, un engin du même type opérant dans le désert californien a interrompu les télécommunications entre Los Angeles et Las Vegas. Tous ces câbles appartiennent à Worldcom, un conglomérat qui achemine un important trafic de données du réseau Internet. Un porte-parole de la société a attribué cette série noire au *« grand nombre de chantiers de la période estivale »*, selon le journal américain *ZDNet*.

De tels accidents contraignent les fournisseurs d'accès à Internet à dérouter le trafic vers d'autres réseaux qui risquent alors la surcharge. Ils révèlent également la fragilité d'un système encore largement dépourvu de redondance. Les débits d'information requis par le succès du réseau mondial, pourtant spécialement conçu pour résister aux détériorations locales, sont tels aujourd'hui que la saturation guette au moindre incident.

A l'origine d'Internet, Arpanet avait été construit dans les années 70 pour éviter qu'une attaque nucléaire ne prive l'armée américaine de ses moyens de communication. En utilisant la technologie de transmission par paquets et une architecture dépourvue de centre névralgique, le réseau mondial se présente comme indestructible. Pourtant son évolution commerciale déroge en partie à ces principes fondateurs. Ainsi, toujours le 17 juillet, Internet a subi une autre panne, non mécanique cette fois.

Pendant quatre heures, 35 % de l'ensemble des pages de la Toile sont devenues inaccessibles. La responsabilité semble revenir à un technicien de l'entreprise Network Solutions qui n'aurait pas réagi à une alarme sur les deux ordinateurs qui gèrent le registre mondial des adresses se terminant par « .com » et « .net ». Ce dernier, baptisé InterNIC, est mis à jour tous les matins et la liste des adresses est envoyée à la dizaine d'ordinateurs de routage qui se chargent d'aiguiller les communications sur Internet. Mais, le 17 juillet, ces machines ont reçu des informations erronées. Et pendant quelques heures, les adresses de millions de pages n'ont plus été reconnues par le système. Tout s'est passé comme si un numéro de téléphone valable la veille n'était soudain plus attribué...

Cette panne semble avoir également eu des conséquences sur le courrier électronique. Selon le quotidien britannique *The Times* du 18 juillet, des dizaines de millions de messages auraient été retournés à leurs expéditeurs au cours de la matinée du 17, faute d'avoir pu trouver l'adresse de leur destinataire. Décidément, une journée maudite !

Michel Alberganti

La planète rouge à nu

Après l'arrivée de la sonde Pathfinder sur Mars, la NASA a reçu des centaines de plaintes d'internautes qui, en cherchant des informations sur la planète rouge ou les malheurs de Mir, ont abouti sur un site pornographique. En effet, une société a déposé en 1995 le nom de domaine « nasa.com ». Jouant, semble-t-il sciemment, la confusion, l'entreprise n'a pas hésité à baptiser l'une de ses pages «http://shuttle.mir.jsc.nas.com». Aussi, en voulant se connecter sur le site de l'agence spatiale américaine, les internautes sont-ils tombés, selon le *New York Times* du 15 juillet, qui relate l'affaire, *« sur des images sexuellement explicites »*.

CARNET

DISPARITION

Eugene Shoemaker

Un des codécouvreurs d'une fameuse comète

EUGENE SHOEMAKER, géologue et astronome, qui avait codécouvert la comète Shoemaker-Levy 9, a trouvé la mort dans un accident de voiture en Australie, vendredi 18 juillet, au cours d'un voyage consacré à la recherche d'impacts d'astéroïdes. Il était âgé de soixante-neuf ans. Eugene Shoemaker était célèbre pour sa découverte, en collaboration avec son épouse et l'astronome amateur David Levy, de la comète portant leurs noms, qui s'était divisée en plusieurs parties avant d'être aspirée par Jupiter en 1994. Cependant, ce géologue de formation était surtout un expert reconnu des cratères terrestres. Vivant non loin du fameux Meteor Crater, en Arizona, il avait été le premier à prouver à la communauté scientifique que cette curiosité touristique était due à l'impact d'un astéroïde. Dans les années 60, il avait publié un article recensant les similitudes de ce cratère avec ceux qu'on observe sur la Lune. Cette connaissance des accidents sélénites lui avait valu de collaborer avec la Nasa. Lui qui avait voulu être astronaute, mais que les tests physiques avaient éliminé, dispensa son savoir à ceux qui partaient fouler le sol lunaire. Eugene Shoemaker avait fondé un Centre d'astrogéologie et enseigné, de 1969 à 1989, à l'Institut de technologie de Californie.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Maryvonne OLLIVIER
et
Dominique LEGEAY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 15 juillet 1997, à Avessac (Loire-Atlantique).

Valérie TIBET
et
Antoine CASUBOLO

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 26 juillet 1997, à 15 heures, en l'église de la Jubaudière (Maine-et-Loire).

18, rue Boursault,
75017 Paris.

Décès

– M. Edouard Brézin, président du conseil d'administration du CNRS,

Mme Catherine Bréchignac, directeur général du CNRS,

Pierre Tambourin, directeur du département des Sciences de la vie,
Et les membres du comité de direction du CNRS,
L'ensemble de la communauté scientifique du CNRS,
Les membres du Comité national de la recherche scientifique,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 15 juillet 1997, de

Claude GIGOT,
directeur de recherche au CNRS,
codirecteur
de l'Institut de biologie moléculaire des plantes, à Strasbourg.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Léon Amar,
Mme Robert Amar,
Mme Roger Dupuis,
Mme Nina Amar,
M. et Mme Pierre Ponthus,
M. Jean-Bernard Ponthus,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léon AMAR,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la valeur militaire,
président honoraire
de la Société bancaire de Paris,

survenu le 16 juillet, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

15, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Gérard DU JEU,

rappelé à Dieu, le 7 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Selon la volonté expresse du défunt, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité à Dijon.

Que ceux qui l'ont connu veuillent bien s'associer par une pensée ou par une prière à la peine et à l'espérance de ses enfants et de ses petits-enfants.

18, rue Monge,
21000 Dijon.

– Bernard Rocquemont, président de Thomson-CSF Radars & Contre-Mesures,
Ainsi que l'ensemble de la direction générale de Thomson-CSF (actionnaire d'Elettronica SpA),
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Filippo FRATALOCCHI,
chevalier du Travail,
docteur et ingénieur,
fondateur et président
de la société Elettronica SpA,

survenu le 17 juillet 1997, à Rome.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

– Chloé et Sylvain Viard

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, à cinquante et un ans, de leur mère,

Annie MEUNIER,
peintre,

qui a été inhumée à Vaugines, le 17 juillet 1997.

Rue Maison-Neuve,
84240 La Tour-d'Aigues.

– Saint-Etienne-du-Grès.

Gilberte et Robert Nadier,
Odile et Eric Lemuhot,
Jean-Philippe Nadier
et Claire Maincent,
Yves Valenti,
Parents, amis et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacques NADIER,

survenu accidentellement, le 17 juillet 1997, dans sa vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du-Rhône), suivie de l'inhumation au cimetière de Peynier (Bouches-du-Rhône).

– Pierre Tchernia,
son mari,
Nicole et Patrick Motte,
Isabelle et Bruno Carbonell,
Jean-François et Marie-Christine Tchernia,
Antoine et Nadia Tchernia,
ses enfants,
Julien, Caroline, Arnaud,
François, Vincent, Claire,
Roxane et Simon,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part de la mort de

Françoise TCHERNIA,
née PÉPIN,

le 10 juillet 1997, à l'hôpital de Bicêtre.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Névez (Finistère).

– Jacqueline Piniau,
sa mère,
Brigitte Piniau,
sa sœur,
Ses amis,

La Maison des cultures du monde,
L'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII,
La délégation aux arts plastiques,
Le département des affaires internationales du ministère de la culture,
L'Association française d'action artistique,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Bernard PINIAU,

survenu le 16 juillet 1997.

La levée du corps aura lieu le mardi 22 juillet 1997, à 8 heures, au funérarium de l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10e.

L'inhumation se déroulera à 12 heures, au cimetière de Civray-en-Touraine (Indre-et-Loire).

– Jean-Louis et Françoise Picard,
Bernard et Susan Picard,
ses enfants,
Serge et Susanne, Olivier,
François et Alison, Valérie,
ses petits-enfants,
Raphaël, Alban et Rachel,
ses arrière-petits-enfants,
Paul et Annette Marx,
ses frère et belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond PICARD,
née Andrée MARX,

survenu le 11 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

5, rue Lebon,
75017 Paris.
111 East 88th Street,
New York.

– Le professeur Thomas Bishop, président du Centre de civilisation française de l'université de New York,

s'associe à la grande douleur de Deborah Furet, à l'occasion du décès du

professeur François FURET,
de l'Académie française,
membre du conseil d'administration
de l'Institut
et professeur à New York University,

qui fut pendant tant d'années leur éminent collègue et leur grand ami.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

M. Pierre GUILLEM,

il fallait lire :
chevalier de la Légion d'honneur.

(*Le Monde* du 19 juillet 1997.)

Anniversaires

Jean BOUCHET,

né le 19 juillet 1939, à Azay-sur-Thouais (Vienne), aurait eu ce jour cinquante-huit ans.

Il est décédé le 19 janvier 1987, à Paris.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient pour lui une affectueuse pensée.

Anniversaires de décès

40e anniversaire.

Le 21 juillet 1957, près de Lourmel, en Algérie,

Jean DE MARI

était tué dans une guerre qu'il désapprouvait.

Professeur de lettres, il avait vingt-sept ans.

Soleil au sud et à l'ouest

L'ANTICYCLONE des Açores effectue un retour progressif sur la France. En conséquence, le soleil s'imposera, dimanche, sur toutes les régions de l'ouest et du sud. En revanche, le flanc est de notre pays subira encore l'influence atténuée de la vigoureuse dépression située sur l'Europe de l'Est : le ciel sera plus nuageux et quelques courtes averses se produiront en journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée sera ensoleillée. Un petit vent de nord empêchera le thermomètre de dépasser 20 ou 21 degrés sur les côtes de la Manche, tandis qu'ailleurs il atteindra 23 à 25.

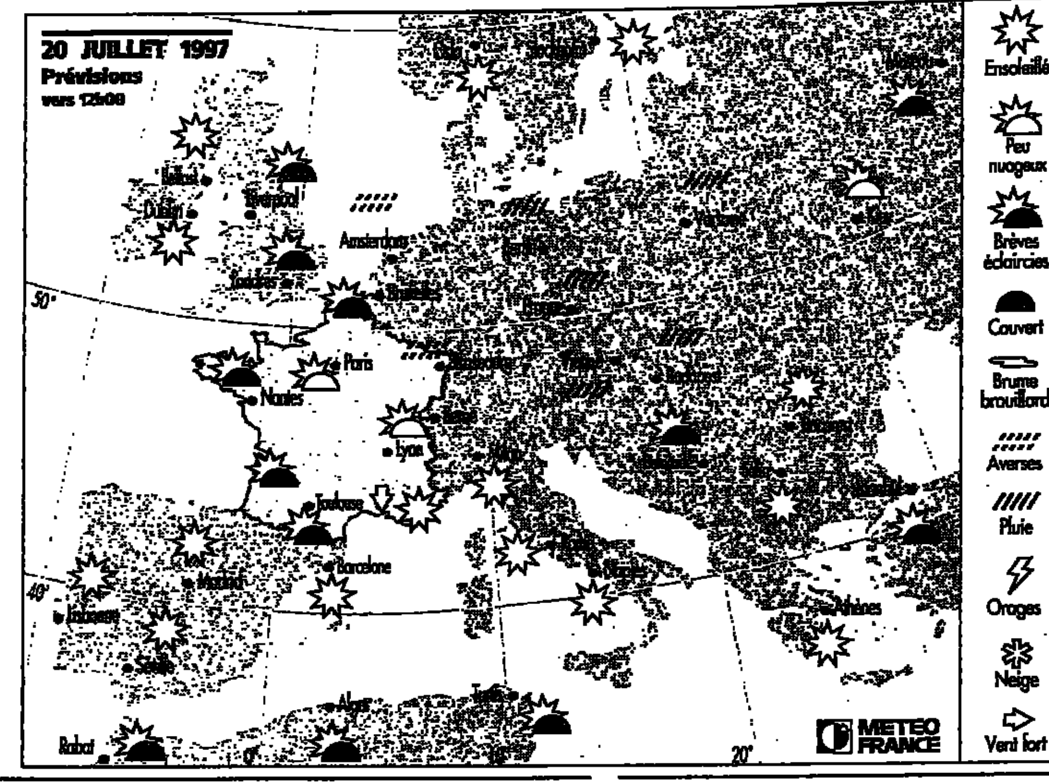
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil dominera. Sur l'est de l'Ile-de-France et les Ardennes, les nuages pourront donner une petite averse. Les températures plafonneront entre 19 et 21 degrés au nord de la Seine, entre 22 et 24 au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages domineront. Ils donneront au cours de la journée ici ou là une averse parfois orageuse. Il fera 20 à 23 degrés.

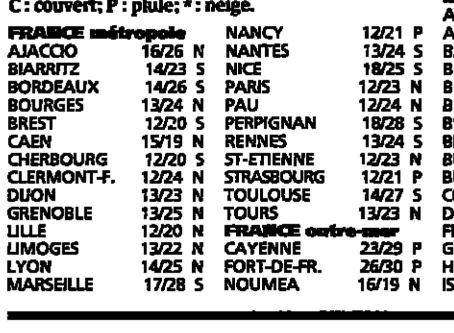
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil s'imposera assez facilement. Dans les Pyrénées, les nuages seront nombreux, pouvant donner localement une averse. Il fera 25 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En plaine, le soleil l'emportera. Sur le relief, les nuages auront au contraire souvent le dessus ; ils donneront parfois des averses qui pourront être orageuses sur les Alpes du Nord. Il fera 24 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera. Seul le relief corse connaîtra des nuages passagers. Il soufflera encore un peu de tramontane (rafales jusqu'à 60 km/h) et de mistral (rafales jusqu'à 70 km/h). Les températures seront élevées, avec un maximum de 27 à 30 degrés.

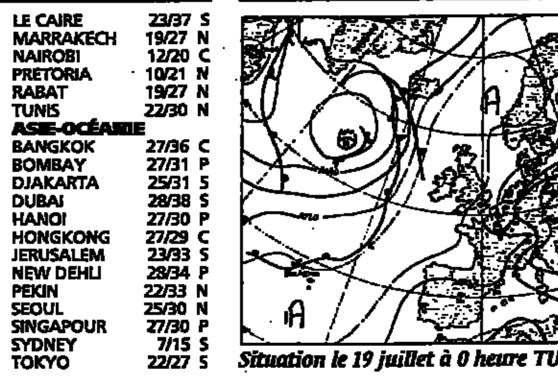


PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





						PAPEETE	22/28	S	KIEV	16/20	N	VENISE	17/25	S	LE CAIRE	23/37	S
						POINTE-A-PIT.	25/31	P	LISBONNE	20/31	S	VIENNE	12/17	P	MARRAKECH	19/27	N
						ST-DENIS-RÉ.	20/24	N	LIVERPOOL	15/22	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	12/20	C
						EUROPE			LONDRES	12/22	N	BRASILIA	13/24	S	PRETORIA	10/21	N
						AMSTERDAM	12/20	P	LUXEMBOURG	11/17	S	BUENOS AIR.	5/15	S	RABAT	19/27	N
FRANCE métropole			NANCY	12/21	P	ATHENES	24/33	S	MADRID	18/32	S	CARACAS	25/29	S	TUNIS	22/30	N
AJACCIO	16/26	N	NANTES	13/24	S	BARCELONE	17/25	S	MILAN	16/27	S	CHICAGO	20/28	P	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	14/23	S	NICE	18/25	S	BELFAST	15/21	S	MOSCOU	12/23	S	LIMA	20/25	N	BANGKOK	27/36	C
BORDEAUX	14/26	S	PARIS	12/23	N	BELGRADE	15/25	S	MUNICH	12/14	P	LOS ANGELES	16/23	S	BOMBAY	27/31	P
BOURGES	13/24	N	PAU	12/24	N	BERLIN	14/17	P	NAPLES	18/27	S	MEXICO	14/22	P	DJAKARTA	25/31	S
BREST	12/20	S	PERPIGNAN	18/28	S	BERNE	10/16	N	OSLO	13/25	S	MONTREAL	13/20	S	DUBAI	28/38	S
CAEN	15/19	N	RENNES	13/24	S	BRUXELLES	11/19	S	PALMA DE M.	17/28	S	NEW YORK	19/29	S	HANOI	27/30	P
CHERBOURG	12/20	S	ST-ETIENNE	12/23	N	BUCAREST	14/27	S	PRAGUE	11/14	P	SAN FRANCIS.	13/19	N	HONGKONG	27/29	C
CLERMONT-F.	12/24	N	STRASBOURG	12/21	P	BUDAPEST	14/19	P	ROME	15/25	S	SANTIAGO/CHI	0/18	N	JERUSALEM	23/33	S
DIJON	13/23	N	TOULOUSE	14/27	S	COPENHAGUE	15/23	N	SEVILLE	21/35	S	TORONTO	13/27	S	NEW DEHLI	28/34	P
GRENOBLE	13/25	N	TOURS	13/23	N	DUBLIN	13/20	S	SOFIA	14/24	S	WASHINGTON	17/33	N	PEKIN	22/33	N
LILLE	12/20	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	13/18	P	ST-PETERSB.	17/24	S	**AFRIQUE**			SEOUL	25/30	N
LIMOGES	13/22	N	CAYENNE	23/29	P	GENEVE	12/20	S	STOCKHOLM	13/25	S	ALGER	19/27	S	SINGAPOUR	27/30	P
LYON	14/25	N	FORT-DE-FR.	26/30	P	HELSINKI	14/24	N	TENERIFE	16/21	N	DAKAR	25/28	N	SYDNEY	7/15	S
MARSEILLE	17/28	S	NOUMEA	16/19	N	ISTANBUL	23/29	N	VARSOVIE	15/18	P	KINSHASA	18/29	S	TOKYO	22/27	S


Situation le 19 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HÔTELLERIE.** La chaîne Hilton International, qui possède 162 hôtels dans 50 pays, reconduit, jusqu'au 31 décembre, son forfait « World of savings » offrant des réductions substantielles dans 80 % de ses établissements. Valable tous les jours, sur la base d'une chambre pour une nuit, ce forfait est commercialisé (hors taxes locales et service) à partir de 390 F en Asie, 660 F en Australie, 410 F en Amérique du Nord, 700 F dans les Caraïbes et 460 F en Europe. Réservations, tél. : 0800-90-75-46.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Du 10 au 30 août, le Festival d'Edimbourg fête cette année son cinquantième anniversaire. De son côté, Glasgow accueille le championnat du monde de cornemuse. Pour ces deux manifestations, British Airways propose des vols au départ de Paris : Edimbourg, Glasgow ou encore Manchester, Birmingham, Jersey, 1 390 francs A/R.

VIE PRATIQUE

Comment choisir un système d'alarme pour protéger son logis

« LE CAMBRIOLEUR était encore dans l'appartement lorsque je suis arrivée. Le temps passé à échanger quelques mots avec le voisin lui a permis de s'enfuir par le balcon. » Le butin n'était pas énorme (quelques vêtements, le contenu du réfrigérateur, un sac à dos), mais le traumatisme de Joëlle D. reste grand. *« Le voleur s'est blessé en fracturant la porte-fenêtre et a laissé des empreintes sanglantes. Il a marché sur les draps, vidé tous les tiroirs. Et j'ai dû payer 8 000 francs pour remplacer la baie. »* L'assurance a remboursé, mais elle a demandé des travaux de protection supplémentaires dans cet appartement situé au premier étage, où il y avait déjà une porte blindée.

Joëlle a donc fait installer une alarme : des détecteurs magnétiques d'effraction sur les volets et la porte, un détecteur volumétrique à infrarouge passif, permettant de repérer tout mouvement dans l'entrée, ainsi qu'un détecteur de sons pour déceler les surpressions ou dépressions d'air résultant de bris de vitres ou d'ouvertures violentes des portes ou des fenêtres. Le tout relié à une centrale d'alarme, le *« cerveau »* de l'installation, qui analyse les informations en provenance des différents détecteurs et déclenche, le cas échéant, une alarme locale et une autre à distance, par l'intermédiaire d'un transmetteur téléphonique.

En cas d'effraction, celui-ci compose automatiquement trois numéros de téléphone. Joëlle a préféré ce système à celui d'un transmetteur relié à une station de télésurveillance, car des parents et amis qui résident à proximité peuvent se rendre rapidement sur place. En effet, il ne faut pas confondre télésurveillance et télésécurité. La première prévoit qu'en cas d'alarme le personnel de la station appliquera les consignes du contrat : prévenir parents, voisins et gendarmerie. Il doit le faire dans l'ordre indiqué, sous peine de voir sa responsabilité engagée.

La télésécurité, en revanche, consiste à envoyer sur place des agents d'intervention. Cette activité est souvent sous-traitée à une entreprise spécialisée, et il est prudent de s'assurer que celle-ci se trouve suffisamment proche pour garantir une intervention rapide et qu'elle dispose d'un personnel efficace et convenablement formé. Avant d'appeler la police, celui-ci doit s'assurer qu'il s'agit bien d'un cambriolage, sous peine d'amende de 3 000 francs (arrêté du 3 novembre 1995).

« Le choix d'une alarme doit être mûrement réfléchi », estime Gérard Molière, du Centre national de prévention et de protection (CNPP). Il conseille de demander au moins trois devis, avec le détail des matériels utilisés : la certification NF-A2P atteste d'un bon niveau de protection. Il faut comparer les prix et les prestations. C'est le seul moyen d'éviter les achats inutiles, comme l'installation d'un détecteur dans chaque pièce, alors qu'il suffit d'en placer un seul dans le couloir central sur lequel donnent les chambres.

Le devis doit préciser la durée de la garantie et les conditions de maintenance, notamment les délais d'intervention. On préférera ainsi la société qui se déplace une heure après un déclenchement intempestif de l'alarme à celle qui envoie quelqu'un... trois jours plus tard. Il est nécessaire de choisir entre le système *« filaire »* (les différents détecteurs sont reliés à la centrale par des fils) et l'alarme-radio (les informations en provenance des éléments de l'alarme sont véhiculées par des ondes hertziennes). Ces alarmes-radio sont plus faciles à poser, car elles ne nécessitent pas de câblage. Mais celles-ci ne sont pas agréées par la plupart des compagnies d'assurances. De plus, elles présentent des risques d'interférence avec les téléphones sans fil et les radio-taxis.

Tout devis doit être précédé d'une visite destinée à analyser le risque. Il faut envisager tous les scénarios de cambriolages possibles en fonction de la configuration de l'habitation, pour combiner au mieux une détection *« périmétrique »* (sur une barrière ou une clôture), *« périphérique »* (sur les ouvertures) et *« intérieure »*. *« On doit également prévoir les effets aggravants ponctuels : l'installation d'une nacelle par les peintres pour le ravalement de l'immeuble rend accessible l'appartement du quatrième étage »*, remarque Gérard Molière.

Certains dispositifs permettent même d'écouter ou de visionner ce qui se passe dans la maison. Mais il ne faut pas oublier que l'alarme a pour fonction de perturber le voleur, qui a intérêt à s'en aller au plus vite ; elle ne remplace pas de solides portes et volets.

Le principal inconvénient est le déclenchement intempestif. *« Au moindre orage, la sirène de la villa d'en face se met à hurler. Insupportable ! »*, déplorent les voisins, qui, d'ailleurs, ne se dérangent plus. *« On n'a jamais trouvé ce qui avait provoqué le déclenchement de l'alarme. Pourtant, les installateurs ont tout passé au peigne fin, allant jusqu'à rechercher une araignée qui aurait pu élire domicile dans un détecteur. Ils ont fini par réduire la sensibilité du dispositif »*, raconte Claude T., qui a dû parcourir sept cents kilomètres pour rejoindre sa résidence secondaire en Normandie.

Enfin, même si le prix du matériel a baissé, l'installation reste onéreuse : de 10 000 à 25 000 francs, et de 140 à 350 francs par mois pour la télésurveillance. En cas d'alerte, chaque intervention sera facturée (500 francs), sauf si le contrat inclut les déplacements.

Michaëla Bobasch

Protection sur mesure

● **L'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages** (APSAD) édite deux brochures : *Protection mécanique* et *Surveillance électronique* (Seddita, 9, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 01-40-22-06-67. Prix : 176 francs les deux tomes).

● **3614 A2P** : par Minitel, liste d'installateurs qualifiés par l'APSAD.

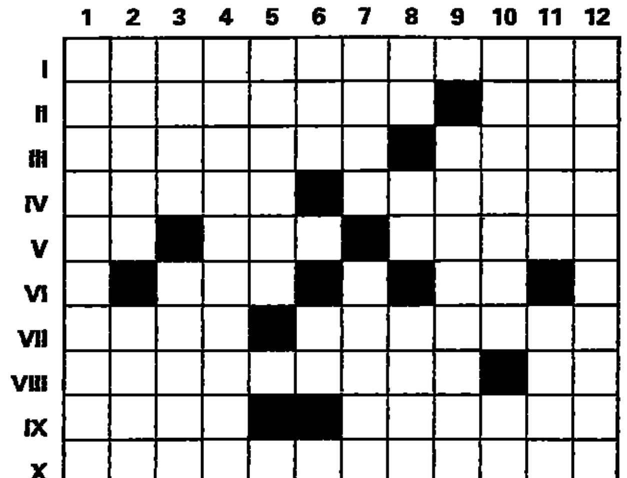
● **Le Service d'information de la préfecture de Paris** (SIS) donne des conseils personnalisés par téléphone ou sur rendez-vous : 01-53-71-34-67 et 01-53-71-45-93.

● **Centre national de prévention et de protection (CNPP)** : organisme chargé de tester les différents matériels ; BP 2265, route de la Chapelle, Réanville, 27950 Saint-Marcel. Tél. : 02-32-53-64-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97152

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Ses sujets ne sont pas dans la nature. – II. Jeune pur-sang. N'a rien d'un pur-sang. – III. Comme un pur-sang bai et taché. D'un beau bleu. – IV. Voyage sous influence chimique. Une somme que l'on peut distribuer sans compter. – V. L'hassium. Peut nous faire bondir. Fit un bond. – VI. Désabusé. Dans l'alphabet espagnol. – VII. Promenade ombragée. De première importance... surtout dans les affaires. – VIII. Qui ont beaucoup perdu de leur importance. En colonne. – IX. Sein familier. Une petite différence qui peut tout changer. – X. Fait en sorte de joindre les deux bouts.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, s'il y a du mâle il y a du plaisir. – 2. De boeuf, de chat, de tigre, mais pas de l'homme. En signe d'approbation. – 3. Première capitale du Japon. Plutôt sociable. – 4. Sur une ligne. – 5. Isolés en mer. – 6. Mis à terre. En crise. – 7. Vont avec les autres. Evite les débordements. – 8. Ne peuvent s'empêcher de mettre leur nez partout. La bonne carte. Forme de pouvoir. – 9. Donnât sa caution. – 10. Au nord de l'Aurès. Arrivé à bon port. – 11. Vient de l'Arctique. Utile quand il est chargé. – 12. Se battre ou armer à des fins constructives.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97151

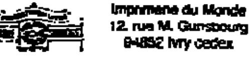
HORIZONTALEMENT

I. Mobilisateur. – II. Alifère. Anne. – III. Gin. Bipartis. – IV. Agaves. Mires. – V. Souple. Promu. – VI. RC. Silènes. – VII. Nia. Sens. – VIII. Islande. Ni. – IX. Emetteur. But. – X. Respectueuse.

VERTICALEMENT

1. Magasinier. – 2. Oligo. Isme. – 3. Binaurales. – 4. If. VPC. ATP. – 5. Lebel. Ente. – 6. Irisés. Dec. – 7. Sep. Iseut. – 8. Ample. Ru. – 9. Tarirent. – 10. Entrons. Bu. – 11. Unième. Nus. – 12. Ressuscité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



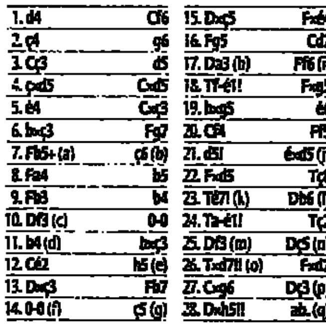
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-28

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1750

TOURNOI SIGEMAN & CO.
(Malmö, 1997)
Blancs : I. Sokolov.
Noirs : J. Timman.
Défense Grünfeld.



1. d4	Cf6	15. Dxç5	Fxé4
2. ç4	g6	16. Fg5	Cd7
3. Cç3	d5	17. Da3 (h)	Ff6 (i)
4. çxd5	Cxd5	18. Tf-é1!	Fxg5
5. é4	Cxç3	19. hxg5	é6
6. bxç3	Fg7	20. Cf4	Ff5
7. Fb5+ (a)	ç6 (b)	21. d5!	éxd5 (j)
8. Fa4	b5	22. Fxd5	Tç8
9. Fb3	b4	23. Té7! (k)	Db6 (l)
10. Df3 (c)	0-0	24. Ta-é1!	Tç2
11. b4 (d)	bxç3	25. Df3 (m)	Dç5 (n)
12. Cé2	h5 (e)	26. Txd7!! (o)	Fxd7
13. Dxç3	Fb7	27. Cxg6	Dç3 (p)
14. 0-0 (f)	ç5 (g)	28. Dxh5!!	ab. (q)

NOTES

a) La variante favorite de Sokolov, depuis 1993, pour éviter les continuations tant analysées 8. Fé3, 8. Cf3 et 8. Fç4.

b) Ou 7..., Fd7 ; 8. Fé2, ç5 ; 9. Cf3.

c) 10. Cé2 est également jouable : 10..., bxç3 ; 11. Fé3, Fa6 ; 12. Tç1, Cd7 ; 13. é5, Da6 ; 14. é6!, fxé6 ; 15. Fxé6, Tb8 ; 16. 0-0, Tb2 ; 17. Cxç3!, Fxf1 ; 18. Df3!!, Ff6? (18..., Fd3 est nécessaire) ; 19. Dxç6, Dd8 ; 20. Cd5!, Rf8 ; 21. Rxf1, ab. (Gleizerov-Oral, Leuwarden, 1995).

d) Contre Mihailtsisin, en 1993, Sokolov poursuivit par 11. é5! et obtint une bonne position après 11..., bxç3 ; 12. Dxç3, Cd7 ; 13. f4, Cb6 ; 14. Cf3, a5 ; 15. 0-0.

e) 12..., ç5 n'est pas clair : 13. h5!, çxd4 ; 14. hxg6, é6! (si 14..., hxg6 ; 15. Dg3!, é6 ; 16. Dh2, Té8 ; 17. Dh7+, Rf8 ; 18. Fa3+, Té7 ; 19. Dh8+ avec gain) ; 15. Dh5, fxg6 ; 16. Dxh7+, Rf7 ; 17. Fh6, Df6 ; 18. Fxg7, Dxg7 ; 19. Cxd4, Té8 ; 20. 0-0-0, Ca6 ; 21. Td3, Dxh7 ; 22. Txh7+, Rf6 ; 23. f4, g5 ; 24. é5+, Rg6 ; 25. Td-h3, ab. (Grosspeter-Horvath, 1992).

f) 14. é5 ne donne aucun avantage après 14..., Ca6 ; 15. Cf4, é6 ; 16. Th3, ç5 ; 17. dxç5, Dç7 ; 18. Fb2, Cxç5 ; 19. Rf1, Db6.

g) Un dégagement qui paraît excellent.

h) Et non 17. Dxé7, Dxé7 ; 18. Fxé7, Tf-é8 ; 19. Fg5(a3), Fxg2.

i) Perd un temps. 17..., Cf6 est préférable.

j) Le jeu dynamique des Blancs commence à troubler les Noirs, qui pouvaient entrer dans la variante 21..., Dxg5 sans craindre la suite 22. Cxé6!, fxé6 ; 23. dxé6, Rh8 ; 24. éxd7, Fxd7 avec des perspectives de nullité.

k) Très fort. Cette entrée de la T défend le pion g5 et renforce l'action du Fd5 sur la diagonale a2-g8.

l) Si 23..., Cb6 ; 24. Td1!, Cxd5 ; 25. Cxd5!!, et la D noire ne sait plus où aller.

m) Défend f2 et menace 26. Cxh5.

n) 25..., Fg4 est nécessaire, mais tout danger n'est pas écarté après 26. Dg3.

o) Un sacrifice de qualité décisif.

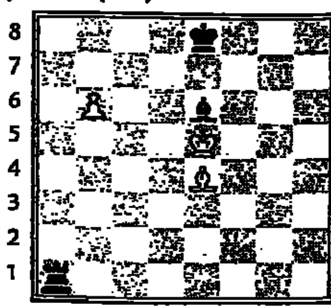
p) Si 27..., Tç3 ; 28. Df6! Si 27..., Tç1 ; 28. Df6!, Txé1+ ; 29. Rh2, Rh7 ; 30. Cxf8+, Dxf8 ; 31. g6+, et les Blancs gagnent.

q) Si 28..., Dxé1+ ; 29. Rh2. Si 28..., Dg7 ; 29. Cé7 mat. Enfin, si 28..., Té8 ; 29. Té5!! Une belle démonstration de la force du clouage du Fd5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1749
H. WEENINK (1918)
(Blancs : Ra4, Pa5 et ç6. Noirs : Ra6, Cd8, Pa7.)

1. ç7, Cb7 ; 2. ç8 = T!, Cxa5 ; 3. Tç5!, Cb7 ; 4. Tç6 mat.

ÉTUDE N° 1750
J. FRITZ (1933)



Blancs (3) : Ré5, Fé4, Pb6.
Noirs (3) : Ré8, Ta1, Fé6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الأصل

LE CARNET DU VOYAGEUR

er son logis

L'ÉTÉ FESTIVAL

Etre moderne, c'est, bien sûr, inventer, innover, mais c'est aussi se saisir de son passé, se le réapproprier et le réinventer, ici et maintenant. Les spectacles de l'été illustrent parfaitement ces deux axes de la modernité. A Avignon, le Russe Valeri Fokine adapte et met en scène « Les Ames mortes » de Gogol. A la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, deux « chantiers » font entendre les textes de créateurs contemporains, le philosophe Denis Guénoun – Lettre au directeur du théâtre – et la romancière Christine Angot – L'Usage de la vie. Au Festival Paris, quartier d'été, c'est le Front populaire que réinterprète le Théâtre Vollard, principale scène de l'île de la Réunion. Quant aux beurs de l'Orchestre national de Barbès, de passage à Arles, ils affirment jouer « pour servir de pont entre la culture de nos parents et celle que nous rencontrons aujourd'hui ».



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Danse au Palais-Royal

Après vingt ans d'interdiction d'exister et la disparition de la grande majorité de ses membres, l'Académie royale renoue avec ses traditions séculaires. Le répertoire du ballet puise ses sources dans la mythologie khmère et traduit la paix, l'affliction, la pluie ou le bonheur. Paris Quartier d'été, jusqu'au 15 août.

Toute la Russie dans le corps et la voix d'Avangard Leontiev

Avignon/Théâtre. Le grand acteur sert, avec maestria, une adaptation pour la scène des « Ames mortes », de Gogol

CHAMBRE D'HÔTEL DANS LA VILLE DE NN, d'après « Les Ames mortes », de Nicolas Gogol. Adaptation et mise en scène : Valeri Fokine. Usine Volpi, jusqu'au 27 juillet, à 22 heures. Les 23 et 26 juillet, à 19 heures et 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F.

Le saut dans le futur qu'a été la chute de l'Union soviétique a déterminé, sur les scènes du théâtre russe, un saut dans le passé. Témoin les spectacles venus aujourd'hui à Avignon. Kama Guinkas adapte Dostoïevski (qui était pas mal boudé par l'enseignement socialiste). Anatoli Vassiliev remonte même jusqu'à la Bible : le livre des *Lamentations*.

Valeri Fokine, lui, adapte et met en scène *Les Ames mortes* de Gogol. Sa vision de Tchitchikov, le héros mondialement connu du livre, interprété par l'acteur Avangard Leontiev, déjoue toute attente. Soit dit en passant, le prénom de l'acteur, « Avangard », qui ne court pas les rues au pays des isbas, annonce joliment la couleur.

Tchitchikov se présente, non comme un être humain, ni non plus comme un comédien sur scène avec tout ce que cela peut impliquer de stylisé, de décalé, mais carrément comme un automate, quelque chose qui serait tout entier constitué de prothèses. Même les yeux et le moindre trait du visage sont comme interdits de vie. tant la mimique est automatique, excoriée de quoi que ce soit qui évoquerait un être organique, moins encore une sensation, un sentiment : vous regardez fonctionner quelque chose comme le mécanisme d'un appareil de très haute précision.

Les évolutions de ce phénomène orthopédique sont d'autant plus envoûtantes qu'il est habillé comme tout le monde, et qu'il va et vient, à sa manière, entre des murs et des meubles d'une vérité sans histoire. Alexandre Velikanov, le décorateur de Valeri Fokine, a reconstitué, en naturaliste décidé, la modeste chambre d'hôtel que décrit avec soin Gogol, style chaumière russe, précise-t-il, l'« *étroit escalier de planches, les parois de sapin raboté* », et jusqu'au « *miroir qui vous présente, au lieu de figure, une sorte de tarte aux pommes* ».

Velikanov s'est même ingénié à ce que cette chambre paraisse ne pas sentir bon, n'être « *pas aérée* », dit Gogol. Et une bande sonore qui nous donne, juste comme on peut les deviner de l'intérieur d'une maison, les voix et les bruits du dehors : vent, oiseaux, chevaux ou insectes, charrettes, etc., concourt à cette illusion d'optique et d'écoute à l'opposé de laquelle brille comme un astre notre « Avangard » synthétique, insensible, impassible, même lorsqu'il se bourre de confiture ou exécute, comme l'indique Gogol, « *deux jetés-battus et un entrechat* ». Impossible d'imaginer réalisation scénique d'une exécution plus ferme, plus subtile, plus vive, plus intelligente, que cette transposition de Gogol, *Chambre d'hôtel dans la ville de NN*, jusque dans les scènes oniriques où Tchitchikov en chemise se réfugie sur le haut de l'armoire parce que la chambre est envahie de nuit par les paysans morts, par une mariée, par des gnomes.

Cette vision de Tchitchikov, le héros mondialement connu du livre, déjoue toute attente

Il y a là une « ressemblance » troublante avec Gogol, dans le sens où des parents, différents d'aspect, se ressemblent beaucoup, au vu de telle expression des yeux ou des lèvres, qui ne fait que passer, juste.

Fokine, comme dit Gogol, « *donne à la vulgarité un relief si puissant que les plus infimes détails sautent tout de suite aux yeux* ». Même il nous fait percevoir que « *tout ce qui est la Russie elle-même, les objets aussi bien que les personnes, fixaient Tchitchikov du regard comme attendant quelque chose de lui* ». L'acteur Avangard Leontiev exprime-t-il cela malgré son synthétisme, ou grâce à lui ? Notons que l'automate inhumain prononce, d'une voix certes de ventriloque, des paroles d'une humanité profonde – le texte presque tel quel de Gogol – à propos des inconnus, morts, dont il recopie la liste, et que le metteur en scène a peut-être voulu ici manifester quelque chose sur la divergence du discours et de l'apparence, chez certains.

Dans son adaptation tout de même bien personnelle des *Ames mortes*, Valeri Fokine ne s'embarque pas sans renforts. Il produit le témoignage de l'écrivain Andreï Bitov : « *Il est très difficile de trouver quelque chose chez Gogol qui ressemble à du sens.* » Et surtout c'est Gogol lui-même qui prie tout lecteur de bien vouloir « *lui indiquer comment Tchitchikov lui apparaît dans telle ou telle circonstance* ». Mais il ajoutait, par prudence : « *Si mes héros sont proches du cœur, c'est qu'ils en sortent.* »

Nous oublions parfois, mais tous les Russes le savent, que Nicolas Gogol, lorsqu'il a publié *Les Ames mortes*, a pris soin de dessiner lui-même la couverture. Plus gros et grand que le nom de l'auteur et le titre, il a tracé, juste au centre, le mot « *POÈME* ». Le spectacle que donnent Valeri Fokine, Avangard Leontiev, et tous leurs camarades, par la qualité de son imaginaire, respecte à merveille cet avertissement.

Michel Cournot

Valeri Fokine, metteur en scène sur les traces de Meyerhold

DE LA TERRASSE d'un hôtel, Valeri Fokine regarde Avignon. C'est la première fois qu'il voit la ville d'en haut. Plus qu'au Palais des papes, dont la masse impressionnante se découpe sur le ciel, le metteur en scène russe est attentif aux personnages qui habitent le clocher de la place de l'Horloge. C'est leur discrétion qu'il aime : invisibles de la rue, ils veillent sur elle, impassibles comme les gardiens d'on ne sait quel trésor.

PORTRAIT

« On ne peut vraiment bien travailler qu'en petit groupe »

Etrange situation que de voir Valeri Fokine plongé dans la contemplation, avec son short et son tee-shirt miraculeusement réchappés de l'orage qui vient de s'abattre sur Avignon : il cadre l'image avec ses mains, et entretient du regard une conversation intime avec les personnages immobiles, comme s'il saluait en eux quelques tendres âmes mortes de la ville.

Valeri Fokine est âgé de cinquante et un ans. Il a une stature solide et un regard noir précis. Il a débuté comme metteur en scène au Théâtre Sovremennik de Moscou – fondé en 1956 par Oleg Efremov, sur le modèle du Théâtre national populaire de Jean Vilar. Partisan d'un théâtre civique, il a monté aussi bien des textes classiques que des écrits non théâtraux, comme ceux de Nabokov ou de Dostoïevski. Ses succès l'ont conduit à passer au théâtre Ermolova – dont il fut le plus jeune directeur, pendant l'époque de la Perestroïka. Une époque où les mots foisonnaient, dans le désir de mettre à jour un théâtre de « sensibilité sociale. »

Valeri Fokine a quitté la direction du Théâtre Ermolova en 1991. Il en avait assez de gérer cette énorme structure – Ermolova est un grand theatre national – sa marche quotidienne et ses conflits. « *Pour moi,* dit-il, *le théâtre doit se faire à l'intérieur d'une petite compagnie de dix ou douze personnes – une famille selon Molière. Chez nous, il y a des compagnies de cent ou cent vingt membres. Ce ne sont plus des familles de théâtre comme je les entends, ce sont des pensions. J'ai connu ça à Ermelova, et je n'en veux plus.* »

De cent personnes, Valeri Fokine est passé à une petite dizaine, en créant le Centre d'art Meyerhold de Moscou. Un centre à part, pionnier, dont l'objectif est, dit-il, de « *soutenir tout ce qui se fait de neuf dans la culture au sens large : théâtre, théâtre musical, beaux-arts, danse. Nous voulons surprendre et prendre des risques, comme Meyerhold le fit en son temps. Nous participons à l'organisation de festivals, d'expositions, de tournées. Ainsi, nous avons été les premiers à faire venir Pina Bausch à Moscou* ».

À CÔTÉ DE LA PRISON

Le Centre d'art Meyerhold n'est pas une structure publique. Il ne bénéficie d'aucune subvention de l'Etat. Il tire son argent du mécénat et des recettes des spectacles. Valeri Fokine donne en exemple *Chambre dans la ville de NN*, qu'il présente à Avignon. « *C'est,* explique-t-il, *un spectacle qui se nourrit tout seul. Nous gagnons de l'argent avec les tournées – pas celle d'Avignon, où les honoraires sont faibles – et cet argent va nous permettre de jouer ensuite un nouveau spectacle, à Moscou.* »

Outre Valeri Fokine, qui le dirige, le Centre Meyerhold compte trois permanents chargés des questions artistiques, des collaborateurs occasionnels, plus un petit groupe occupé au « chantier ». Le chantier, c'est le rêve de Valeri Fokine : posséder un endroit où loger les bureaux du centre, une bibliothèque, et une salle de spectacle, une salle d'essai avec trois cent cinquante places maximum.

Le projet repose sur une de ces combinaisons moscovites en usage aujourd'hui : « *La ville a vendu à un prix faible un terrain à une banque, qui veut se faire construire un bâtiment. En échange de ces conditions financières très intéressantes, la banque doit installer le Centre Meyerhold dans ses locaux. Mais tout cela met beaucoup de temps à aboutir.* » Le hasard veut que le chantier se situe juste à côté de la prison où Meyerhold fut assassiné.

« *Quand le centre sera logé, je pourrai me concentrer enfin sur le travail avec la compagnie que je veux créer. Ce sera une petite compagnie, parce que – comme je l'ai dit – l'expérience m'a prouvé qu'on ne peut vraiment bien travailler qu'en petit groupe.* » En attendant, Valeri Fokine essaye d'utiliser « *toutes les formes logistiques* » possibles pour mener à bien ses projets de metteur en scène : les coproductions avec les théâtres, ou ce qu'on appelle, à Moscou, les « *entreprises* » – en utilisant le mot français –, projets de pièces menés autour de la réunion de divers comédiens.

Ainsi va la vie d'homme de théâtre et d'affaires de Valeri Fokine, heureux d'être à Avignon parce qu'ici, dit-il, « *le prestige compense le peu d'argent gagné* », et aussi parce que c'est un lieu de rencontres d'où il espère que naîtront des collaborations, par-delà les frontières. Pour lui, comme pour de nombreux metteurs en scène russes, l'ouverture sur l'extérieur n'est pas une coquetterie, mais une nécessité, avant tout financière. En même temps, il faut trouver l'énergie pour créer, inventer de nouvelles formes en accord avec l'époque. De ce point de vue, Valeri Fokine a fait son choix. Son théâtre d'aujourd'hui récuse le trop-plein de mots du temps de la Perestroïka.

PREMIER VOLET

« *Pour moi,* dit-il, *le sentiment et les atmosphères comptent autant que les paroles. Sur scène, j'aime que tout intervienne. Le souffle de l'acteur, le son de sa voix, sa façon de bouger, les détails presque imperceptibles – comme un grain de poussière sur une table, de la buée sur une fenêtre du décor – la musique, tout est important. Un silence compte parfois plus qu'un mot.* »

Chambre d'hôtel dans la ville de NN – créé il y a trois ans – est le premier volet d'une trilogie qui comprend une adaptation de *La Métamorphose* de Kafka, et une des *Frères Karamazov*, de Dostoïevski. Toutes trois sont centrées sur un personnage : Tchitchikov, Gregor, et Ivan. « *Ce qui les unit,* dit Valeri Fokine, *c'est la solitude. Ils vivent à la limite entre le possible et l'impossible. C'est cette limite qui m'intéresse chez l'homme.* »

Brigitte Salino

À L'AFFICHE

« Gunthram », de Richard Strauss à Montpellier
Le premier opéra de Richard Strauss, *Gunthram*, sera créé en France au Festival de Radio-France, à Montpellier. Cette œuvre de 1894, révisée en 1940 par le compositeur, n'avait jamais été jouée dans l'Hexagone. Cette première est donnée en version de concert par l'Orchestre national de France, placé sous la direction du grand straussien Christof Perick. Gary Lackes, Susan Anthony, Jan Hendrik Rootering figurent parmi la distribution. Le lendemain, le *même chef dirigera* Vadim Repin dans le *Concerto pour violon*, de Sibelius.
Opéra Berlioz-Le Corum, les 21 et 22 juillet, à 21 heures. De 80 F à 220 F et de 70 F à 190 F. Tél. : 04-67-02-02-01.

Un Ubu sud-africain à Avignon
Le Sud-Africain William Kentridge et le Handspring Puppet Company proposent à Avignon leur dernière création : *Ubu and the Truth Commission*. Le texte d'Alfred Jarry *a été adapté* par Jane Taylor, la chorégraphie est de Robyn Orlin. William Kentridge aime mêler les arts : marionnettes en bois de taille humaine, films d'animation et acteurs se produisent en même temps sur scène.
Théâtre municipal d'Avignon. Du 19 au 23 juillet, 21 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14.

ET SUR INTERNET
Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

L'Orchestre national de Barbès à Arles

Le groupe a offert une fête aux habitants d'une cité HLM au Trébon

« QUAND est-ce que ça commence ? », demande un impatient haut comme trois pommes, sautant à pieds joints dans la poussière de la cité du Trébon, à la périphérie d'Arles. *« Mais regarde tous ces gens dehors, tu vois bien que c'est déjà commencé »*, lui répond Aziz Sehmaoui, chanteur de l'Orchestre national de Barbès, l'ONB comme disent les fans de ce drôle de groupe qui monte, monte, monte : lancé en 1995, il a sorti un disque fin 1996 (Virgin), brassant musiques populaires du Maghreb et influences rock ou reggae, et tourne depuis à perdre haleine. Il est de tous les festivals cet été et compte plus de cent cinquante rendez-vous sur son agenda.

Cette *success story* beur n'a pas tourné la tête des onze copains algériens, marocains et français qui forment l'Orchestre. Pour preuve, invités du festival Les Rencontres du Sud à Arles cette semaine, ils ont donné à la fois un concert dans le cadre prestigieux du Théâtre antique et une fête dans le quartier du Trébon. Avec ses HLM sans grâce qui auraient besoin d'une sérieuse réhabilitation architecturale, avec le souvenir d'un gamin tué par des policiers pour un vol à la tire et de la semaine d'émeute qui s'ensuivit en 1993, le Trébon ressemble à des multitudes de cités françaises.

Ses trois mille habitants, dont une majorité d'origine arabe, cherchent simplement à vivre comme tout le monde. Pendant l'année, des femmes se retrouvent au centre social, le Mas Clairanne : après les activités de couture et d'entraide, elles ont demandé des ateliers de danse sévillane et, pour les adolescents, un cycle « Faites votre chanson » qui leur a permis d'écrire et d'enregistrer des compositions. L'association Suds, proche de la mairie et organisatrice du festival, a fourni les activités culturelles.

Ces femmes ont préparé le thé à la menthe, les gâteaux, le couscous et autres délicatesses arabes pour la soirée avec l'Orchestre national de Barbès. A côté des concerts, le groupe anime régulièrement des *diwanes*, fêtes conviviales gratuites. Pour ce *diwane* arlésien, les musiciens ont installé des tapis par terre, au pied des immeubles. A 21 heures, mercredi, vieux et jeunes sont descendus de leurs appartements. En parade, jouant des percussions, l'Orchestre commence par faire le tour des petits groupes rassemblés. Ils saluent les uns et les autres. Ils saluent trois vieilles femmes assises par terre, tête couverte, roulant le henné dans leurs mains. Ils saluent des adolescents au tee-shirt *« Adihash »*, les parents restés aux fenêtres, les enfants prêts à esquisser les danses orientales.

Ils s'arrêtent. L'instant est trop précieux pour le laisser filer. *« La routine tue. Dans les cités plus qu'ailleurs, les gens ont besoin de temps forts, de fêtes »*, estime Aziz Sehmaoui, qui descend des gnawas, ces anciens esclaves du Maroc, et a appris la musique auprès de sa mère. Alors ils laissent un temps pour dîner, pour se parler entre voisins. Aux enfants qui leur tournent autour, ils demandent ce que chante leur mère en préparant le couscous, ce que conte leur grand-mère pour les endormir. *« Le* diwane *rassemble les générations. Nous avons envie de servir de pont entre la culture de nos parents et celle que nous rencontrons aujourd'hui à Paris »*, assure Kamel Tenfiche, percussionniste né dans le 14e arrondissement de Paris, venu à la musique arabe après un détour par un maître sénégalais.

A côté des concerts, le groupe anime des « diwanes », fêtes conviviales gratuites. Il y a des tapis au pied des immeubles

A la nuit, l'Orchestre s'assied sur les tapis et entonne les chants les plus traditionnels de son répertoire. Les enfants et quelques femmes dansent. Les youyous fusent. A la fin du concert, les mordus se donnent rendez-vous pour le spectacle au Théâtre antique. Jeudi soir, au milieu d'un public plus mêlé, ces habitants du Trébon ont fêté en dansant le succès de « leurs » musiciens.

Catherine Bédarida

HORS CHAMP

■ Le président de l'université d'Etat de Californie, **Barry Munitz**, a été nommé à la tête de la **Fondation J. Paul Getty**. Barry Munitz est diplômé de littérature comparée et avait commencé sa carrière universitaire à l'université de Californie, à Berkeley, en 1966, comme professeur adjoint dans le département de littérature et d'art dramatique. La Fondation Getty a regroupé toutes ses activités (musée et recherche en histoire de l'art) dans un complexe ultra-moderne, au sommet d'une colline de Los Angeles, qui doit ouvrir le 16 décembre. M. Munitz prendra ses fonctions le 5 janvier 1998.

■ Le Gorsedd (Fraternité) des druides, bardes et ovates de Bretagne tiendra, dimanche 20 juillet, sur le Menez Meur (mont majestueux), près de Hanvec (Finistère), son unique assemblée annuelle ouverte au public. Lors des cérémonies, **le grand druide Gwenc'hlan Le Scouëzec** fera entrer dans le « Cercle de pierres » les disciples qui se sont initiés pendant plusieurs années aux traditions celtes et à la connaissance d'une langue celtique. *Des délégués gallois et cornique*s seront présents. Le pays de Galles abrite le siège de l'archidruide, autorité suprême du Gorsedd celtique – près de mille deux cents membres, dont la reine d'Angleterre –, tandis que la région britannique de Cornouailles détient la charge de grand barde. Le public sera aussi convié à la cérémonie du gui.

■ A la veille de la première du *Comte d'Ory*, de Rossini, prévue dimanche 20 juillet, à Glyndebourne, et mis en scène par **Jérôme Savary** (*notre photographie*), le *Financial Times* consacre un important article à l'*« enfant terrible »* (en français dans le texte) du théâtre français. Le quotidien britannique n'hésite pas à utiliser d'autres vocables d'outre-*Channel* pour décrire le *« baba cool »* (en anglais : vieux gauchiste), *« farceur »* (l'un des plus grands d'Europe), *« paillard »* (mais


MARC ENGUERAND

pas vulgaire), *« séducteur »* (dangereusement attirant) et sa *« gauloiserie »* (qui dissimule un immense sérieux). Pour le spectacle, mis en parallèle avec ses mises en scène précédentes de Offenbach, les mots retenus sont : *« risqué »* (quelques filles aux seins nus), *« folie »* (le moment où le spectateur pleure de rire devant une opérette), et, plus énigmatique : *« carnivaliste »*.

■ Le film *Dobermann*, de **Jan Kounen**, dont France 3 est l'un des coproducteurs, ne sera pas diffusé sur les antennes de la chaîne publique en raison de son caractère *« trop violent »*. Sorti le 18 juin sur les écrans français, suisses et belges, interdit aux moins de seize ans, il n'a pas été jugé *« conforme »* à l'image du service public.

De l'écriture contemporaine

Avignon/Théâtre. Mise en « chantier » de deux textes qui sont des commandes d'artistes

LETTRE AU DIRECTEUR DU THÉÂTRE, de Denis Guénoun. Un « chantier » mis en scène par Hervé Loichemol. Avec Anne Durant, Juan-Antonio Crespillo et Patrick Le Mauff. Cloître du cimetière de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, jusqu'au 22 juillet à 19 heures. Durée : 1 h 40.
L'USAGE DE LA VIE, de Christine Angot. Un « chantier » mis en scène par Dominique Lardenois. Avec Elizabeth Macocco et Jean-Marc Avocat. Tinel de la Chartreuse, jusqu'au 22 juillet à 22 heures. Durée : 1 h 50.
Tél. : 04-90-15-24-24. 80 F.

Le « chantier théâtral » est devenu l'un des rendez-vous les plus prisés des amateurs de théâtre, curieux de découvrir nouveaux auteurs et nouvelles écritures. A Paris, Théâtre ouvert joue ce rôle primor*dial d'éveilleur. A Avignon, la Char*treuse, Centre national des écritures du spectacle, est évidemment le repaire idéal pour tous les « aventuriers » de la poésie contemporaine. Avant que Claude Buchwald ne s'attaque aux œuvres de Valère Novarina (du 23 au 27 juillet), deux équipes se sont mises au travail autour de deux textes fort différents, à cela près qu'ils sont tous deux des commandes d'artistes et non le fruit d'un travail isolé de leurs auteurs.

Lettre au directeur du théâtre a été *écrit par Denis Guénoun*, philosophe passé au théâtre et depuis retourné à l'université, en réponse à une commande du metteur en scène Dominique Lardenois qui lui demandait une pièce. Guénoun n'a pas pu écrire une pièce mais une lettre, adressée à un directeur désigné à la tête d'une institution de banlieue – ce qui était alors le cas de Dominique Lardenois, nommé en 1994 à la tête du Centre Léonard-de-Vincy à Feyzin (à côté de Lyon). Pour des raisons diverses, le metteur en scène n'a pas créé le *texte de Guénoun, ce dont s'est* chargé Hervé Loichemol, artiste indépendant qui travaille régulièrement depuis trois ans en Bosnie.

Afin de nous permettre d'entendre ce court texte iconoclaste (*Le Monde* du 7 juin 1996), il l'a soigneusement découpé pour trois interprètes qui alternent dans le rôle du narrateur et assument les fragments qui se prêtaient le mieux à la représentation. C'est donc à un vrai moment de théâtre auquel nous assistons dans le cloître du cimetière de la Chartreuse, servi par trois interprètes de premier rang. Hervé Loichemol les conduit d'une main assurée, nous faisant entendre justement la violente réflexion de Denis Guénoun adressée non seulement aux gens de théâtre mais à tous ceux que cet art passionne. Tout y passe, l'essence, l'utilité culturelle, sociale et politique des arts de la scène. Et quand la démonstration tourne à l'aigre – un passage final très contestable contre les aides publiques à la création –, la mise en scène prend ses distances, avec humour, et nous transporte dans un ailleurs parodique bienvenu.

L'Usage de la vie est, si l'on veut, une « vraie » pièce écrite par Christine Angot à la demande de l'actrice Elizabeth Macocco. Décidément, Lardenois et Macocco sont d'inlassables passeurs d'ordre – on se souviendra longtemps de leur œuvre commune, *Callas* (1988), une *commande à Jean-Yves Picq*, immense succès public.

L'OREILLE HÉSITE

La pièce de Christine Angot est un choc, sinon une surprise pour les familiers de ses livres, violemment autobiographiques. Elle décline ici plusieurs des obsessions de ses ouvrages précédents, cette manière totalement impudique de raconter sa vie, son père incestueux, son mari et sa fille, ses douleurs que nul ne pourra panser, ses colères qui s'adressent à tout et à tous, ses audaces aussi, *et jusqu'à cette propo*sition inacceptable d'admettre le jeune Adolf Hitler dans la fratrie des créateurs maudits par leur époque...

L'oreille hésite à chaque instant de la représentation, portée tout entière par la toujours surprenante Elizabeth Macocco, secondée quelques courts instants par Jean-Marc Avocat dans les rôles masculins effleurés par le texte. Christine Angot a le style d'un auteur-boxeur sur un ring où tous les coups seraient permis. Il n'est pas adouci par une *mise en scène qui multiplie les dé*flagrations sonores et visuelles. Les lumières sont rouges, aux formes géométriques tranchées ; il y a des images aussi, comme celles des films d'Alfred Hitchcock et de la séquence finale d'*Alphaville*, de Jean-Luc Godard. Et des films de fiction et d'actualités consacrés à la guerre. La guerre de Mme Angot pour son droit d'être femme. Furieux chantier qui s'adresse à des spectateurs avertis.

Olivier Schmitt

Les vestiges de la civilisation complexe des Mayas en Bretagne

Daoulas/Art. Les musées du Honduras ont envoyé plus de trois cents pièces authentiques. Statues, objets quotidiens ou rituels, colliers ou bracelets sont exposés à l'abbaye de Daoulas

LES MAYAS AU PAYS DE COPAN, abbaye de Daoulas, 21, rue de l'Eglise, 29460 Daoulas (à 15 kilomètres de Brest). Tél. : 02-98-25-84-39. Jusqu'au 7 septembre. Deux catalogues : 64 p., 100 F, et 294 p., 320 F, éd. Skira.

Dix-Huit Lapin, seigneur de Copan, était un grand bâtisseur. L'énorme stèle à son effigie, qui trône aujourd'hui à l'abbaye de Daoulas, en témoigne. Le roi est représenté de face, une grande coiffe sur la tête. Il tient à deux mains un sceptre dont les deux extrémités sont des têtes de serpents. Sur le bloc de plus de 3 mètres de haut, les symboles s'enchevêtrent. Au-dessus du roi, un crâne rappelle la mort, sur lequel pousse une plante – la résurrection. Des coquilles pendent de sa lourde ceinture ornée de masques. Des lances, attributs guerriers, l'encadrent.

Le dos du monument est gravé de hiéroglyphes. Ils racontent les exploits de ce treizième souverain de Copan (695-738), successeur de son père, Fumée Jaguar (628-695). Avec lui, la cité maya est à l'apogée de sa puissance. Ce monolithe serait la pièce maîtresse de l'exposition or*ganisée par le Centre culturel de Daoulas* si ce n'était un moulage : l'original, trop lourd, trop fragile, est resté au Honduras. En revanche plus de trois cents pièces authentiques ont été envoyées par les musées de cette république d'Amérique centrale. Séries de céramiques colorées, poteries ornées de danseurs ou d'un bestiaire semi-fantastique, colliers et bracelets de jade – l'or des Mayas. Certaines sont des objets de la vie quotidienne, comme ces petits couples humains façonnés dans la terre cuite – sans doute des sifflets d'enfants. D'autres sont uniques, comme cette statue de scribe accroupi, cette chimère baroque surmontée d'une tête d'oiseau aquatique, ou ce jaguar qui orne un encensoir. Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. Ainsi ces deux statuettes de terre cuite colorée, dignitaires assis, vêtus d'un pagne rouge, coiffés d'une sorte de turban, les mains posées sur les genoux, un pectoral bleu ornant leur poitrine nue. L'un d'eux porte un impressionnant ornement de bouche qui indique peut-être un autosacrifice.

Les énormes monuments ont été construits sans l'aide d'instruments métalliques

Le sacrifice ou l'autosacrifice sont au centre de la société maya, angoissée par son avenir comme presque toutes les sociétés qui se sont épanouies dans cette partie du continent américain. Chaque nuit le soleil moribond disparaît à l'horizon et *l'univers risque de sombrer avec lui. Pour* reparaître chaque matin et réchauffer le monde, l'astre a besoin du sang des hommes. Les Mayas lui en offrent donc régulièrement en se perçant la langue ou le pénis, en se tailladant le corps. Dans la tombe d'un chamane reconstituée à Daoulas, on a trouvé, à côté du squelette, des colliers de jade, des poteries et des carapaces de tortues destinées à lire l'avenir, des aiguillons de raies qui servaient à ces offrandes sanglantes. Les Mayas pratiqueront aussi des sacrifices humains en ouvrant la poitrine de leurs victimes à l'aide de couteaux d'obsidienne dont un exemplaire, soigneusement taillé, est exposé dans l'abbaye bretonne.

Car si les Mayas travaillent le silex, le jade ou l'obsidienne avec une délicatesse et un raffinement inconnus sous d'autres latitudes – il faut voir, à Daoulas, cette *« fleur »* de silex où se découpent des profils humains –, ils n'ont pratiquement jamais connu l'usage du métal. Les énormes monuments – temples, pyramides, palais, bâtis sur les actuels territoires du Mexique, du Guatemala ou du Honduras –, ont été construits sans l'aide d'instruments métalliques, les matériaux ont été transportés à dos d'hommes, puisqu'ils ignorent l'usage de la roue et que leurs animaux domestiques se bornent au dindon.

Pourtant, les Mayas ont mis au point une écriture à la fois hiéroglyphique et syllabique que l'on déchiffre à peu près complètement aujourd'hui. Ils ont inventé le zéro avant les Arabes, et leur calendrier est aussi précis que le nôtre. Cette civilisation complexe a sombré avant l'arrivée des Espagnols, pour des raisons mal élucidées : révoltes paysannes contre les élites, catas*trophe écologique ou déclin démographique*. On sait que Copan disparaît totalement vers 1200, mais, dès 925, la population est tombée à cinq mille habitants alors que, un siècle plus tôt, avant la chute de Soleil Levant (763-820), dernier souverain de la dynastie, elle était peuplée de plus de vingt mille habitants. Il faudra attendre le XIXe siècle pour que l'on commence à explorer les vestiges de la cité engloutie par la forêt tropicale.

Emmanuel de Roux

Couleur rouge, nuance Lepervenche

Paris, quartier d'été / Théâtre. Le Front populaire vu de la Réunion

LEPERVENCHE, par le Théâtre Vollard. Texte et mise en scène d'Emmanuel Genvrin. Gare d'Ivry-sur-Seine, cour Sernam, 69, rue Molière. 20 h 30, sauf les dimanches et les lundis. Jusqu'au 4 septembre. Tél. : 01-43-90-03-03. 70 F et 90 F. Durée : 3 heures.

Un drapeau rouge flotte impu*nément depuis quelques jours* sur la gare d'Ivry-sur-Seine. Il a soixante ans d'âge et vient de parcourir quelques milliers de kilomètres, brandi haut par le théâtre Vollard, principale scène de l'île de la Réunion. Vollard, du nom d'Ambroise Vollard, grand marchand (Cézanne, Picasso, Matisse...), grand Réunionnais, éditeur et ami d'Alfred Jarry, qui s'inspirera du créole pour parler pataphysique et communiquera au théâtre Vollard cet esprit alerte à dénicher les Ubu qui sommeillent dans les colonies. Nous sommes en 1936, au temps de Léon Blum. La faucille se porte avec le marteau. Dans le wagon réquisitionné par les grévistes, un portrait de Staline affiche la dominante : ce rouge dont on nouait les foulards, et que l'île portera dans sa nuance Lepervenche.

Léon Vincent de Paul Mézières de Lépervanche (orthographe *réelle*), *aristocrate autant que* communiste, est ce cheminot qui dirigea le grand mouvement pour l'égalité des droits avec la métropole, pour *« le pain, la paix, la liberté, l'égalité, les congés payés, du travail pour les jeunes, des repas pour les vieux, la Réunion département français »*. Il deviendra une sorte de saint laïque, dont on a commencé à se souvenir il y a quelques années comme d'un pur, lorsque les affaires de corruption se sont mises à secouer l'île.

Emmanuel Genvrin a remonté la piste de son révolutionnaire avec l'aide d'historiens, sans trop succomber à l'histoire. L'auteur et metteur en scène, qui revendique d'avoir fait monter le premier des acteurs de couleur sur scène – et une langue qui ne l'est pas moins – s'affirme partisan d'un théâtre *« agité, agitant, agitateur »*, mais son récit, édifiant et joyeux, n'est pas vraiment d'agit-prop : il est *plus près d'une scène identitaire* qui chercherait à faire passer l'émotion avant la motion.

Son théâtre est indéniablement populaire, témoignant de moments où un peuple a pu penser façonner l'histoire, lui donner son timbre, ses mots et ses espérances. Fanfare en tête, il joue pleinement sur l'effet de reconnaissance et il a été reçu comme tel par plus de trente mille Réunionnais.

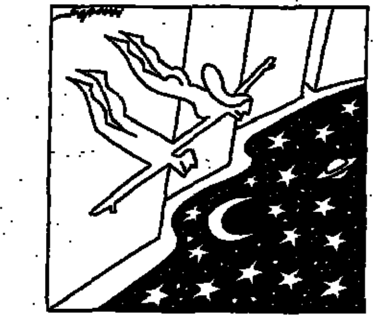
A Ivry, le quai surélevé de la Sernam et ses arcades en béton offrent une scène en CinémaScope, propice aux mouvements de foule et à la circulation des trains, aux grandes vagues alter*nées manifestation-répression*. L'affaire Lepervenche est enlevée en deux temps, trois mouvements : celui du Front populaire et celui de l'Occupation ; suivis d'une brève coda où le révolutionnaire (qui aura maille à partir avec son parti dans une suite à venir) et son rival réformiste, docteur Papa (premier d'une fameuse dynastie réunionnaise), se retrouvent côte à côte en route pour Paris et l'Assemblée nationale.

Les segas jouées par les Créol's et la voix profonde de Nicole Dambreville *viendront accompa*gner un entracte consistant et dansant, à base de cari de poulet (50 F), de punch (10 F), de tarte à la patate (10 F) et de bonbons au coco.

Jean-Louis Perrier

La Nuit des Etoiles du Nil

Le Jardin des Tuileries accueille les musiques du Caire et de Nubie



LA CHANTEUSE d'origine marocaine Aïcha Redouane et l'Ensemble Al-Adwar se penchent depuis plusieurs années sur le répertoire égyptien de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, l'une des époques les plus riches de la musique classique arabe. Avec l'Ensemble de musique arabe de l'Opéra du Caire dirigé par Salâh Ghobachi, ils rendent hommage à Oum Kalsoum, la grande dame de la chanson arabe.

Dans le jardin des Tuileries, l'aubade continue jusqu'à l'aube avec des musiciens venus du Caire (Hakim, représentant de la jeel-music, la musique de jeune, à la manière du raï, les mélanges un peu jazz de Sharkiat-Gouzour et Fathy Salama). De Haute-Égypte, « Paris, Quartier d'été » a invité des psalmodieurs de Coran, des chanteurs (le Sheikh Ahmad Barrayn, musicien aveugle originaire du village d'El-Deir), un joueur de *tambûrah*, l'ancienne lyre (Hussein Al-Bechari). Pour danser, on s'en référera au Nubien Ali Hassan Kuban, passé à la musique moderne et électrique depuis qu'il y a plus de vingt-cinq ans, les eaux du barrage d'Assouan ont inondé les terres de ses ancêtres.

★ Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. De 21 h 30 à l'aube, le 19. Tél. : 01-44-83-64-40. 70 F et 90 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Quatuor Ysaÿe
Attention ! grande fin d'après-midi en perspective, peut-être même inoubliable. Schubert : *Quintette à cordes D 956*. Brahms : *Quatuor à cordes op. 51 no 1*. Jean-Guihen Queyras (violoncelle).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 19. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Nathalie Stutzmann, Inger Sodergren
Excellente musicienne, chanteuse (contralto), plus faite pour le récital que pour la scène, Nathalie Stutzmann a trouvé une équipière de premier rang avec la pianiste suédoise Inger Sodergren. Schubert : *Lieder*. Brahms : *Lieder, Rhapsodies op. 79*.
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 20. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

Bals-concerts du parc de La Villette
Comme son compatriote Ramiro Naka, qui connut un certain succès voilà quelques années, le groupe Gumbezarte s'inspire du *Goumbé*, un rythme ponctuant la vie sociale en Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise dont la musique porte de ce fait des couleurs brésiliennes. Basé au Caire, le groupe Salamat, mis sur pied par le percussionniste Mahmoud Fadl avec l'accordéoniste Hassan Meky et le saxophoniste Ahmed El Saidy – musiciens d'Ali Hassan Kuban –, produit une musique tourbillonnant entre tradition et modernité.
Parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. 17 h 30, le 20. Entrée libre.

Milt Jackson, Hank Jones All Star Quartet
Des all star comme celui-là sont rares. Hank Jones, pianiste passé par les cinquante dernières années du jazz, et Milt Jackson, de même au vibraphone, membre émérite du Modern Jazz Quartet, seront les deux solistes de ce quartette où Ray Drummond à la contrebasse et Mickey Roker à la batterie montreront ce qu'est une rythmique de grâce et de swing. C'est une leçon de grand jazz, moderne car hors du temps, que les jeunes musiciens ne devraient pas rater. Ils progresseront en un concert de quelques années.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris ò10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 21. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANGEL BABY
Film australien de Michael Rymer
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
DOUBLE TEAM
Film américain de Tsui Hark
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
HÔTEL PAURA
Film italien de Renato De Maria
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
JEUNESSE
Film français de Noël Alpi
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
KAMA SUTRA
Film indien de Mira Nair
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+).
VF : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
SANG-FROID (*)
Film américain de Reb Braddock
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (+).
SCREAM (**)
Film américain de Wes Craven
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
SERGENT BILKO
Film américain de Jonathan Lynn
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
TWIN TOWN (*)
Film britannique de Kevin Allen
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VF : Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).

LES EXCLUSIVITÉS

ABEL (Hol., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
ANNA KARÉNINE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BATMAN & ROBIN (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE CIEL EST À NOUS (*) (Fr.-Can.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
DAAYRA (Ind., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LE FAN (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE FLIC DE SAN FRANCISCO (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
LES GARÇONS WITMAN (Fr.-Hong., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
HAMLET (Brit., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
HARRIET LA PETITE ESPIONNE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MA 6-T VA CRACK-ER (**) (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+).
MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
LES MARCHES DU PALAIS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
MAUVAIS GENRE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
MENTEUR, MENTEUR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA MÔME SINGE (A.-Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
MORDBURO (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
PASSAGE DES HOMMES LIBRES (Fr.-V., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES PLEINS POUVOIRS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
PORTRAITS CHINOIS (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE PRIX À PAYER (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LE SAINT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE SILENCE DE RAK (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
SOLEIL (Fr.-It.-All.) : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e.
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+).
LA VIE DE JÉSUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
LES VIRTUOSES (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

LES REPRISES

À LA VIE, À LA MORT ! (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LOLITA (Brit., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
PICNIC (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
SALAAM BOMBAY ! (Indon.-Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BEAU FIXE SUR NEW YORK (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
BLEAK MOMENTS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 20.
LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 22 h 50.
GO FISH (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) samedi 16 h.
GOTHIC (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h.
HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 20.
METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 30.
LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 18 h.
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 40.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 h.
SALAAM BOMBAY! (Indon.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 19 h 25, dimanche 19 h 45.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 20.
SHOAH (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) dimanche 13 h.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h.

FESTIVALS

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). le Maître du logis, lun. 12 h 10 ; Jour de colère, mar. 12 h 10.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 +). Barberousse, sam. 17 h 30, 21 h ; Confession impudique, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Territoire des démons, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cinq femmes autour d'Utamaro, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). Mad Dogs, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS-SPÉCIAL ÉTÉ, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Zazie dans le métro, sam. 16 h, dim. 12 h, 16 h.
COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Voyage en Italie, sam. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Dommage que tu sois une canaille, dim. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Fripouillards et compagnie, lun. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Les Nouveaux Monstres, mar. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
DE HONGKONG À LA CHINE, TSUI HARK (v.o.), UGC Ciné-cité les Halles, 1er : La Danse du dragon, sam. 9 h 35, 16 h, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 20 ; Dr Wong et les pirates, dim. 9 h 35, 11 h 40, 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 20 ; Twin Dragons, lun. 9 h 35, 11 h 40, 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 20 ; Histoires de cannibales, mar. 9 h 35, 11 h 40, 13 h 50, 16 h, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 20. Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) : L'Auberge du dragon, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; The Lovers, dim. 13 h 40, 15 h 45, 18 h, 20 h, 22 h ; Green Snake, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dans la nuit des temps, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01 +). Peau-d'Ane, dim. 13 h 30 ; Les Demoiselles de Rochefort, mar. 16 h 40.
LES DESSOUS DE LA VILLE, Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92). le Troisième Homme, sam. 22 h ; Element of Crime, dim. 22 h ; Riff Raff, mar. 22 h.
ERIC ROHMER, COMÉDIES ET PROVERBES, 14-Juillet Hautefeuille, 6e. L'Ami de mon amie, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Nuits de la pleine lune, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Pauline à la plage, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Beau Mariage, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
FILMS ET L'ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Bram Van Velde, sam. 16 h ; Traces de l'époque bleue, anthropométrie, sam. 19 h ; Herbin, dim. 16 h ; Sonia et Robert Delaunay, dim. 19 h.
FILMS NOIRS FRANÇAIS, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 +). Casque d'or, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Touchez pas au grisbi, dim. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Inconnus dans la maison, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Assassin habite au 21, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE À ROBERT MITCHUM (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Un si doux visage, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Pendez-moi haut et court, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10, lun. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; La Vallée de la peur, mar. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
HOMMAGE À YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Gare centrale, dim. 12 h ; l'Emigré, lun. 11 h 15.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Les Passagers de la nuit, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Femme à abattre, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Comtesse aux pieds nus, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Faucon maltais, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). Les Fraises sauvages, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Scènes de la vie conjugale, dim. 14 h 20, 17 h 30, 20 h 45 ; Persona, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Toutes ses femmes, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Holiday, sam. 14 h, 18 h ; Madame porte la culotte, dim. 14 h, 18 h ; Indiscrétions, lun. 14 h, 18 h ; Soudain l'été dernier, mar. 14 h, 18 h.
LOUIS MALLE, L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Les Amants, sam. 17 h 30, 19 h 15 ; Le Feu follet, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h ; Lacombe Lucien, lun. 14 h, 18 h ; Milou en mai, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h.
SPLENDEURS DE LA COMÉDIE MUSICALE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Brigadoon, sam. 17 h 50, 19 h 50 ; Match d'amour, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Un jour à New York, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
STARS, LES INCONTOURNABLES (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Scarface, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gilda, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sunset Boulevard, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Doux Oiseau de jeunesse, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LA TRILOGIE BILL DOUGLAS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). My Ain Folk, sam. 20 h 15, dim. 13 h 45, lun. 20 h 15, mar. 13 h 45 ; My Way Home, sam. 22 h 15, dim. 15 h 35, lun. 22 h 15, mar. 15 h 35.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Octobre, lun. 17 h 45 ; Trois dans un sous-sol, dim. 19 h ; Le Bonheur, mar. 17 h 05 ; Au bord de la mer bleue, sam. 16 h 45, mar. 18 h 30 ; Tempête sur l'Asie, lun. 15 h 45.
VOIR ET REVOIR GODARD, Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). A bout de souffle, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Chinoise, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Masculin-Féminin, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Alphaville, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, lun. 20 h 30 ; L'Année des treize lunes, lun. 14 h 50.
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +). Maris et Femmes, sam. 12 h 10, 16 h, 20 h ; Stardust Memories, dim. 12 h 10, 16 h, 20 h ; Tombe les filles et tais-toi, lun. 12 h 10, 16 h, 20 h ; Coups de feu sur Broadway, mar. 12 h 10, 16 h, 20 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : Le Chemin d'Ernoa (1921), de Louis Delluc ; L'Inondation (1923), de Louis Delluc, 16 h 30 ; Ame d'artiste (1925), de Germaine Dulac, 19 h ; Maris aveugles, la loi des montagnes (1918), d'Eric von Stroheim, 21 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Fétichismes : Christine (1983, v.o. s.t.f.), de John Carpenter, 17 h ; Ligne rouge 7000 (1965, v.o. s.t.f.), de Howard Hawks, 19 h 30 ; Kustom Kar Kommandos (1965), de Kenneth Anger ; Crash (1996, v.o. s.t.f.), de David Cronenberg, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : Le Passage du Grand Bouddha I (1957, v.o. s.t.f.), de Tomu Uchida, 14 h 30 ; Le Passage du Grand Bouddha II (1958, v.o. s.t.f.), de Tomu Uchida, 17 h 30 ; Le Passage du Grand Bouddha III (1959, v.o. s.t.f.), de Tomu Uchida, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Ames sur la route (1921, v.o. s.t.f.), de Minoru Murata, 14 h 30 ; Le Carrefour ou Ombres à Yoshiwara (1928, v.o. s.t.f.), de Teinosuke Kinugasa, 17 h 30 ; Cœur capricieux (1933, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Abel Ferrara, cinéaste de la nuit : Bad Lieutenant (1992, v.o. s.t.f.), d'Abel Ferrara, 14 h 30 ; Snake Eyes (1993, v.o. s.t.f.), d'Abel Ferrara, 16 h 30 ; Nos funérailles (1996, v.o. s.t.f.), d'Abel Ferrara, 19 h ; The King of New York (1190, v.o. s.t.f.), d'Abel Ferrara, 21 h.
MARDI
La Nuit : Paris, la nuit (1956), de Jacques Baratier et Jean Valère ; Postier de nuit (1995), de Nicolas Rey, 14 h 30 ; La Trêve (1994), d'Emmanuel Paulin ; Passage secret (1984), de Laurent Perrin, 16 h 30 ; Un soir au music-hall (1956), d'Henri Decoin, 19 h ; Taxi Driver (1975, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Ici, sur la Terre (1993, v.o.), de Joao Botelho, 17 h.
MARDI
Un adieu portugais (1985, v.o.), de Joao Botelho, 19 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

SAMEDI 19 JUILLET

TF 1

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Ysa Ferrer, Dany Brillant, G.Squad, Felicidad, Liane Foly, Julien Clerc (130 min). 865616

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Des flics pour cible. Téléfilm O de John G. Thomas, avec Michael Parks, Denise Crosby (100 min). 883906
Un flic macho se voit adjoindre comme équipière une inspectrice ravissante et féministe. Ce duo, pour le moins étrange, va trouver à s'employer sur la piste d'un tueur en série.

0.35 et 1.45, 2.45, 3.55 TF1 nuit.

0.50 et 1.55, 3.00, 4.05, 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (10 min).

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Sophie Favier, Sophie Delemer, François Dubolsset, Laurent Travers, Richard Crespi, Eric Alegret en faveur de l'association La colline aux enfants (115 min). 607180

22.45

PERFORMANCES D'ACTEURS
Gala d'ouverture du 16e Festival international de Cannes 1995 (75 min). 528548

0.00 Journal, Météo.
0.15 Escrime. Championnat du monde.
0.45 Tour de France. (rediff.).

1.45 Monsieur Klebs et Rozalie. Pièce de René d'Obaldia, mise en scène de Jacques Rosny. 3.25 KM 0 : La Route de Hô Chi Minh. Documentaire. 4.20 Urti. Documentaire. La Mana, la rivière aux 100 sauts. 4.35 Urti. Documentaire. De Zola à Sulitzer. 5.05 Années 1900. Documentaire. [2/4] Bourgeois éclairé (65 min).

France 3

20.55

▶ L'HISTOIRE DU SAMEDI
Les Nuiteux. Téléfilm de Josée Dayan, avec François Marthouret (95 min). 7928884
Un jeune mineur meurt lors d'une garde à vue.

22.30 Journal, Météo. avec l'Exploit du jour.

22.50

MERLUSSE
Théâtre. Pièce de Marcel Pagnol, avec Michel Galabru (80 min). 518242
Le vieux répétiteur Merlusse est chargé de la surveillance des internes qui pour des raisons familiales passent le Noël 1913 dans leur lycée.

0.10 Cap'tain Café. Invité : l'Affaire Louis Trio, Miossec, Marills Orionaa, Afrodizlac (50 min). 4522138
1.00 La Grande aventure de James Onedin. Un passager royal (55 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [6/12] Naître (les origines 1) (1996, 55 min). 7877890
La Grèce antique et ses savants.

21.40

L'AVOCAT
Les lettres de Hugo. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug. (1990, 50 min). 4410838

22.30 Metropolis. Magazine. Festival d'Avignon ; Egypte [4/5] : Anna ; Photographies à Arles : Rithy Panh ; La Biennale de Venise (65 min). 9359567
23.35 Jazz Collection : Louis Armstrong. Documentaire (50 min). 715987
0.25 L'Art de se mouvoir. Téléfilm de Peter Dop, avec Pierre Bokma, Aat Ceelen (1995, 85 min). 5793285
1.50 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.20 Tracks (rediff., 40 min). 1868204

M 6

20.45

▶ BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE
Série, avec Tamlyn Tomita (110 min). 805109
Le temple du serpent. Les yeux d'Odin.

22.35

DELTA HEAT
Téléfilm O de Michael Fisha, avec Anthony Edwards, Lance Henriksen (95 min). 5338800
Un inspecteur de Los Angeles part pour La Nouvelle-Orléans enquêter sur la mort de son partenaire qui remontait la filière d'un réseau de trafiquants d'une nouvelle drogue aux effets dévastateurs.

0.10 Le Baroudeur. Série, O Guet-apens (55 min). 2117391
1.05 La Nuit des clips (440 min).

Canal +

20.35

FRANK ET JESSE
Téléfilm de Robert Boris, avec Rob Lowe, Bill Paxton (105 min). 380180

22.20 Il vole avec les oies. Documentaire de Franck Cuvelier (30 min). 808567
22.50 Flash d'information.

23.00

AMOUR ET MENSONGES
Film de Lasse Hallström, avec Julia Roberts (1995, 99 min). 8816971

0.40 Golf. Open britannique. A Troon (Ecosse).
2.10 La Vie à l'infini. Film de Matthew Broderick (1996, v.o., 115 min). 4491310
4.05 Bongo Beat. Documentaire de Jan Röed (55 min). 8245556
5.00 Batman Forever. Film de Joel Schumacher (1995, ♦, 119 min). 2834814

Radio

France-Culture

20.45 Avignon 97. Le règne de la parole - Micro Zoom ; Histoire de Marie, de Brassaï.
22.00 Fiction. Le Choix de faire des bêtises, de Anne Saint-Mor.
22.35 Opus. Les bateleurs de la crise.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Invité de Dracula, de Bram Stocker. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Schubertiade 97. Concert donné le 27 juin, au Voraldberg Feldkirch, à Montforthaus. Œuvres de Schubert.
22.00 Opéra. Chorégies d'Orange. Tristan et Isolde, de Wagner, donné en direct du Théâtre Antique d'Orange.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Alla Tzigane. Zingarese, de Haydn, par la Bella Musica de Vienne.
22.35 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Misérables. Téléfilm [1/2] de Marcel Bluwal avec Georges Géret (90 min). 82862722
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Etonnant et drôle.

Planète

20.35 La Roue. (2/3).
21.40 Collection royale. [6/6]. Portraits de monarques.
22.05 15 jours sur Planète.
22.30 Des choix pour demain. [1/4]. Les dieux de nos pères.
23.25 Missions secrètes pour espions extralucides.

Animaux

21.00 Animaux disparus au XXe siècle.
22.00 Hémisphère sud.
23.00 Le Monde de la nature.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 L'Ecole royale andalouse d'art équestre.
22.35 Terence Trent d'Arby. Concert enregistré au Shepherd's Bush Empire à Londres en 1995 (75 min). 91268703
23.50 Le JTS des festivals.

France Supervision

20.45 Brahms n° 1. Concert enregistré à la salle Pleyel, à Paris, en janvier 1997 (95 min). 79794277
22.20 Ecouter, voir. Magazine.
23.00 Cap'tain Café. Magazine. Invité : Hubert-Félix Thiéfaine.
23.55 World Music.
0.50 Festival d'humour au Mans : Clair (70 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invité : Jean-Pierre Kalfon.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 Tarentula ■ Film de Jack Arnold (1955, N., v.o., 80 min). 2710631

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire Rodani. Téléfilm [2/2] de Giorgio Capitani (95 min). 9408685
22.05 R. W. Fassbinder.
23.00 L'Ordre du jour ■ Film de Michel Khleifi (1993, 105 min). 52262277

Festival

20.30 Un privé au soleil : Troisième round. Téléfilm de Philippe Niang (85 min). 94645068
21.55 L'Œil du mort. Téléfilm de F. Cazeneuve (60 min). 88002635

Série Club

20.45 Banacek. Pièces uniques et en double.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Un amour de parfum.
22.45 Code Quantum. Memphis Melodie.
23.35 Mission impossible. L'Amateur.

Canal Jimmy

20.30 Friends (3e saison). The One With the Thing : The One With the Ultimate Fighting Champion.
21.15 Spin City. Coup de froid.
21.40 Automobiles : Mustang.
22.50 Isle of Wight Festival. Concert enregistré lors du festival de l'île de Wight, en 1970 (50 min). 44844180
23.40 T'as pas une idée ? Invitée : Marie-Claude Pietragalla.

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle. Les trois énigmes.
23.35 L'Ordinateur amoureux. Téléfilm d'Henri Helman (85 min). 4538987

Téva

20.55 Flamingo Road.
0.00 Jaipur.
0.30 Jérusalem.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Florence - Venise.
23.30 Un voyage, un train : Afrique.

Eurosport

15.45 Cyclisme. En direct. Tour de France (13e étape) St-Etienne - L'Alpe-d'Huez (203,5 km, 105 min). 2458155
17.30 Motocyclisme. En direct. Grand Prix d'Allemagne : Side cars (60 min). 675068
20.00 Escrime. En direct. Championnats du monde. (60 min). 574345
21.00 Sports de force.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Pole Position.

Muzzik

21.00 Stravinsky.
21.30 Dmitri Chostakovitch.
22.30 Christophe Colomb. Opéra en deux actes de Milhaud enregistré au Théâtre Impérial de Compiègne (155 min). 582978613

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : *20.00 World Business This Week.* 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. *21.15 Hi Tech.* 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.46 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 20 JUILLET

TF 1

16.55 Disney Parade.
18.00 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis. Magazine.
19.00 Enquêtes à Palm Springs. Série. Souris... tu es mort.
20.00 Journal, images du sport, Tiercé, Météo.
20.42 Simple comme....

20.45

VALMONT ■
Film O de Milos Forman, avec Colin Firth, Annette Bening (1989, 140 min). 287407
Un film à grand spectacle avec de superbes décors et costumes et quelques scènes bien venues. D'après Les Liaisons dangereuses *de Laclos.*

23.05 Ciné dimanche.

23.15

LE RETOUR DES CHARLOTS
Film de Jean Sarrus, avec Les Charlots, Guy Montagné (1991, 85 min). 8017440
Un homme a perdu la mémoire. Ses trois copains de jeunesse doivent la lui faire retrouver. D'une étonnante sottise.

0.40 et 1.25, 2.30, 3.30, 4.15, 4.50 TF1 nuit.
0.55 Cas de divorce. Série. Potier contre Potier.

1.35 et 2.40, 3.45, 4.25, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (10 min).

France 2

13.00 Journal.
13.25 ▶ Tour de France. En direct (14e étape : Le Bourg d'Oisans - Courchevel (255 min). 28184020
17.40 Vélo club.
18.50 Stade 2. Magazine.
20.00 Journal, Image du Tour, A Cheval, Météo.

20.50

POLICE ■ ■
Film de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau (1985, 125 min). 39818584
Sujet policier traditionnel, complètement retourné par Pialat du côté du document social.

22.55

LE SIÈCLE DES HOMMES
Documentaire de Philippe Grandrieux. [3/9] Le pain quotidien (1929-1939) (55 min). 3554556

23.50 Journal, Météo.
0.05 ▶ Nuits blanches. La dame de Saigon (60 min). 7252841
1.05 Nuits blanches. Phoolan Devi (50 min). 3189334

1.55 Clip Siva Pacifica. 2.00 Tour de France (rediff.). 3.00 Un pays, une musique. Brésil. 3.45 L'Oiseau rare. Documentaire. 4.10 Stade 2 (rediff., 80 min).

France 3

18.00 Corky, un ado pas comme les autres. Série. La varicelle.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.10 Benny Hill. Série.
20.40 Le Journal du Tour.

20.55

LE RENARD
L'innocent. Série de Hans-Jürgen Tögel, (70 min). 2724204

22.05 Un cas pour deux. Série.
23.05 New York district. Série.
23.55 Journal, Météo. Avec l'Exploit du jour.

0.15

LES GAIETÉS DE L'ESCADRON ■
Film de Maurice Tourneur, avec Raimu, Jean Gabin (1932, N., 80 min). 1644686
Une petite ville de garnison française à la Belle Epoque. L'adjudant Flick terrorise les soldats, et deux fortes têtes perturbent la vie de caserne.

1.35 Les Gaietés de l'escadron. Court métrage de Maurice Tourneur (1912, 35 min).

La Cinquième

17.25 La Chute de Phnom Penh.
18.25 Va savoir. Le Belém.
18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Le Haute-Contre Jochen Kowalski. Documentaire de Jutta Luise Oechler
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA LÉGION ÉTRANGÈRE
Proposée par Bertold Runge.
Passé et présent d'une formation militaire fondée en 1831, en Algérie, et composée de volontaires. Aujourd'hui 25 % des candidatures proviennent d'Europe de l'Est. Rediffusion du 11 juin 95.

20.45 Paroles de Légion. Documentaire de Martine Jouando (1995, 50 min). 8231846
21.35 La Légion est notre patrie. Documentaire de Wilhelm Reschl Histoire et légende (1995, 45 min). 418440
22.20 Beau geste ■ ■ Film de William Wellman, avec Gary Cooper, Ray Milland (1939, N., v.o., 110 min). 1088020
Le film est tiré d'un roman de Percival Christopher Wren, adapté une première fois en 1926. C'est un drame d'aventures dans un univers viril, avec cette touche hollywoodienne créatrice de mythologie que l'on a tant admirée.
0.10 Metropolis. Magazine.
1.15 French and Saunders. Série (rediff.).
1.45 Une femme à abattre. Documentaire (rediff.)

M 6

18.55 Los Angeles Heat. Série. Quand la folie rôde.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Les Piégeurs. Divertissement.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 0.50 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Mages, sorciers et gourous. Magazine présenté par Emmanuel Chain. Invité : Yannick Noah. Reportages : Sourciers et radiesthésistes ; Les objets porte-bonheur ; Les entreprises et leurs gourous ; Editeurs de best-sellers (120 min). 402865

22.45

▶ CULTURE PUB
Magazine. Le marketing du communisme. La contre-culture pub (25 min). 458488

23.10 La Fièvre du désir. Téléfilm □ de Jean-Louis Daniel, avec Anja Kruse (100 min). 2031778
0.55 Motocyclisme. Grand Prix d'Allemagne. Résumé des 250 cc, différé des 500 cc.

2.40 Boulevard des clips. 3.40 Jazz 6 (rediff.). 4.35 Fan de - Best of (rediff.). 4.55 Turbo (rediff.). 5.25 Les Piégeurs (rediff.). 5.50 Mister Biz - Best of (rediff., 20 min).

Canal +

16.40 Cadfael. Série. Le lépreux de Saint-Gilles.
18.00 Power Rangers, le film. Film de Bryan Spicer (1995, 90 min). 52846

▶ En clair jusqu'à 20.30

19.30 Flash d'information.
19.35 Ça cartoon. Dessins animés.

20.30

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ... ■ ■
Film d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos (1996, 175 min). 91504682

23.25 Flash d'information.
23.30 Central Building. Court métrage.

23.35

UNE CORRIDA À CORDOUE
Spectacle. Ruben Cano de Vegas El Pireo (79 min). 2806556

0.55 Golf. Open britannique. A Troon (Ecosse, 125 min).
Dernier jour de retransmission pour le troisième tournoi du Grand Chelem, qui se déroule cette année sur la côte ouest de l'Ecosse, à Troon. Au programme : bords de mer, dunes et vents garantis...

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Jean-Yves Lormeau ; Guy Darmet ; Sylvie Cremezi.
21.00 Atelier de création radiophonique. Jours d'été à Lavaure, par Nicole-Lise Bernheim.
22.25 Poésie sur parole. René Daumal.
22.35 Le Concert. Rock : Jeff Buckley, enregistré au Bataclan en février 1995.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Jean-Yves Pouyat : Un conte gourmand ; Rub a dub dub, carnets de voyage ; Rémanences : Commerce de détail ; Des mots dans le vent ; La Durée du Oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Festival de Colmar. Concert donné le 5 juillet, à l'église Saint-Matthieu, par les Virtuoses de Moscou, dir. Vladimir Spivakov : Sinfonietta op. 52, de Roussel ; Eternal Memory pour violoncelle et cordes, de Taverner ; Scenes From Jewish Life (arrangement pour violoncelle et orchestre), de Bloch, Steven Isserlis, violoncelle ; Œuvres de Haydn : Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2, Antonio Meneses, violoncelle ; Symphonie n° 85 La Reine.
21.00 Concert. 15e Festival international du musique baroque. Donné en direct de la Cour des Hospices de Beaune, par El Ayre Espagnol, dir. Eduardo Lopez Banzo : Los elementos (opera armonica al estilo italiano), de De Literes, Marta Almajano (El Ayre), Xenia Meijer (El Fuego).
0.00 Akousma. Œuvres de Henry. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Le Léopard ■ Film de Jean-Claude Sussfeld (1983, 90 min). 39394407
0.15 Nathan. Court métrage.
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 La Balade des oies sauvages.
20.35 Wallenberg, autopsie d'une disparition.
21.30 Noirs, Blancs, couleurs.
22.00 Central Park. [2/2].
23.35 Portrait d'un tueur de la mafia.
23.55 Chronique d'un été à l'ombre.
0.40 Le Réseau des Racing Drivers. [2/2]. Le temps des bombes (55 min).

Animaux

20.00 Tout pour le bien-être de votre chien.
21.00 Animaux disparus au XXe siècle.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature. Sauvons les aigles.
23.00 Le Monde de la nature.

Paris Première

21.00 A nos amours ■ ■ ■ Film de Maurice Pialat (1983, 95 min). 33527933
22.35 La Gueule ouverte ■ ■ Film de Maurice Pialat (1973, 90 min). 4731198

France Supervision

20.30 La Dame de pique. Opéra de Tchaïkovski (180 min). 66563020

Ciné Cinéfil

20.30 The Half-Naked Truth ■ ■ Film de Gregory La Cava (1932, N., v.o., 80 min). 13406575
21.50 La Grande Maguet ■ Film de Roger Richebé (1947, N., 85 min). 82308440
23.15 Les Héros du dimanche ■ Film de Mario Camerini (1952, N., v.o., 90 min). 9709198

Ciné Cinémas

19.55 Martine chérie. De Gilles Nadeau.
20.50 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1994, 100 min). 2193662
22.30 Le Masque de la mort rouge ■ Film de Roger Corman (1964, v.o., 85 min). 34022372
23.55 Les Indians II Film de David Ward (1994, v.o., 105 min). 67412827

Festival

19.30 Hôtel de police. Téléfilm [8/3] de Claude Barrois (60 min). 58836943
20.30 Richelieu. Téléfilm [2/2] de Jean-Pierre Decourt (165 min). 67344440
23.15 Les Secrets de la mer Rouge. Feuilleton [7/13].
23.45 A Clara. Court métrage (15 min).

Série Club

19.55 Highlander.
20.45 Cimarron Strip. Poursuite.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Témoin.
22.45 Code Quantum. Le grand voyage.
23.35 Mission impossible.
0.25 Panique aux Caraïbes. Mort d'un pêcheur (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le yaourt maigre (v.o.).
20.25 Dream On. Une pour deux (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Mourir de rire à la morgue (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
22.00 Portrait. Magazine.
22.05 New York Police Blues. A Draining Experience (v.o.).
22.50 Spin City. Coup de froid (v.o.).
23.15 Game On. Matthew a Suitable Case for Treatment (v.o.).
23.45 Motor Trend. Magazine.

Disney Channel

20.10 Zorro.
20.35 Au cœur du temps.
21.25 Richard Diamond.
21.50 Honey West.
22.15 Profession critique.
22.40 Diligence express.

Téva

20.30 Téva interview.
20.55 Istanbul.
21.30 Nairobi.
22.00 Toute une nuit ■ ■ Film de Chantal Akerman (1982, 90 min). 500088730

Eurosport

15.45 Cyclisme. En direct. Tour de France (14e étape) Le Bourg d'Oisans - Courchevel (148 km, 105 min). 2425827
17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Stuttgart (Allemagne).
19.00 et 0.00 Motocyclisme.
20.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Toronto (Canada) : la course.
22.00 Cyclisme. Résumé (60 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 et 1.30 Deux jours en France.
22.50 Les Clés du luxe.
23.00 Lacs d'Europe. Le lac de Constance.
23.30 Chez Marcel. Suzanne Held, photographe.

Muzzik

21.00 Kizingu. L'Afrique en vie.
21.40 Best of Africa à Montreux.
22.40 Le Fado : Ombre et lumière.
23.40 Un homme et sa musique : Erik Satie.
0.45 Son Damas de Cuba. Concert enregistré au Festival de Grenoble en 1997 (90 min). 509485537

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15, 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swiss World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le *Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde.* 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Au bonheur des chiens. Film de Duccio Tessari (1989, 100 min). Avec Peter Ustinov. *Comédie.*
22.10 El Condor. Film de John Guillermin (1970, 105 min). Avec Jim Brown. *Aventures.*
0.45 Paris Palace Hôtel. Film d'Henri Verneuil (1956, N., 105 min). Avec Françoise Arnoul. *Comédie.*

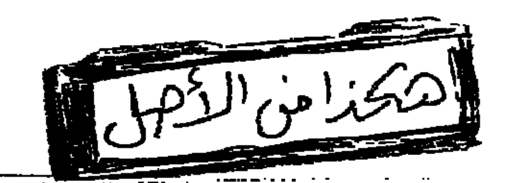
TMC

20.35 Joe contre le volcan. Film de John Patrick Shanley (1990, 105 min). Avec Tom Hanks. *Aventures.*

TSR

21.35 Angélique et le sultan. Film de Bernard Borderie (1967, 95 min). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean-Claude Pascal. *Aventures.*

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

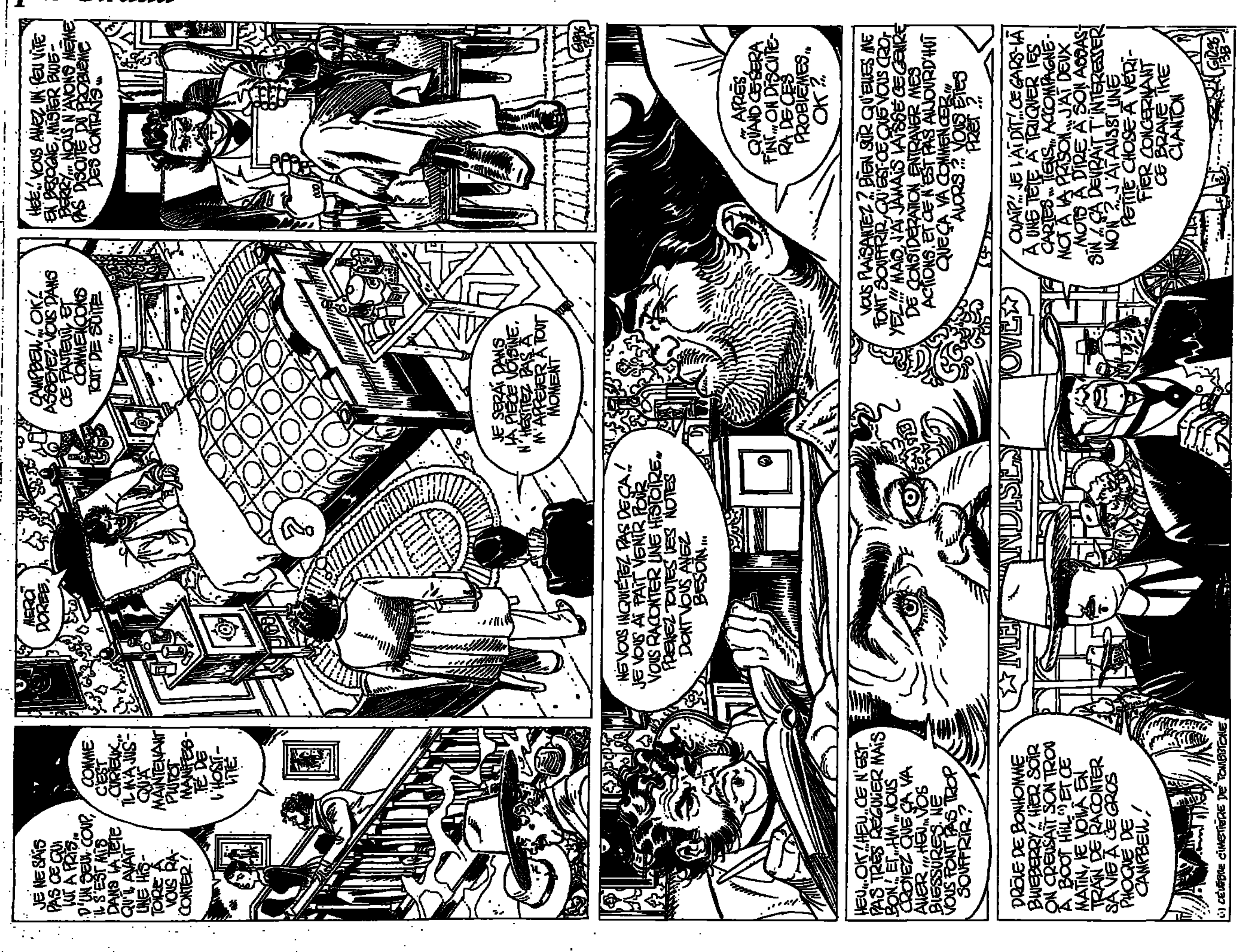


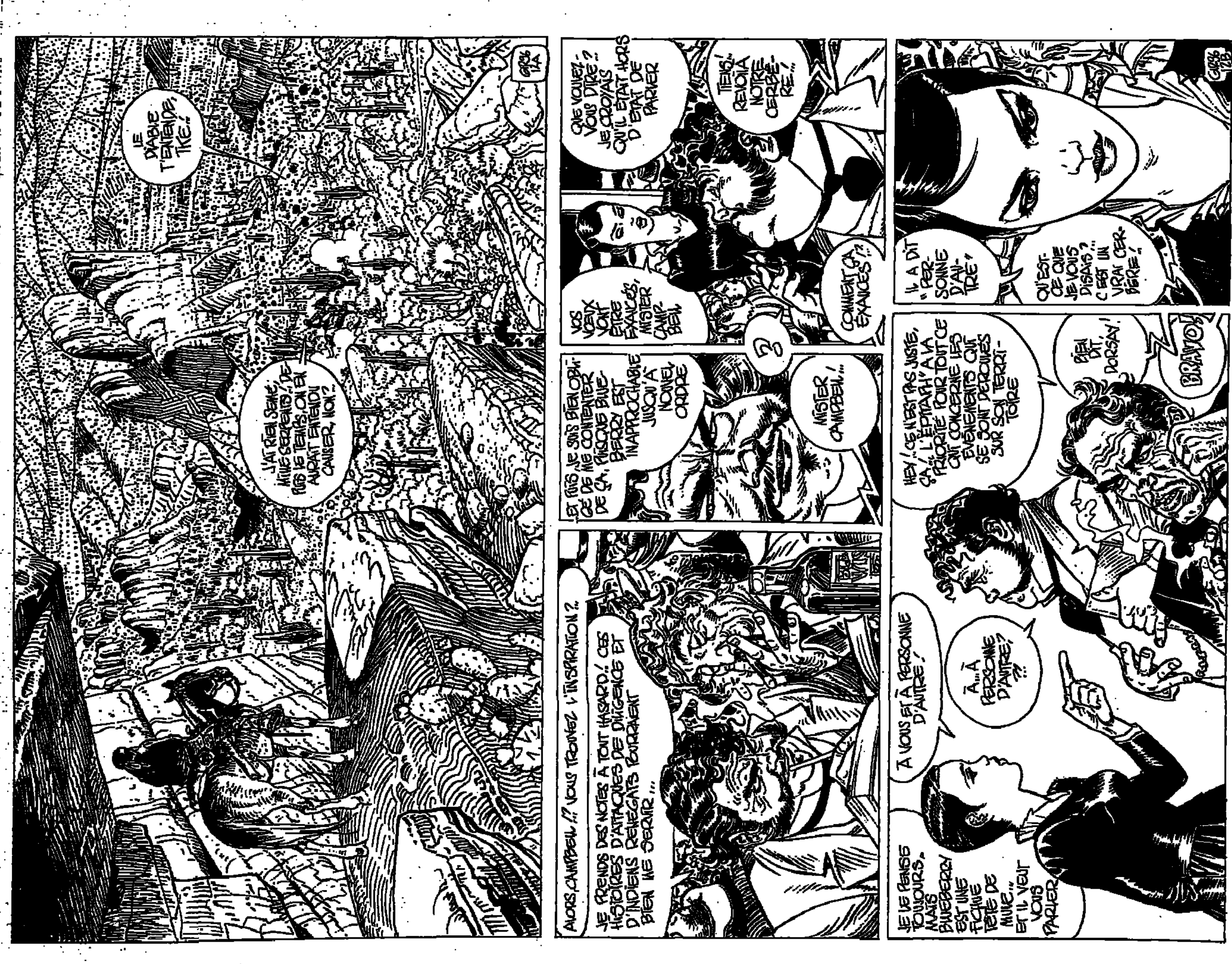
6e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Au saloon, le romancier Campbell et ses amis commentent la « résurrection » de Blueberry et les dangers que font courir au convoi d'argent les « outlaws » locaux et les Apaches de Géronimo. Sur place, justement, les frères Clanton et McLaury préparent l'embuscade.





Le Monde
DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JUILLET 1997

Catherine Trautmann juge « catastrophique » la situation du ministère de la culture

A Avignon, la ministre a débattu des difficultés budgétaires héritées du gouvernement Juppé

AVIGNON
de notre envoyé spécial

« Je suis venue ici pour discuter publiquement de la situation catastrophique du ministère de la culture laissée par mes prédécesseurs », a déclaré Catherine Trautmann, vendredi 18 juillet, à Avignon, à la faveur des XVIIe Rencontres culturelles d'Avignon organisées par le Parti socialiste et la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Dans l'enceinte du Palais des Papes, devant un parterre d'élus acquis à sa cause et de plusieurs dizaines de professionnels de la vie artistique, la ministre de la culture s'est, pour la première fois depuis sa nomination et surtout depuis l'annonce officielle des annulations de crédits amputant son budget de 1997, exprimée longuement sur ses ambitions.

« Depuis quatre ans, a déclaré Mme Trautmann, *le ministère a perdu plus de mille emplois et de nombreux agents sont en situation de précarité. Les budgets votés par le Parlement ont été ratiboisés par les régulations successives. Celui dont j'hérite en 1997 ne permet aucun redéploiement, aucune mesure nouvelle, il nous empêche de bouger. Il nous manque aujourd'hui 3 milliards de francs par rapport au budget initial de 1993. Cela ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval. Nous sommes convenus avec le premier ministre de regagner cet argent perdu en trois exercices, de 1998 à l'an 2000, ce qui nous permettra d'atteindre le chiffre de 1 % du budget de l'Etat consacré à la culture. Chiffre qui ne doit pas constituer un plafond : on peut même imaginer qu'il pourrait être un jour dépassé. »*

Les partenaires à venir du ministère de la culture ont fait aussitôt part à Mme Trautmann de leur surprise à la lecture du montant des annulations budgétaires, sans précédent sur un seul exercice *(lire ci-contre)*. Ainsi, Didier Thibaut, président du Syndicat national des directeurs des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), s'est étonné *« d'avoir, pour la première fois, pris connaissance des annulations par la lecture du* Journal officiel *du 10 juillet, ce qui augure bien mal du "gouverner autrement" promis par le premier ministre »*.

Interrogé par *Le Monde* sur la nature des institutions et des projets que ces annulations allaient toucher, la ministre de la culture est restée dans le flou. Comme sous les gouvernements précédents, les décisions de régulation budgétaire ont été prises de manière comptable, en volume, par le ministère des finances et Matignon, à charge pour la ministre de les traduire dans les faits. *« J'assume le budget de 1997 parce que j'ai l'intention que ça change*, a-t-elle ajouté. *Je demande à être jugée sur ce que je ferai après cette année noire. Tout ce que vous pouvez dire, écrire, même en m'admonestant, je le porterai pour convaincre les politiques et Bercy que le moment est venu d'une vraie rupture dans la politique culturelle. Celle-ci ne doit plus consister seulement en un "supplément d'âme" dans une période difficile ou je ne sais quel palliatif aux travers de la vie dans nos quartiers, mais donner un peu de mouvement, un peu de morale, un peu de sens à ce pays après quatre années de galère. »*

Sous le regard attentif de Gérard Paquet, directeur licencié du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon, de Régine Juin, licenciée récemment par la maire (FN) de Vitrolles de son poste de directrice du cinéma municipal, Catherine Trautmann a redit son engagement aux côtés de *« ces lieux importants, essentiels, qui risquent aujourd'hui le naufrage »* et s'est réjouie du changement de préfet dans le Var.

Reçue à son arrivée au Palais des Papes par la manifestation joyeuse des sans-papiers de Saint-Bernard, qui jouent actuellement un spectacle dans le « off » intitulé *Vos papiers s'il vous plaît* – apostrophe qu'ils n'ont pas manqué de lui adresser bruyamment –, Catherine Trautmann a dû quitter les lieux par une porte dérobée pour ne pas être engloutie par les manifestants antinucléaires *(lire ci-dessous)*.

Elle n'était pourtant pas au bout de ses peines : à la fin de la représentation de *Contention* précédée de *La Dispute*, spectacle auquel elle a assisté vendredi soir, la ministre de la culture s'est vue une fois encore interpellée au tomber du rideau par le metteur en scène Stanislas Nordey : *« Le premier signe qui nous est envoyé entérine le mouvement amorcé par le précédent gouvernement. Ce geste est annonciateur de sombres lendemains pour un secteur déjà au bord de l'asphyxie. »* Les cinq cents spectateurs ont chaleureusement applaudi cette adresse, tandis que Catherine Trautmann quittait rapidement le théâtre, sans saluer la troupe.

Olivier Schmitt

Des coupes atteignant 10 % du budget

Les annulations de crédits du budget de la culture concernent les *« titres III à VI »* pour un total de 701,99 millions de francs pour les autorisations de programme et de 656,28 millions de francs pour les crédits de paiement (soit, au total, 10 % du budget qui est aujourd'hui inférieur à 15 milliards de francs). Les bâtiments et autres investissements sont les plus touchés (552,51 millions pour les autorisations et 172,6 millions pour les crédits de paiement). La Cité des sciences et de l'industrie de La Villette se voit supprimer 122,73 millions de francs d'autorisations et 4,67 millions de crédits. La recherche est amputée au total de 26 millions de francs. Les subventions aux équipements publics sont amputées de 150 millions. Les subventions aux autres équipements (62,5 millions), le développement culturel (60 millions), les commandes artistiques et achats d'œuvres d'art (57,2 millions), les formations (41,7 millions) et les interventions dans l'audiovisuel public (35 millions) sont les autres secteurs touchés.

M. Pasqua n'a pas déféré à une convocation du juge Halphen

Le sénateur RPR a répondu par écrit

C'EST UN MOTARD du conseil général des Hauts-de-Seine qui a répondu, jeudi 17 juillet, à la convocation délivrée à son président, Charles Pasqua, par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen. Dans une lettre remise au magistrat, l'ancien ministre de l'intérieur indiquait la raison de son absence, assurant ne pas voir en quoi l'affaire instruite par le juge Halphen pouvait le *« concerner »* directement. Mais il ajoutait qu'au cas où son témoignage serait néanmoins requis au titre de ses fonctions passées au ministère de l'intérieur, il fournirait, *« par écrit »*, toutes les explications souhaitées.

La partie de cache-cache que disputent le juge et le sénateur (RPR) avait débuté deux semaines plus tôt. Au début du mois, M. Halphen avait adressé à M. Pasqua une convocation à titre de témoin, faisant référence à l'affaire instruite *« contre Barbero et autres »*, du nom du dirigeant d'une société monégasque, qui fut le premier mis en examen dans le dossier dit des HLM de la région parisienne (*Le Monde* daté 9-10 octobre 1994). La date de la convocation, initialement située dans la semaine du 7 au 12 juillet, fut reportée au 17 juillet à 15 heures, à la demande d'un collaborateur de M. Pasqua. Jeudi, l'ancien ministre faisait mine d'ignorer ce qu'était *« l'affaire Barbero »*, conférant à sa défection une légère touche d'ironie.

Le motif de la convocation de Charles Pasqua est un secret de polichinelle. Enlisé dans une enquête qui n'a pas permis la mise au jour d'un financement occulte du RPR, le magistrat ne semble plus, depuis un an, fonder d'espoir que sur les lettres anonymes expédiées par un mystérieux *« corbeau »*, souvent assorties de copies de *« notes blanches »* (sans en-tête, ni signature) des Renseignements généraux (RG). Aussi s'est-il mis en tête de remonter les pistes ouvertes par ces notes, quitte pour cela à engager un bras de fer avec les RG.

PROCÈS VERBAL

Le parquet général lui ayant refusé, le mois dernier, l'autorisation de poursuivre le directeur des RG pour *« faux témoignage »* et *« délit d'entrave »* (*Le Monde* du 26 juin), le juge n'a donc pas renoncé à enquêter sur ces documents, tous datés de la période durant laquelle M. Pasqua régnait, place Beauvau. Mais le refus de M. Pasqua de répondre autrement que *« par écrit »* devrait contraindre le juge à se limiter à quelques questions, en même temps qu'il le prive d'un rebondissement en forme de contre-attaque, deux semaines après l'annulation de la procédure visant les époux Tiberi. D'autant que l'attitude de l'ancien ministre paraît juridiquement inattaquable : sollicité dans les mêmes circonstances, le Sénat n'avait pas levé l'immunité parlementaire de Michel Charasse, qui refusait de comparaître comme témoin dans une enquête sur le financement du PC (*Le Monde* du 25 avril).

Le 17 juillet, le juge Halphen a donc versé à son dossier un procès verbal de *« non-comparution »*, indiquant que *« le témoin Pasqua, Charles »* ne s'était pas présenté.

Hervé Gattegno

Viticulteurs, élus RPR et antinucléaires au coude à coude à Avignon

AVIGNON
de notre correspondante

« Avignon n'est pas La Hague... » Trois à quatre mille personnes ont manifesté, vendredi 18 juillet, dans les rues d'Avignon, en plein festival, contre l'installation du laboratoire d'enfouissement de déchets nucléaires de Chusclan, dans le Gard. Une cinquantaine d'élus, venus de tout le couloir rhodanien, écharpe tricolore sur la poitrine, précédaient les banderoles du collectif « Non à la poubelle nucléaire », organisateur de la manifestation, ainsi que les différentes confréries de vin de la région.

Le lobby des vignerons s'était fortement mobilisé avec, à la tête du cortège, Jérôme Quiot, président du comité interprofessionnel des côtes-du-rhône. Parmi les élus, on relevait la présence de Thierry Mariani, député RPR du Haut-Vaucluse et président de la chambre départementale du tourisme du Vaucluse, et Marie-Josée Roig, maire RPR d'Avignon. Mais il y avait une grande absente : Michèle Rivasi, députée écologiste apparentée PS de la Drôme et ancienne présidente de la Crirad, qui avait promis aux organisateurs qu'elle viendrait demander des comptes à Dominique Voynet, ministre de l'environnement. L'absence de la députée a suscité bien des commentaires acerbes des manifestants.

RÉPARTITION « ÉQUITABLE » DU RISQUE

A l'issue de l'enquête d'utilité publique, les commissaires enquêteurs ont donné leur feu vert au stockage de déchets nucléaires dans le Gard, au grand dam des écologistes, qui ont reçu le renfort massif des viticulteurs et des professionnels du tourisme, *« Malgré les sept mille courriers, la centaine d'oppositions des mairies de la vallée du Rhône et les votes négatifs du département du Vaucluse et des régions PACA* (Provence-Alpes-Côte d'Azur) *et Languedoc-Roussillon, la commission d'enquête a rendu un avis qui bafoue la démocratie »*, estiment les opposants.

Selon les organisateurs de la manifestation, c'est l'image de marque de toute une région et ses emplois qui sont menacés. Devant le Palais des papes où s'est achevée la manifestation, ils ont fustigé *« la mascarade et l'achat des consciences avec des millions de francs distribués pour acheter des collectivités. Nous nous battrons contre cette technocratie froide qui avance contre l'avis de la population et des élus »*. Quant au maire d'Avignon, Marie-Josée Roig, elle en appelle à *« une répartition équitable du risque nucléaire sur le territoire national »* afin que *« notre pays d'Avignon ne devienne pas, dans l'esprit des gens, ce triste La Hague du sud de la France »*.

Monique Glasberg

Reprise du dialogue à « Midi libre »

APRÈS vingt-cinq jours de conflit, les grévistes de *Midi libre* ont accepté, vendredi 18 juillet, d'imprimer sur les rotatives du quotidien un journal d'annonces gratuites de 12 pages, qui devait être distribué samedi 19 juillet avec une édition spéciale de 32 pages imprimée à l'étranger. Le Syndicat du Livre affirme avoir accepté de travailler pour ne pas compromettre la prochaine reprise du dialogue avec la direction. Une réunion entre direction et grévistes était prévue samedi 19 juillet au matin.

La section des imprimeurs-rotativistes CGT affirme, de son côté, dans un communiqué *« son soutien syndical, financier et moral aux travailleurs du quotidien régional* Midi libre, *qui luttent pour la sauvegarde de leurs emplois »*. *« La direction de* Midi libre, ajoute le communiqué, *porte l'entière responsabilité de la durée et de la dureté du conflit. Elle préfère se gargariser d'une hypothétique prouesse technique, confectionner le titre « à l'étranger », comme elle aime à le prétendre, plutôt que sérieusement négocier l'impact sur les emplois et les salaires de la modernisation en cours dans ce journal. La méthode de la direction de* Midi libre *rejoint celle de certains éditeurs cassant les usines sans même daigner en avertir le personnel. »*

« La section des imprimeurs-rotativistes, poursuit le communiqué, *adresse une mise en garde à tous les éditeurs de presse quotidienne : s'ils ne ramènent pas leurs homologues de* Midi libre *à la table de négociation, qu'ils n'auraient jamais dû quitter, ils partageraient une forme d'approbation muette de la provocation brutale à laquelle se livre la direction de* Midi libre. »

Le « progressisme » de la gauche sur la sellette aux Rencontres de Pétrarque

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« La gauche est-elle progressiste ? » Alors qu'un gouvernement issu de ses rangs se trouve, une nouvelle fois, confronté aux réalités du pouvoir, l'interrogation a été, vendredi 18 juillet, au centre des débats de la quatrième journée des Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier par France-Culture en association avec *Le Monde*. Incongrue il y a encore une vingtaine d'années, la question traduit, aujourd'hui, un malaise général, sensible dans les réactions du public, vis-à-vis des représentations politiques.

Pendant longtemps, des débuts du XIXe siècle au milieu du XXe, la gauche a été assimilée, en France, à la notion de progrès. *« La gauche était*, rappelait l'historien Jacques Julliard, *l'alliance entre le progrès scientifique, technique et moral et la justice sociale. »* Les *« forces de progrès »* étaient nécessairement de gauche, la droite étant *« conservatrice »*. Trois éléments ont mis fin à cette *« identification sommaire entre la gauche et le progrès »*, une fin dont se félicitait l'historien Jean Chesneaux.

Ce fut d'abord *« l'échec des constructivismes »*, selon l'expression du professeur de sciences politiques Alain-Gérard Slama. Les expériences communistes ont montré la vanité de ces idéologies qui prônaient *« une maîtrise de l'histoire par la raison »*. *« L'avenir radieux »* s'est révélé une dangereuse illusion. La gauche ne croit plus, de fait, à une possible *« gestion scientifique de la société »*. Les progrès de la science ou de l'économie ne conduisent pas nécessairement à l'amélioration morale espérée, ni à l'organisation idéale de la société.

UNE FUITE « SANS FINALITÉ »

Le deuxième facteur, ce furent, en France, les divers reniements, pendant l'« ère Mitterrand », de la gauche face aux réalités économiques d'abord, mais aussi en matière de politique africaine ou sur les questions d'éthique. Ces *« trahisons »* ont contribué à brouiller les frontières entre la gauche et la droite et permis, parfois, à celle-ci de s'approprier les thèmes du changement. La gauche est passée de combats pour de *« nouvelles conquêtes sociales »* à des luttes pour *« préserver les acquis »*.

La droite progressiste ? Georges Frêche, le député et maire de Montpellier (PS), n'ira certes pas jusqu'à le prétendre. Mais il explique volontiers qu'il y a *« autant de conservateurs à droite qu'à gauche »*. *« Beaucoup de gens de droite ont fait avancer le progrès »*, précise-t-il encore. Toute la difficulté est, à ses yeux, qu'aujourd'hui *« le progrès économique est porté par la droite »* par le libéralisme, et qu'il ne peut y avoir de progrès social sans prospérité économique. Un troisième facteur de déstabilisation.

Ces approches ne satisfont pas Henri Vacquin. Pour ce sociologue des organisations, nous serions entrés dans *« une civilisation progressiste à tout crin, prise dans une fuite en avant sans finalité »*. Le renvoi systématique des sortants, de gauche comme de droite, auquel les électeurs procèdent désormais à chaque élection, traduit *« une demande d'une autre manière de gouverner »* à laquelle il n'est jamais répondu. Ni la droite ni la gauche n'acceptent, selon lui, de *« nommer les choses, de donner un sens aux réalités, d'interroger a posteriori les critères qui président à leurs décisions »*. A Vilvorde comme à Amsterdam. Il demande que l'on *« sorte de cette anomie »*.

Une préoccupation différente inquiète M. Julliard, c'est le *« divorce croissant »* qu'il perçoit, sur des thèmes aussi essentiels que la sécurité, la peine de mort ou l'Europe, entre une certaine élite, porteuse de valeurs de progrès, et le peuple, qui s'en éloignerait. Le philosophe Alain Finkielkraut se demande cependant si les élites ne devraient pas, elles aussi, *« accepter de procéder, parfois, à leur propre autocritique »*. Son inquiétude à lui, c'est plutôt l'absence dans notre société d'un vrai *« pôle conservateur »*.

Le militant Georges Frêche n'a pas ces états d'âme. Le progrès social reste, à ses yeux, ce qui différencie la gauche de la droite. C'est, aujourd'hui, les *« 32 heures hebdomadaires pour 2010 »*, l'émancipation de la femme, le respect des minorités, et, pour les jeunes, *« la conquête de Mars plutôt que celle de Marx »*. Conclusions du maire : la gauche est progressiste, le progrès n'est pas mort !

Erik Izraelewicz

DÉPÊCHES

■ **CORSE : la deuxième** journée de la visite de Jean-Pierre Chevènement en Corse, vendredi 18 juillet, a été consacrée au maintien de l'ordre. *« Je comprends que vous ayez pu être troublés par certaines attitudes ambiguës »*, a-t-il dit aux policiers et gendarmes, en soulignant que le *« gouvernement n'aura pas un discours ici et un discours là-bas. (...) Que la police police, que les gendarmes gendarment et que les juges jugent. »* Les propos du ministre ont été favorablement accueillis par les élus de la majorité et de l'opposition. Mais les nationalistes se sont montrés circonspects. Si Guy Talamoni (Cuncolta) se déclare *« disponible pour un dialogue sans préalable »*, Jean-François Stefani (Union du peuple corse) juge le débat *« inutile »* et Pierre Poggioli (Accolta naziunale corsa) affirme que M. Chevènement a *« mis à côté de la plaque »*. *(Corresp.)*

■ **RENAULT VILVORDE : 95 % des cadres et employés se sont prononcés favorablement** sur le projet de plan social, lors du référendum organisé le vendredi 18 juillet. Les ouvriers voteront le 22 juillet.

■ **ALCATEL CIT : le secrétaire d'Etat à l'industrie**, Christian Pierret, a indiqué, vendredi 18 juillet, que l'Etat *« veillera à la mise en œuvre des engagements pris par Alcatel CIT »*, qui a promis de maintenir 285 emplois à Lannion (Côtes-d'Armor), pour compenser 398 suppressions de postes sur son site. M. Pierret a demandé à Alcatel CIT qu'*« il n'y ait aucun licenciement sec »* et que *« l'arrêt des activités du site soit repoussé au 1er juillet 1999 »*.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais a cédé, vendredi 18 juillet**, l'essentiel de la participation qu'il détenait dans sa filiale allemande Grundig. L'acquéreur est un groupement dirigé par la banque d'affaires londonienne Botts and company LTD. Désormais, Philips détient à peine plus de 5 % de Grundig.

■ **IBERIA : American Airways et British Airways envisagent d'acheter chacune 10 % du capital** de la compagnie espagnole, ce qui inclurait Iberia dans l'alliance programmée par les deux compagnies.

Tirage du *Monde* daté samedi 19 juillet 1997 : 502 910 exemplaires